

BCRG

BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Rapport sur la Politique Monétaire du deuxième trimestre 2024

Septembre 2024

Table des matières

Liste des Graphiques.....	1
Liste des tableaux.....	2
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024.....	5
Résumé analytique.....	7
1. Environnement International.....	10
1.1. Activité économique mondiale.....	10
1.2. Matières premières et inflation.....	12
1.2.1. Matières premières.....	12
1.2.2. Inflation.....	14
1.3. Politiques monétaires.....	16
1.4. Marchés financiers et de change.....	19
1.4.1. Marchés financiers.....	19
1.4.2. Marché de change.....	20
2. Environnement national.....	22
2.1. Croissance économique.....	22
2.1.1. Demande intérieure.....	22
2.1.2. Exportations nettes.....	23
2.1.3. Marché de l'emploi.....	24
2.2. Activité économique.....	25
2.2.1. Production minière.....	25
2.2.2. Activités industrielles.....	27
2.3. Secteur monétaire et financier.....	27
2.3.1. Masse monétaire.....	27
2.3.2. Conditions monétaires.....	31
2.3.3. Marché des Bons du Trésor.....	32
2.3.4. Marché des changes.....	33
2.3.5. Stabilité financière.....	34
2.4. Secteur des finances publiques.....	36
2.4.1. Recettes.....	36
2.4.2. Dépenses.....	38
2.4.3. Soldes budgétaires et financement.....	41
2.5. Secteur extérieur.....	42
2.5.1. Compte des transactions courantes.....	42
2.5.2. Compte capital.....	49
2.5.3. Compte financier.....	50
2.5.4. Solde global et son financement.....	50
2.5.5. Compétitivité – prix.....	51
3. Inflation et perspectives macroéconomiques.....	52
3.1. Analyse de l'inflation.....	52
3.1.1. Inflation globale.....	52
3.1.2. Inflation sous-jacente.....	56
3.1.3. Indice des prix des produits frais et énergétiques.....	56
3.2. Perspectives macroéconomiques.....	58
3.2.1. Principales hypothèses de prévision macroéconomique.....	58
3.2.2. Anticipations de l'inflation.....	59
3.2.3. Principaux résultats des prévisions.....	60
3.2.4. Le taux directeur et le taux simulé à partir du scénario optimiste.....	62
3.2.5. Risques sur les perspectives de l'inflation et facteurs d'atténuation.....	62
Annexes.....	64

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées.....	11
Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes.....	11
Graphique 3 : Évolution de l'indice des matières premières	12
Graphique 4 : Évolution du prix du pétrole brut (USD/baril, Brent)	13
Graphique 5 : Évolution de l'inflation dans les pays avancés (en %)	15
Graphique 6 : Evolution du taux directeur des principales économies avancées (%).....	17
Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales économies émergentes (%)	18
Graphique 8 : Evolution des indices boursiers	20
Graphique 9 : Taux de changes du dollar US vis-à-vis des principales devises.....	21
Graphique 10 : Contribution des composantes à la formation du PIB réel (en %).....	22
Graphique 11 : Contribution des composantes à la formation de la demande intérieure (en %).....	23
Graphique 12 : Evolution trimestrielle de la production de bauxite (en millions de tonnes)	25
Graphique 13 : Evolution trimestrielle de la production d'alumine (en milliers de tonnes)	26
Graphique 14 : Evolution trimestrielle des expéditions d'or (en tonnes).....	26
Graphique 15 : Croissance de la masse monétaire et ses contreparties (% contributions).....	28
Graphique 16 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (% contribution)	30
Graphique 17 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport au dollar américain.....	33
Graphique 18 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l'euro.....	34
Graphique 19 : Evolution des réserves brutes et nette de change (en millions d'USD).....	34
Graphique 20 : Situation trimestrielle des recettes budgétaires (en milliards de GNF).....	37
Graphique 21 : Evolution trimestrielle des recettes minières et non-minières (% des recettes totales)	38
Graphique 22 : Evolution des charges publiques (en milliards de GNF).....	39
Graphique 23 : Evolution trimestrielle de paiements d'intérêts (en milliards de GNF)	40
Graphique 24 : Evolution trimestrielle de l'acquisition nette d'actifs non-financiers (en milliards de GNF)	41
Graphique 25 : Evolution des soldes budgétaires (en milliards de GNF).....	42
Graphique 26 : Évolution de la balance commerciale (en millions d'USD).....	43
Graphique 27 : Évolution des exportations par type de produits (en millions d'USD)	44
Graphique 28 : Principaux pays de destination des exportations de l'or (%).....	45
Graphique 29 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportations totale au deuxième trimestre 2024 (en %).....	46
Graphique 30 : Évolution des importations par type de produits (en millions d'USD)	46
Graphique 31 : Part des principaux produits à l'importation au deuxième trimestre 2024 (en %).....	47
Graphique 32 : Evolution du TCER, TCEN et du taux de change nominal bilatéral (GNF/USD)	51
Graphique 33 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation.....	52
Graphique 34 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix les produits locaux et importés	54
Graphique 35 : Evolution de l'Indice National et des Indices des produits des secteurs primaire secondaire et tertiaire (en %)	55
Graphique 36 : Évolution en glissement annuel de l'Indice global à Conakry (en %).....	55
Graphique 37 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais	56
Graphique 38 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %).....	57
Graphique 39 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %).....	57
Graphique 40 : Anticipation et déterminants de l'inflation (en % des institutions enquêtées)	60
Graphique 41 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)	61
Graphique 42 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)	61
Graphique 43 : Comparaison des projections de l'inflation (%)	62
Graphique 44 : Evolution du taux directeur et du taux simulé par la règle de Taylor (en %)	62

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du prix de quelques métaux	12
Tableau 2 : Prix de quelque produits alimentaires (en USD)	14
Tableau 3 : Evolution des Exportations et des Importations de la Guinée (en %).....	23
Tableau 4 : Avoirs intérieurs nets (en milliards de GNF).....	29
Tableau 5 : Décomposition des dépôts (GNF et devise).....	30
Tableau 6 : Taux créditeurs et débiteurs moyens (en %).....	31
Tableau 7 : Transactions sur le marché interbancaire	32
Tableau 8 : Qualité du portefeuille du secteur bancaire.....	35
Tableau 9 : Évolution du solde des services par nature (en millions USD).....	48
Tableau 10 : Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD).....	49
Tableau 11 : Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD).....	49
Tableau 12 : Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD)	50
Tableau 13 : Évolution du solde du compte financier (en millions USD).....	50
Tableau 14 : Évolution du solde du global et son financement (en millions USD).....	50
Tableau 15 : Variation en glissement annuel des composantes de l'indice national harmonisé des prix (%).....	52
Tableau 16 : Evolution du PIB réel (en milliards de GNF, sauf indications contraires).....	64
Tableau 17 : La Balance des paiements (en millions de USD).....	65
Tableau 18 : Le taux de change moyen du dollar américain sur le marché officiel et dans les bureaux de change agréés.....	66
Tableau 19 : Taux de change effectif réel et nominal.....	66
Tableau 20 : Evolution des prix par fonction de la région de Conakry.....	66
Tableau 21 : Situation monétaire intégrée (en milliards de GNF).....	67
Tableau 22 : Recettes mobilisées de l'Etat (en milliards de GNF)	68
Tableau 23 : Dons mobilisés par l'Etat (en milliards de GNF).....	68
Tableau 24 : Dépenses publiques (en milliards de GNF)	69
Tableau 25 : Soldes budgétaires.....	69
Tableau 26 : Financement.....	69

PREAMBULE

Disposition Générale

Conformément à la loi L/2017/017/AN du 08 juin 2017 portant Statut de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), dans son Article 10, l'une des missions de la BCRG est de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire. Dans la réalisation de cette mission, l'objectif principal poursuivi par la BCRG est d'assurer la stabilité des prix, conformément à son mandat prévu à l'Article 9 du Statut de la Banque.

Pour atteindre son objectif principal, la BCRG utilise plusieurs instruments indirects de politique monétaire, notamment les opérations d'open market. En outre, le taux directeur et le coefficient de réserves obligatoires sont utilisés pour donner l'orientation de la politique monétaire. Dans la mise en œuvre de la politique monétaire, la Banque Centrale de la République de Guinée pratique un régime de ciblage des agrégats monétaires. Ainsi, pour mieux maîtriser l'inflation, elle agit sur la base monétaire qui est l'objectif opérationnel.

Le Rapport sur la Politique monétaire

Le Rapport sur la politique monétaire (RPM) présente l'examen par la Banque Centrale des tendances économiques et de l'inflation, ainsi que la performance des politiques. Dans la même lancée, le rapport fournit une analyse des évolutions économiques et financières susceptibles d'influer sur la trajectoire de l'inflation à moyen terme, partant, sur les choix politiques futurs de la Banque Centrale. À cet égard, le RPM favorise une compréhension de la conduite de la politique monétaire, tout en intégrant les anticipations du public par rapport au niveau d'inflation bas, prévisible et soutenable.

En outre, le RPM est l'un des principaux canaux par lesquels la Banque Centrale de la République de Guinée informe le public sur la conduite de la politique monétaire de manière régulière ou en temps opportun. Il sert ainsi à répondre aux attentes du public vis-à-vis d'une Banque Centrale qui se veut transparente et responsable dans l'accomplissement de sa mission de conduite de la politique monétaire.

Le Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire est l'organe de la Banque Centrale chargé de la définition de la politique monétaire et de ses instruments ainsi que des autres missions qui lui sont dévolues, conformément aux dispositions du statut de la BCRG (Article 56).

Le Comité de Politique Monétaire comprend le Gouverneur, les Vice-gouverneurs et quatre (4) membres nommés *intuitu personae*, pour leur compétence en matière économique, monétaire, financière ou juridique.

Le Comité est présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale. En cas d'absence ou d'empêchement, l'un des Vice-gouverneurs assurant l'intérim du Gouverneur, préside la session du Comité. Il se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que nécessaire et au moins quatre fois par an. Chaque membre du Comité de Politique Monétaire a le droit de vote et dispose, à cet effet, d'une voix. Selon l'Article 60 du statut de la Banque Centrale de la République de Guinée, les décisions du Comité de Politique Monétaire sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés par les membres. En cas d'égalité dans le partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Liste des membres du Comité de Politique Monétaire :

1. Dr Karamo KABA, Gouverneur de la BCRG, Président du CPM ;
2. El Hadj Mohamed Lamine CONTE, Premier Vice-Gouverneur ;
3. Mme Souadou BALDE, Deuxième Vice-Gouverneur ;
4. Dr Makan DOUMBOUYA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ;
5. Dr Sékou Falil DOUMBOUYA, Consultant ;
6. M. Mamadou Bailo BALDET, Consultant ;
7. M. Pema GUILAVOGUI, Conseiller Principal, Ministère du Plan et de la Coopération International.

Secrétariat du Comité de Politique Monétaire

Mme Mariama ciré SYLLA, Directrice Générale des Études et des Statistiques



COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu sa quinzième réunion ordinaire, le vendredi 27 septembre 2024, sous la Présidence de Dr Karamo KABA, Gouverneur de la BCRG.

Au cours de cette réunion, les membres du CPM ont passé en revue les évolutions récentes de la conjoncture économique internationale et nationale, ainsi que les perspectives à court et à moyen termes de l'inflation.

Au niveau international, l'économie mondiale a accumulé des difficultés aussi bien dans les économies avancées qu'émergentes. Ce ralentissement de l'activité économique mondiale s'est traduit par une décélération de l'inflation dans la plupart des pays. Quant à l'inflation sous-jacente, elle a poursuivi son repli.

Sur la base de cette tendance baissière des prix, la majorité des banques centrales ont observé la prudence dans la conduite de leur politique monétaire, en maintenant leurs principaux taux directeurs inchangés au cours du deuxième trimestre 2024.

Au titre de la conjoncture nationale, l'activité économique est restée résiliente avec une croissance du PIB réel de 7,4 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2024, après 7,9 % au premier trimestre, soutenue par la demande intérieure et extérieure.

Dans le contexte de normalisation post-incendie, l'inflation nationale a ralenti, passant de 5,8 % en mars à 5,2 % en juin 2024. A Conakry, elle a atteint 8,0 % en juin 2024, contre 8,8 % en mars 2024. L'inflation sous-jacente a également reflué, atteignant 2,6 % au niveau national et 2,9 % à Conakry.

S'agissant de la masse monétaire à fin juin 2024, elle a progressé de 26 % en glissement annuel pour atteindre GNF 64 080,7 milliards, en lien avec l'accroissement des avoirs intérieurs nets, contenu par la baisse des avoirs extérieurs nets.

La liquidité bancaire a augmenté de 73,5 % pour atteindre GNF 11 557,4 milliards à fin juin 2024, imputable au renforcement des réserves excédentaires liées à l'augmentation des dépôts bancaires.

Sur le marché des changes, le Comité a noté qu'à fin juin 2024, le franc guinéen s'est légèrement déprécié de 0,2 % face au dollar sur le marché officiel, tandis qu'il s'est apprécié de 0,3 % par rapport au dollar dans les bureaux de change agréés.

Au deuxième trimestre 2024, le comité a relevé que la gestion des finances publiques a été rigoureuse comme au trimestre précédent, se traduisant ainsi par des excédents de certains indicateurs. Le solde budgétaire, dons inclus, a enregistré un excédent de GNF 815,6 milliards (1,4 % du PIB), contre GNF 2 115,7 milliards (3,6 % du PIB) au trimestre précédent. Le solde primaire est également resté excédentaire avec GNF 1 268,0 milliards (2,1 % du PIB), soit environ la moitié du niveau du premier trimestre 2024.

En termes de perspectives, le Comité a noté l'amélioration de l'approvisionnement en carburant, les bonnes perspectives de croissance liées au projet Simandou et les efforts continus dans la mise en œuvre de la politique de change. Ainsi, l'inflation en glissement annuel à Conakry s'établirait à 7,8 % en moyenne au troisième trimestre et terminerait à 7,2 % au dernier trimestre 2024. En outre, l'inflation devrait retomber à 6,4 % à fin 2025 et remonter à 7 % au troisième trimestre 2026, en lien avec les effets de la hausse de la demande qui résulterait de l'exploitation du projet de Simandou.

Cependant, l'inflation pourrait rester à un niveau plus élevé, soutenu notamment par la dynamique des prix dans le secteur des services dans certaines économies développées, la hausse du protectionnisme et l'incertitude géopolitique. A cela s'ajoutent des risques au niveau national, à savoir : i) les éventuelles tensions sociopolitiques ; ii) la suspension prolongée de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant et iii) les éventuelles catastrophes naturelles.

En dépit des risques suscités, le Comité a identifié les facteurs d'atténuation suivants : la baisse attendue des prix mondiaux des produits alimentaires importés et les mesures gouvernementales pour améliorer l'approvisionnement en électricité.

Sur la base de l'évolution récente des prix et des risques y afférents, des activités économiques au niveau national et de la situation extérieure de la Guinée, **le Comité a décidé, à l'unanimité moins une voix¹ de ses membres, de maintenir inchangées les conditions monétaires.** Ainsi, le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires sont maintenus à 11 % et 13 %, respectivement.

Fait à Conakry, le 27 septembre 2024

Dr Karamo KABA

Président du Comité de Politique Monétaire

¹ Dr Karamo KABA a préconisé une détente des conditions monétaires.

Résumé analytique

1. Au deuxième trimestre 2024, l'économie mondiale a continué de bénéficier d'une bonne dynamique de l'activité économique dans la plupart des économies avancées, accompagnée d'une poursuite du recul global de l'inflation.
2. Aux États-Unis, l'économie a maintenu sa solide progression avec un taux de croissance annuel de 3,1 %, contre 2,9 % au trimestre précédent.
3. Dans la zone euro, au deuxième trimestre 2024, la croissance a légèrement augmenté pour atteindre un taux de 0,6 % en glissement annuel, après avoir atteint 0,5 % au trimestre précédent.
4. Dans les pays émergents et en développement, la croissance a montré des tendances contrastées au cours du deuxième trimestre 2024. En Chine, l'économie a ralenti de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même période en 2023, se fixant à 4,7 %. En revanche, au Nigeria, la croissance s'est accélérée, se situant à 3,1 % après 2,5 % au trimestre précédent.
5. Le marché des matières premières a enregistré une hausse de l'indice global au deuxième trimestre 2024, atteignant 107,0 en juin 2024 contre 105,9 en mars 2024, soit une augmentation de 1,1 %. En glissement annuel, cet indice a progressé de 7,8 %, soutenu par une hausse de l'indice énergétique (+9,0 %) et de l'indice non énergétique (+5,6 %).
6. Comme lors des trimestres précédents, l'inflation a généralement continué de reculer dans les économies émergentes et avancées, bien que quelques régions aient observé de légères hausses. Cette baisse s'est notamment manifestée aux États-Unis, en Afrique du Sud et au Maroc.
7. Au deuxième trimestre 2024, malgré de fortes attentes d'assouplissement monétaire par les marchés financiers, la majorité des banques centrales des économies avancées et des pays émergents ont opté pour la prudence, en maintenant leurs taux directeurs inchangés, en réponse à la baisse globale de l'inflation.
8. Au niveau national, la croissance en glissement annuel du PIB s'est établie à 7,4 %, contre 7,9 % au premier trimestre 2024, soutenue par les demandes intérieure et extérieure².
9. Lors de sa session de juin 2024, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les conditions monétaires inchangées pour soutenir l'économie post-incendie. Le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires ont été ainsi maintenus à 11 % et 13 %, respectivement.
10. À fin juin 2024, la masse monétaire a enregistré une augmentation sur une année glissante de 26 %, atteignant GNF 64 080,7 milliards, contre GNF 50 850,4 milliards à fin juin 2023. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des avoirs intérieurs nets (+51,9 %), partiellement compensée par une baisse des avoirs extérieurs nets (-20,2 %).

² Les séries trimestrielles du PIB et de ses composantes sont estimées par la BCRG.

11. À fin juin 2024, la liquidité du système bancaire s'est améliorée de 73,5 % en glissement annuel, pour se chiffrer à GNF 11 557,4 milliards, en lien avec l'augmentation des réserves excédentaires résultant de la hausse des dépôts.
12. À fin juin 2024, le franc guinéen s'est légèrement déprécié face au dollar sur le marché officiel, mais s'est apprécié dans les bureaux de change agréés. En effet, sur le marché officiel, il s'est déprécié de 0,2 % et 0,3 % respectivement par rapport à fin juin 2023 et à fin mars 2024, pour s'établir à GNF 8 531,7371. Toutefois, dans les bureaux de change agréés, il a poursuivi son appréciation, atteignant un taux de GNF 8 650, soit un taux de 0,3 % par rapport à ces deux périodes.
13. A fin juin 2024, les réserves de change ont poursuivi leur tendance baissière constatée depuis le deuxième trimestre 2023. En effet, entre fin juin 2023 et fin juin 2024, les réserves internationales brutes se sont contractées de 6,1 %, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 922,1 millions.
14. S'agissant de la stabilité financière, entre juin 2023 et juin 2024, la qualité du portefeuille client du secteur bancaire s'est légèrement dégradée, avec le taux de dégradation brute passant de 9,5 % à 10,1 %. En juin 2024, les créances douteuses et contentieuses brutes ont atteint GNF 2 050,3 milliards, représentant une augmentation de 23,6 % par rapport à juin 2023 et de 3,1 % par rapport à mars 2024. Toutefois, le secteur bancaire reste solvable avec un ratio de solvabilité moyen supérieur à la norme minimale de 10 %.
15. Au deuxième trimestre 2024, les finances publiques ont continué à s'améliorer, bien que moins fortement qu'au premier trimestre. Le solde budgétaire, incluant les dons, a affiché un excédent de GNF 815,6 milliards (1,4 % du PIB), comparé à GNF 2 115,7 milliards (3,6 % du PIB) au trimestre précédent. De même, le solde primaire est resté excédentaire avec GNF 1 268,0 milliards (2,1 % du PIB), soit près de la moitié du surplus du premier trimestre 2024 (GNF 2 294,2 milliards, 3,9 % du PIB).
16. Au deuxième trimestre 2024, la balance des paiements a enregistré une diminution de la capacité de financement, passant de USD 419,80 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 416,12 millions. Cette baisse s'explique principalement par la réduction de l'excédent du compte de capital, bien que partiellement compensée par une amélioration de l'excédent du compte des transactions courantes.
17. Dans le contexte de normalisation post-incendie, l'inflation nationale a poursuivi sa décélération amorcée en février 2024. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 5,8 % en mars à 5,4 % en mai, pour atteindre 5,2 % en juin 2024. Ce ralentissement a été observé dans toutes les régions, à l'exception de Mamou et Faranah. À Conakry, le taux d'inflation en glissement annuel a également diminué, passant de 8,8 % en mars 2024 à 8,0 % en juin 2024.
18. Au niveau national, l'inflation sous-jacente, excluant les produits énergétiques et frais, a également continué à ralentir depuis le premier trimestre 2024. En glissement annuel, elle est passée de 3,7 % en mars 2024 à 2,6 % en juin 2024. Dans la région de Conakry, elle a également reculé, passant de 4,1 % en mars 2024 à environ 2,9 % en juin 2024, soit une baisse de 1,2 point de pourcentage.

19. En perspectives, l'inflation en glissement annuelle à Conakry devrait s'établir à 7,8 % en moyenne au troisième trimestre 2024, avant de diminuer à 7,2 % au quatrième trimestre 2024.

20. Les principaux risques pesant sur les perspectives de l'inflation incluent :

- ✓ la suspension prolongée de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant à compter du 1er juin 2024 pourrait exacerber la baisse de l'offre de devise, et donc accentuer la dépréciation du franc guinéen par rapport aux principales devises ;
- ✓ les inondations survenues et autres éventuelles catastrophes naturelles qui pourraient engendrer une baisse de la production agricole ;
- ✓ d'éventuelles tensions sociopolitiques ralentissant les activités économiques.

21. Toutefois, ces risques inflationnistes pourraient être atténués par :

- ✓ la baisse attendue des prix mondiaux des produits alimentaires importés ;
- ✓ les mesures gouvernementales pour améliorer l'approvisionnement en électricité ;
- ✓ un succès attendu de la campagne agricole 2024-2025.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au second trimestre 2024, la situation économique mondiale a été marquée par le maintien de la bonne dynamique de la croissance dans la plupart des économies avancées ainsi que la poursuite du recul de l'inflation au niveau global.

De même, malgré les anticipations persistantes de réduction des taux d'intérêts par les marchés, la quasi-totalité des Banques centrales aussi bien des économies avancées que des pays émergents ont opté pour la prudence en maintenant inchangés leurs taux directeurs durant le trimestre sous-revu. Aussi, comme aux deux derniers trimestres, les marchés boursiers ont enregistré de bonnes performances pour le deuxième trimestre consécutif, en lien avec la bonne dynamique économique des États-Unis et des décisions de politiques monétaires plus favorables. Le dollar est resté fort vis-à-vis des principales monnaies durant le second trimestre 2024.

1.1. Activité économique mondiale

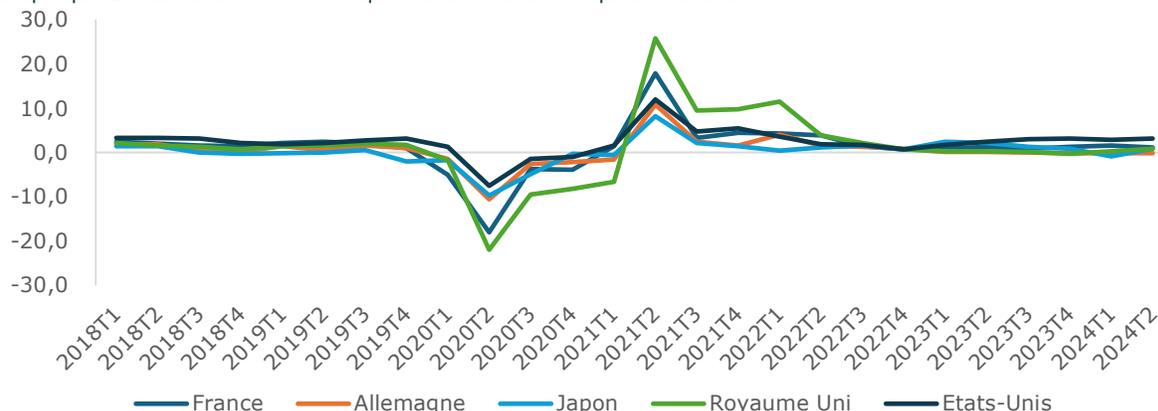
Au second trimestre 2024, l'activité économique aux États-Unis a poursuivi sa bonne dynamique, avec un taux de croissance, en glissement annuel, de 3,1 %, après 2,9 % atteint au trimestre précédent. Cette dynamique est principalement portée par la hausse des dépenses de consommation des ménages et la bonne vigueur de l'investissement privé. La consommation des ménages a été soutenue par les dépenses en biens (véhicules automobiles et pièces détachées, ameublement et équipements ménagers durables, essence et autres biens énergétiques) et des services (soins de santé, logement et services publics, et services de loisirs). Par ailleurs la hausse des investissements privés a été observée au niveau du commerce, les équipements et la propriété intellectuelle.

Dans la zone euro, le taux de croissance s'est légèrement accru pour se situer, en glissement annuel, à 0,6 % au second trimestre 2024, après 0,5 % au trimestre précédent. En Allemagne, l'activité économique est restée atone avec un taux de croissance, en glissement annuel, négatif de 0,1 %, après une contraction de 0,2 % au premier trimestre, en raison d'une baisse de la formation brute de capital fixe dans le secteur machines et équipements et dans la construction. En France, le taux de croissance en glissement annuel s'est établi à 1,1 %, après 1,5 % au premier trimestre 2024. La croissance française a été tirée par un rebond des investissements privés et une bonne dynamique des exportations dans un contexte de stabilité de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, l'activité économique, en glissement annuel, a maintenu sa bonne dynamique entamée en début d'année avec un taux de croissance réel passant de 0,3 % au premier trimestre à 0,9 % au second trimestre. Cette croissance est soutenue par le secteur des services (particulièrement les sous-secteurs des activités professionnelles, scientifiques et techniques ; de la communication et du transport), tandis que le secteur de la production (notamment manufacturière) et celui de la construction ont reculé au cours du trimestre.

Au Japon, après une contraction au premier trimestre, le pays a renoué avec la croissance au second trimestre, passant ainsi d'une contraction de 0,9 % au premier trimestre 2024 à une croissance de 0,8 %, tirée par la consommation des ménages et l'investissement privé.

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées



Source : Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

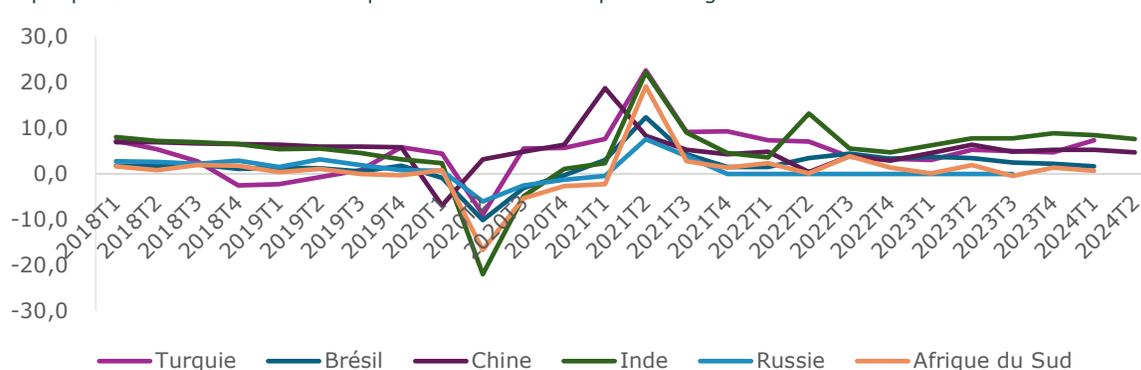
En Chine, l'activité économique a décéléré de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même période de 2023, pour se situer à 4,7 %, après 5,3 % au premier trimestre 2024. Cette croissance est portée par les performances robustes des secteurs clés de la fabrication et des services, ainsi qu'un commerce extérieur très dynamique, malgré les difficultés du marché immobilier et la faiblesse de la demande intérieure.

En Inde, selon les estimations provisoires, la croissance du PIB serait de 7,6 % au deuxième trimestre 2024. Cette croissance est principalement tirée par une demande intérieure robuste. Selon les secteurs, le PIB a été soutenu par l'industrie manufacturière, la construction, l'immobilier et les services.

Au Maroc, la croissance a progressé de 2,9 % au second trimestre 2024, en variation annuelle, contre 2,5 % au trimestre précédent, résultant d'un accroissement plus soutenu de la demande intérieure, particulièrement les dépenses de consommation.

Au Nigeria, la croissance du PIB réel s'est établie à 3,1 % au second trimestre, après avoir atteint une croissance de 2,5 % au trimestre précédent. Cette performance est le résultat de l'amélioration des activités dans le secteur des services suivi de celui de l'industrie qui a rebondi au second trimestre, après une contraction au premier trimestre.

Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes



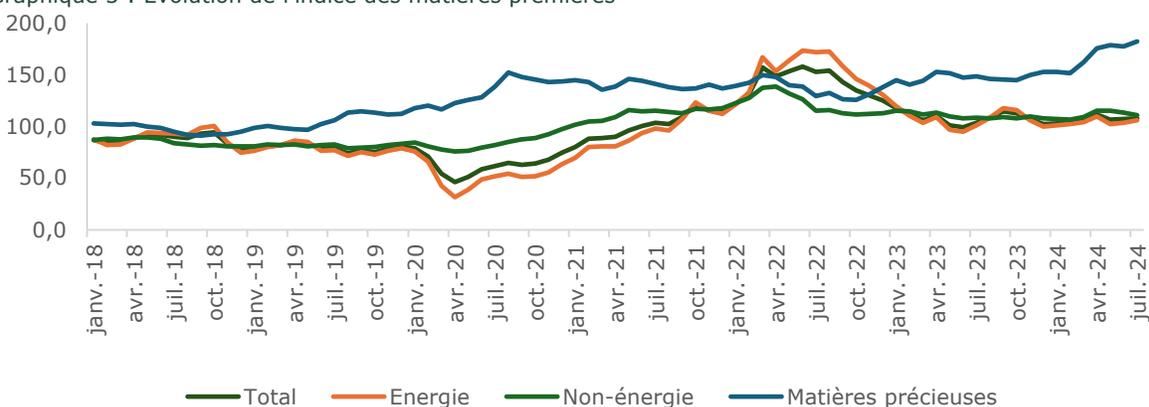
Source : Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

1.2. Matières premières et inflation

1.2.1. Matières premières

L'indice global des matières premières de la Banque mondiale s'est établi à 107,0 en juin 2024, contre 105,9 en mars, soit une progression de 1,1 %. En glissement annuel, cet indice enregistre une croissance de 7,8 %. Cette hausse, en glissement annuel, résulte du raffermissement aussi bien de l'indice énergétique (+9,0 %) que celui non-énergétique (+5,6 %).

Graphique 3 : Évolution de l'indice des matières premières



Source : Banque Mondiale

De même, l'indice des prix des métaux précieux a fortement augmenté, passant de 162,0 en mars à 177,6 en juin 2024, soit une hausse de 9,6 % en variation trimestrielle et de 20,5 % en glissement annuel. Dans ce contexte, le prix de l'or a enregistré une hausse de 12,7 % par rapport au premier trimestre 2024 et 19,7 % par rapport à juin 2023, pour atteindre USD 2 326,4/onçe. Le prix de l'or continue de monter en raison de la forte demande des investisseurs privés et des banques centrales. Ce regain de la demande est surtout motivé par le besoin de protection et de diversification du portefeuille dans un contexte géopolitique et économique de plus en plus incertain.

Aussi, le cours de l'aluminium a atteint USD 2 497,6/ tonne métrique en juin 2024, soit une hausse de 12,2 % et 14,3 % en variation trimestrielle et annuelle, respectivement. Toutefois, le cours du fer a reculé au cours du trimestre sous-revu, passant de USD 109,8/tonne métrique en mars 2024 à USD 107,4/tonne métrique en juin, soit une baisse de 2,1 % par rapport à mars et une baisse de 5,3 % par rapport à juin 2023.

Tableau 1 : Évolution du prix de quelques métaux

	Sep-23	Déc-2023	Mars-2024	Juin-2024	Variation (en %)	
					Trimestrielle	Annuelle
Or (onçe)	1916,0	2026,2	2158.0	2326.4	7.8	19.7
Aluminium	2184.7	2192.2	2226.2	2497.6	12.2	14.3
Fer	121.0	137.1	109.8	107.4	-2.1	-5.3

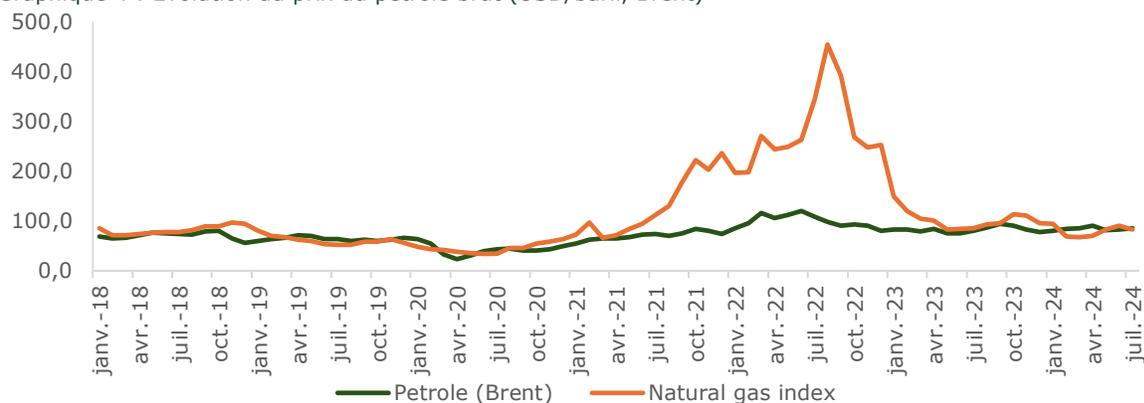
Source : Banque Mondiale

Contrairement au premier trimestre 2024, le marché pétrolier a replié au second trimestre, en lien avec la baisse de la demande chinoise. Ainsi, le prix du pétrole baril (Brent) est passé

de USD 85,4 en mars 2024, à USD 82,6 en juin 2024, soit une baisse de 3,4 % en variation trimestrielle. Toutefois, en glissement annuel, le prix du baril progresse de 10,2 %.

En revanche, sur le marché du gaz naturel, les prix ont fortement rebondi avec l'indice qui s'établit à 90,4 en juin contre 67,8 en mars 2024, correspondant à une hausse d'un-tier en variation trimestrielle et de 7,2 % en glissement annuel. Ce rebond est en lien avec la poursuite des tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient, et la forte demande des marchés asiatiques. Sur les marchés des principaux consommateurs américains et européens, le prix du gaz naturel s'est établi à USD 2,5/mmbtu³ et USD 10,9/mmbtu, à fin juin 2024, respectivement, soit une hausse de 67,5 % et 27,1 % par rapport à mars 2024. En glissement annuel, les prix se sont accrus de respectivement de 15,1 % et 5,0 %.

Graphique 4 : Évolution du prix du pétrole brut (USD/baril, Brent)



Source : Banque Mondiale

Les prix de certains produits alimentaires tels que le riz et l'huile de palme ont augmenté, en glissement annuel, au cours de la période sous-revue. Ainsi, les prix du riz et de l'huile de palme ont progressé simultanément de 20,0 % et 6,9 % pour se fixer à USD 595/tonne et de USD 873,7/tonne. De même, les cours du café, du cacao et du thé ont tous connu de fortes hausses au second trimestre, pour s'établir à USD5,5/kg (+19,8 %), USD8,3/kg (+160,7 %) et USD3,2/kg (+19,6 %), respectivement.

En revanche, les prix du sucre, du blé, et du maïs, se sont à nouveau contractés, en glissement annuel de 21,6 %, 23,1 % et 27,9 %, respectivement, pour se situer à USD0,4/kg, USD265,6/tonne et USD192,5/tonne en juin 2024. Cette tendance baissière est portée par le maintien des exportations par Kiev, l'abondance de l'offre russe et australienne en blé, et les belles récoltes brésiliennes de maïs et de soja.

³ million British Thermal Units

Tableau 2 : Prix de quelque produits alimentaires (en USD)

	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2	Variation (%)	
						Trimestrielle	Glissement annuel
Sucre (kg)	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	-10,5	-21,6
Blé (tonne)	345,5	314,7	291,1	274,8	265,6	-3,4	-23,1
Riz (tonne)	496,0	587,0	610,0	584,0	595,0	1,9	20,0
Maïs (tonne)	266,9	223,8	206,5	190,6	192,5	1,0	-27,9
Huile de palme (tonne)	817,0	829,6	813,5	942,9	873,7	-7,3	6,9
Thé (kg)	2,7	2,8	2,7	2,7	3,2	19,9	19,6
Cacao	3,2	3,6	4,2	7,1	8,3	16,7	160,7
Café	4,6	4,0	4,6	4,6	5,5	18,9	19,8

Source : Banque Mondiale

1.2.2. Inflation

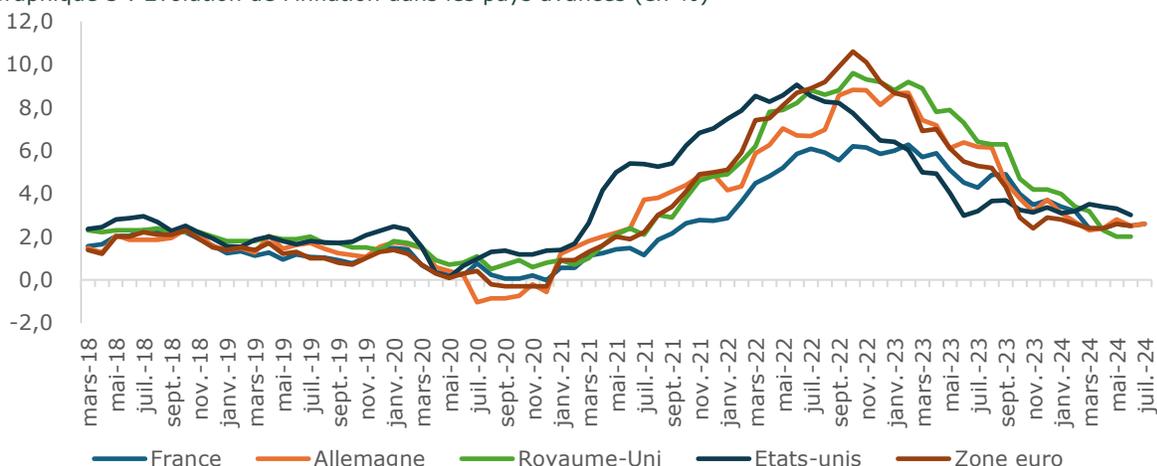
Comme aux trimestres précédents, les taux d'inflation, aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents, ont généralement poursuivi leur repli entamé en 2023.

Aux États-Unis, le taux d'inflation, en glissement annuel, a reculé à 3,0 % en juin 2024, contre 3,5 % en mars 2024. Cette baisse est tirée par le ralentissement de l'inflation aussi bien alimentaire que celle non-alimentaire. Ainsi, l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, a baissé, passant de 3,9 % en mars à 3,4 % en juin 2024.

Dans la zone euro, le taux d'inflation s'est légèrement accru passant de 2,4 % en mars 2024 à 2,5 % en juin, soit les mêmes niveaux observés en Allemagne et en France. L'inflation a tout de même nettement reculé en juin par rapport au mois de mai qui a connu une forte accélération des prix dans plusieurs pays membres tels que la Belgique, le Portugal et la Croatie. De même, l'inflation sous-jacente de la zone s'est stabilisée à 2,9 % en mars et juin 2024.

Au Royaume Uni, après plusieurs mois de baisse consécutifs, le taux d'inflation a finalement atteint l'objectif de la BoE de 2,0 % en mai et, est resté stable en juin. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a également ralenti passant de 4,7 % mars 2024 à 4,2 % en juin 2024.

Graphique 5 : Évolution de l'inflation dans les pays avancés (en %)



Source : OCDE

En Chine, le taux d'inflation reste toujours très bas, soit 0,2 % en juin et 0,5 % en juillet, après 0,1 % en mars, tandis que l'inflation sous-jacente s'est établie à 0,6 % en juin. Ce qui indique que le risque d'un retour de la déflation n'est pas écarté, dans un contexte de faible demande domestique. Ainsi, les prix des denrées alimentaires ont baissé de 2,1 % sur un an.

En Turquie, l'inflation s'est accélérée de façon continue, mois après mois, pour plafonner à 71,6 % en juin, après 68,6 % à fin mars 2024. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a également atteint des sommets, s'établissant à 71,0 % en juin, contre 73,8 % en mars 2024. Cette accélération s'explique principalement par la hausse des prix des transports, du logement et des services publics.

Au Brésil, après plusieurs mois consécutifs de baisse, l'inflation est repartie en hausse au mois de mai pour s'établir à 4,2 % en juin puis 4,5 % en juillet, contre 3,9 % en mars. Les prix ont accéléré au niveau des sous-secteurs de l'immobilier et du transport, et contenus par le ralentissement des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 3,1 % en juin, après 4,3 % en mars 2024.

En Afrique du Sud, le taux d'inflation a décéléré et s'est situé à 5,0 % en juin et 4,6 % en juillet, proche de la cible (4,5 %) de la Banque Centrale, après 5,3 % en mars 2024. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a également reflué pour se situer à 4,4 % en juin et 4,3 % en juillet, contre 4,8 % en mars 2024. Ce reflux de l'inflation est expliqué par le recul des prix au niveau des sous-secteurs de l'alimentation et les boissons non alcoolisées, des transports, du logement et des services publics.

Au Maroc, le taux d'inflation s'est établi à 1,8 % en juin et 1,3 % en juillet 2024. Cette décélération résulte d'un ralentissement marqué des prix des produits alimentaires. Parallèlement, l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix soumis à l'intervention de l'Etat et les produits à prix volatils, ralentit passant de 2,5 % en mars à 2,4 % en juin et 2,1 % en juillet, en lien avec le recul des produits alimentaires et les prix des produits manufacturés.

Au Nigeria, l'inflation, en glissement annuel, poursuit son accélération en atteignant 34,2 % en juin, contre 33,2 % en mars 2024. De même, le taux d'inflation sous-jacente, excluant les prix des produits agricoles volatils, est monté à 27,4 % en juin, contre 25,9 % en mars 2024.

Les plus fortes augmentations ont été enregistrées au niveau des fonctions loyers, transport, hébergement, et santé. Toutefois, le taux d'inflation a décéléré au mois de juillet à 33,4 %.

Dans la zone UEMOA, le taux d'inflation a connu une accélération au second trimestre, imputable à la progression des prix des produits alimentaires, et atténuée par des décélérations au niveau des fonctions « Transport » et « Logement ». Ainsi, le taux d'inflation zonal est passé de 2,9 % en mars à 4,4 % en juin et juillet. De même, l'inflation sous-jacente, définie comme hors énergie et produits frais, est passée de 2,2 % en mars à 2,4 % en juin et 2,6 % en juillet 2024, en glissement annuel.

Au Liberia, le taux d'inflation a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 6,2 % en juin, contre 9,4 % en mars 2024 et 10,1 % en décembre 2023, en lien avec la baisse des prix des produits alimentaires importés. Toutefois, l'inflation sous-jacente a accéléré durant le second trimestre, en s'établissant à 3,5 % en juin, contre 2,6 % en mars.

En Sierra Leone, le taux d'inflation a poursuivi sa décélération entamée en début d'année 2024, bien que toujours à des niveaux élevés. Ainsi, le taux d'inflation a chuté à 31,9 % en juin et 29,4 % en juillet, contre 41,7 % en mars et 52,16 % en décembre 2023. Cette décélération résulte de la baisse des prix de la plupart des fonctions de l'indice, à l'exception de celle transport.

Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans les pays émergents (en %)



Source : OCDE

1.3. Politiques monétaires

Au deuxième trimestre 2024, malgré une forte anticipation d'assouplissement monétaire par les marchés boursiers et financiers, la quasi-totalité des Banques Centrales aussi bien des économies avancées que des pays émergents, ont choisi la prudence en maintenant inchangés leurs taux directeurs. Cette décision tient compte de la tendance baissière de l'inflation enregistrée au niveau global.

Aux Etats Unis, la Réserve Fédérale américaine (FED) a décidé, lors de la réunion du *Federal Board* de juin 2024, de maintenir inchangé son taux directeur dans la fourchette de 5,25 à

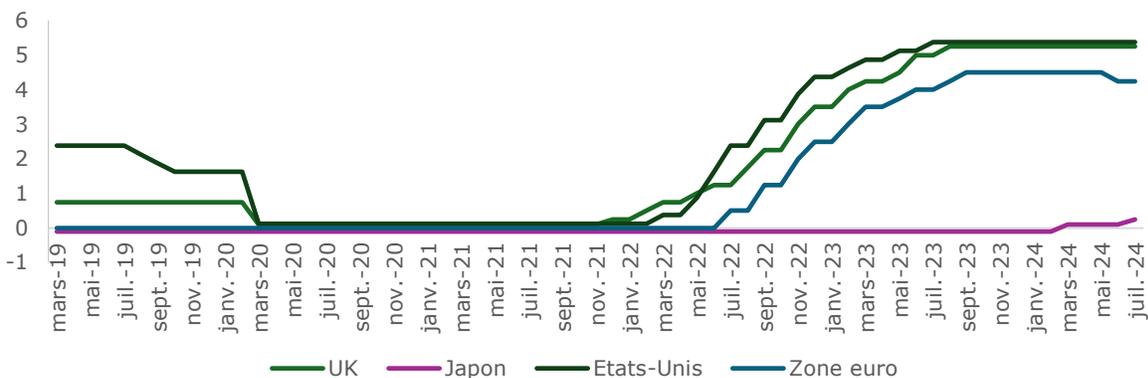
5,50 %. Ce taux est maintenu inchangé depuis juillet 2023, soit la sixième réunion consécutive du Board. En outre, le Comité de Politique Monétaire a décidé de poursuivre la réduction de ses avoirs en titres publics à hauteur de USD 500 milliards au taux minimum de 5,5 %, d'une part, et de USD 160 milliards par jour au taux de 5,3 %, d'autre part.

Dans la zone euro, en raison de la tendance baissière du taux d'inflation vers la cible de 2,0 %, le Conseil des Gouverneurs a décidé, au cours de sa réunion d'avril 2024, d'assouplir les conditions monétaires en réduisant de 25 points de base les trois taux directeurs, à savoir le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à 4,25 %, 4,50 % et 3,75 %, respectivement. Ces taux n'avaient pas été modifiés depuis aout 2023. S'agissant de son programme de rachat d'actifs, le Conseil indique avoir l'intention de continuer à réinvestir intégralement le principal des titres arrivant à échéance achetés dans le cadre du Programme d'achat d'urgence de titres durant une pandémie (PEPP) au cours du premier semestre 2024 et de réduire le portefeuille du PEPP de EUR 7,5 milliards par mois au cours du second semestre 2024.

En Grande Bretagne, les membres du Comité de Politique Monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE), a décidé, lors de leur réunion de juin 2024, de maintenir le taux directeur à 5,25 %. Ce taux est resté inchangé depuis aout 2023.

La Banque du Japon a décidé, lors de sa réunion de juin, de maintenir inchangé son taux directeur dans la fourchette de 0 à 0,1 %. De même, La Banque a également décidé de poursuivre son programme de rachat de titres publics en mettant en place un plan de réduction des titres publiques à hauteurs de USD 5000 milliards au cours des mois à venir.

Graphique 6 : Evolution du taux directeur des principales économies avancées (%)



Source : Bloomberg

En Chine, après s'être sortie d'une inflation négative en février 2024, la Banque Centrale a décidé de ne pas modifier son taux directeur lors de sa réunion de juin en le maintenant à 3,45 % pour soutenir la bonne dynamique de croissance, en particulier dans le secteur de l'immobilier qui connaît une crise sans précédente.

Il en est de même pour l'Inde où la Reserve Banque a opté pour la prudence en maintenant son taux de référence inchangé à 6,5 %. Ce taux n'a pas été modifié depuis février 2023. L'objectif de la Banque est de garantir que l'inflation reste dans la fourchette cible de 2-6 %, sans entraver la croissance.

Au Brésil, la Banque Centrale a également décidé de maintenir la prudence en gardant le taux directeur inchangé à 10,75 %. Ce taux avait été modifié en février 2024.

En Russie, la Banque Centrale, après avoir régulièrement relevé son taux directeur en 2023, a finalement mis une pause en maintenant le taux inchangé à 16,0 % au cours du second trimestre 2024.

En Turquie, après avoir poursuivi le resserrement monétaire, entamé en juin 2023, afin de faire face au taux d'inflation qui a atteint des sommets, dépassant les 70 % en juin 2024, la Banque a décidé de maintenir intact son taux directeur à 50,0 %.

Au Maroc, le Conseil de Bank Al Maghrib a décidé de réduire le taux directeur de 25 points de base à 2,75 %, après l'avoir maintenu inchangé pendant quatre réunions consécutives.

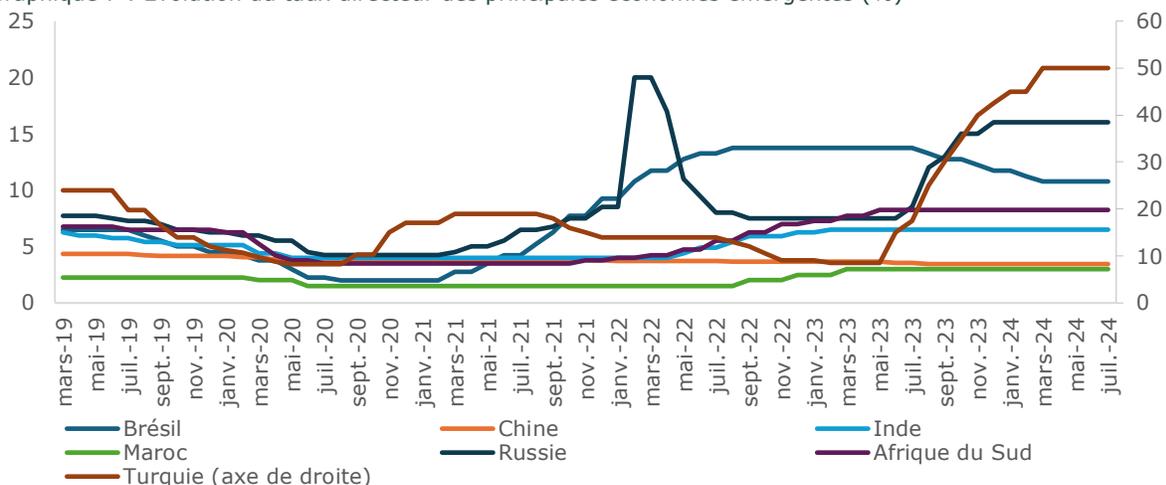
En Afrique du Sud, étant donné que la tendance baissière de l'inflation s'est maintenue, la Reserve Bank a maintenu la prudence en gardant son taux directeur inchangé à 8,25 % lors de la réunion du Comité de juin 2024. Ce taux n'a pas été modifié depuis avril 2023.

Au Nigeria, pour faire face à la forte accélération de l'inflation dans le pays, la Banque Centrale a de nouveau relevé son taux directeur de 150 points de base en le fixant à 26,25 %, lors de la réunion du Comité de politique Monétaire de mai 2024. Aussi, les réserves obligatoires des Banques commerciales et le ratio de liquidité sont maintenues à 45 % et 30 %, respectivement.

Au Ghana, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir la prudence lors de sa réunion de mars 2024, en maintenant inchangé le taux directeur. Ceci en raison du recul continu du taux d'inflation.

Dans la zone UEMOA, en raison de l'atténuation des pressions inflationnistes, le Comité de politique monétaire a décidé, à l'issue de sa réunion de juin 2024, de maintenir son taux directeur et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 3,50 %, et 5,50 %, respectivement.

Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales économies émergentes (%)



Source : Bloomberg

1.4. Marchés financiers et de change

1.4.1. Marchés financiers

Au second trimestre 2024, comme au trimestre précédent, la majorité des marchés financiers mondiaux a maintenu des bonnes performances avec une bonne progression des différents indices boursiers. Cette dynamique a été entretenue par la bonne performance économique américaine et par le maintien des perspectives par les marchés de la baisse des taux d'intérêts en 2024, notamment par la FED et la BCE.

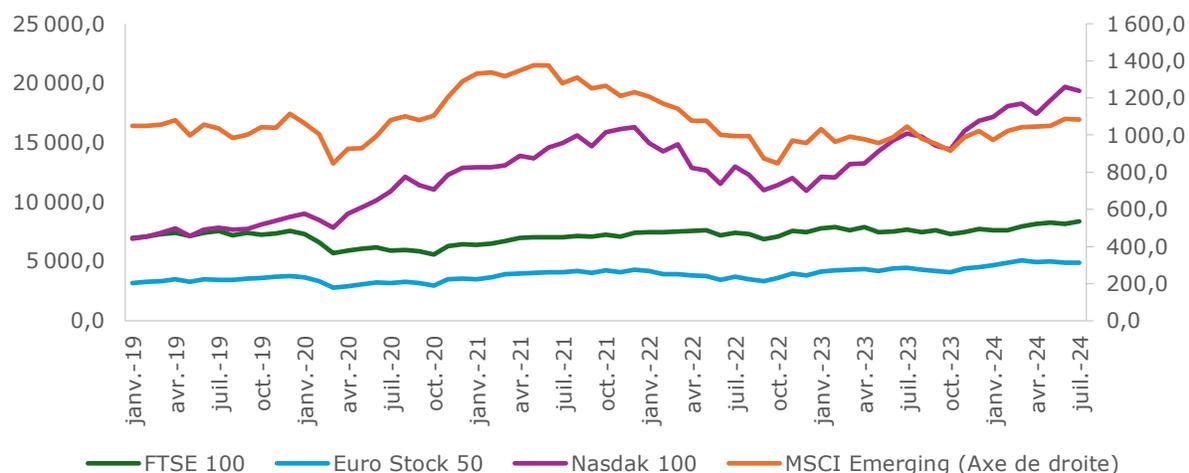
Ainsi, aux Etats-Unis, après avoir fléchi au mois d'avril 2024, les marchés ont rebondi en mai 2024 puis affichés des nouveaux records. Ainsi, l'indice Nasdaq 100 et celui S&P 500 ont progressé de 7,8 % et 3,9 % en juin, respectivement, après 8,5 % et 10,2 %, en mars pour s'établir à 19682,9 points et 5 460,5 points à la fin du second trimestre 2024. En glissement annuel, les deux indices ont gagné 29,7 % et 22,7 %, respectivement. Selon les secteurs, les services technologiques, de la communication et les services aux collectivités ont enregistré une bonne performance, tandis que les secteurs des matériaux, de l'industrie, de l'énergie ont connu une contreperformance durant le trimestre sous-revu. Selon la taille, les grandes entreprises telles que le Magnificent 7, (qui comprend Microsoft, Apple, Google, Meta, Amazon, Nvidia et Tesla) ont été très performantes, tandis que les petites compagnies ont plutôt plié.

Dans la zone euro, cependant, l'indice EURO STOXX 50 qui couvre les 50 plus grandes entreprises de l'euro zone a perdu 3,7 % en juin par rapport à mars 2024 pour atteindre 4 894,0 points, contre 5 083 points à fin mars 2024. La contreperformance de l'indice européen a été entraîné par le recul de la Bourse de Paris qui a été dévisé de 8,9 % en juin, en lien avec la dissolution de l'Assemblée nationale française et l'incertitude entourant la prochaine législature française. Toutefois, en glissement annuel, l'indice EURO STOXX 50 a gagné 11,3 % par rapport à juin 2023.

Les actions britanniques ont enregistré une progression de l'indice FTSE 100 de 2,7 % en variation trimestrielle, soit la même performance qu'au premier trimestre, pour se fixer à 8 164,1 points. De même, l'indice a gagné 8,4 % par rapport à juin 2023. Les marchés Britanniques ont ainsi davantage mis en avant la probable baisse des taux d'intérêts plutôt que les élections de juillet avec les perspectives de l'arrivée du parti Labour au pouvoir, pour permettre aux actions Britanniques de maintenir leur performance.

Au Japon, l'indice Nikkei 225 a perdu 1,9 % en juin après avoir gagné 20,6 % en mars, en variation trimestrielle. Toutefois, en glissement annuel, l'indice a progressé de 19,3 % pour atteindre 39 101,8 points fin juin 2024, tiré par les services d'assurance, de la communication et du matériel électrique.

Graphique 8 : Evolution des indices boursiers



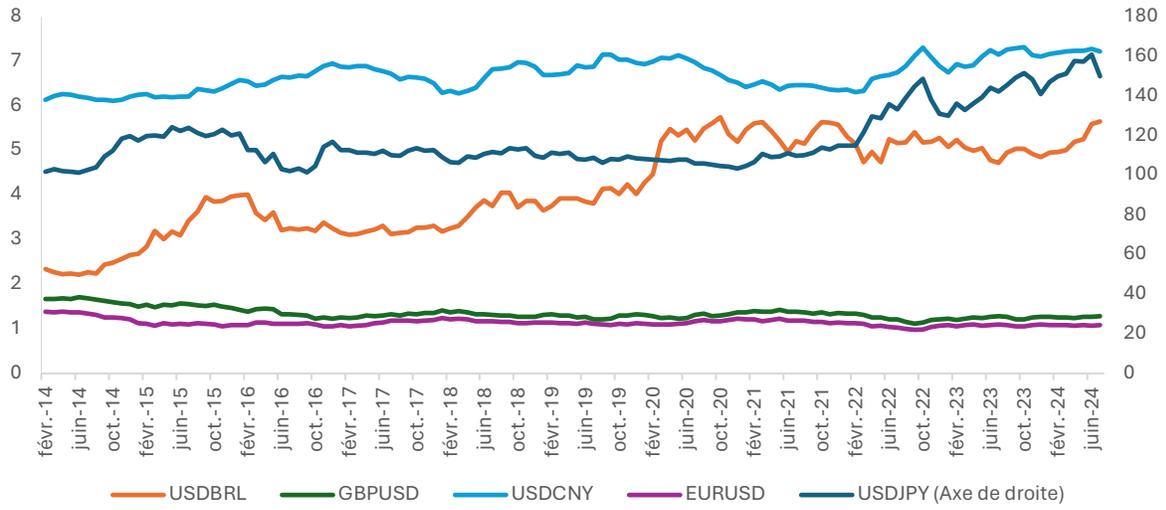
Source : Bloomberg

De même, dans les économies émergentes, l'indice *MSCI Emerging Markets* (EM) a performé avec une progression de 4,1 % par rapport à mars 2024 et 9,8 % par rapport à juin 2023 pour s'établir à 1 086,3 points fin juin 2024. L'Inde, avec sa bonne dynamique macroéconomique et Taiwan soutenu par son industrie de Semi-conducteur ont permis à l'indice de maintenir sa bonne dynamique, comme au premier trimestre. De même, la Chine s'en est bien sorti, tandis que le Brésil a été sous-performant en raison des craintes du marché de l'orientation budgétaire à la suite du changement politique du pays.

1.4.2. Marché de change

Comme au trimestre précédent, le dollar US a enregistré une bonne performance vis-à-vis de la plupart des monnaies des principales économies au cours du second trimestre 2024. La vigueur retrouvée du dollar USD a été tirée par la bonne dynamique économique des Etats Unis, couplée par la non-réduction des taux d'intérêts comme anticipée par les marchés américains. Ainsi, l'euro s'est établi à 1,071 dollar en juin contre 1,079 dollar en mars, soit une dépréciation vis-à-vis du dollar US de 0,7 %, en variation trimestrielle, et une dépréciation de 1,8 % en variation annuelle. De même, la livre sterling s'est fixée à 1,264 le dollar en juin 2024, correspondant à une appréciation du pound vis à vis du dollar de 0,8 %, et une dépréciation de 0,5 % en glissement annuel. Aussi, le Yen (Japon), le Yuan (Chine) et le Real (Brésil) ont perdu 5,9 %, 0,8 % et 10,4 %, respectivement, vis-à-vis du dollar US entre mars et juin 2024. De même, la plupart des monnaies africaines ont également reculé vis-à-vis du dollar au cours du trimestre. Ainsi, le Naira (Nigeria), le Cedis (Ghana) et le CFA (UEMOA) se sont dépréciés de 10,8 %, 13,6 % et 0,7 % en variation trimestrielle, et de 50,0 %, 25,7 % et 1,8 % en variation annuelle, respectivement. Toutefois, le Rand (Afrique du Sud) s'est apprécié durant le trimestre vis-à-vis du dollar (+3,8 % en variation trimestrielle et 3,6 % en variation annuelle), en lien avec les sentiments favorables des marchés à la suite de la réussite des élections de mai 2024.

Graphique 9 : Taux de changes du dollar US vis-à-vis des principales devises



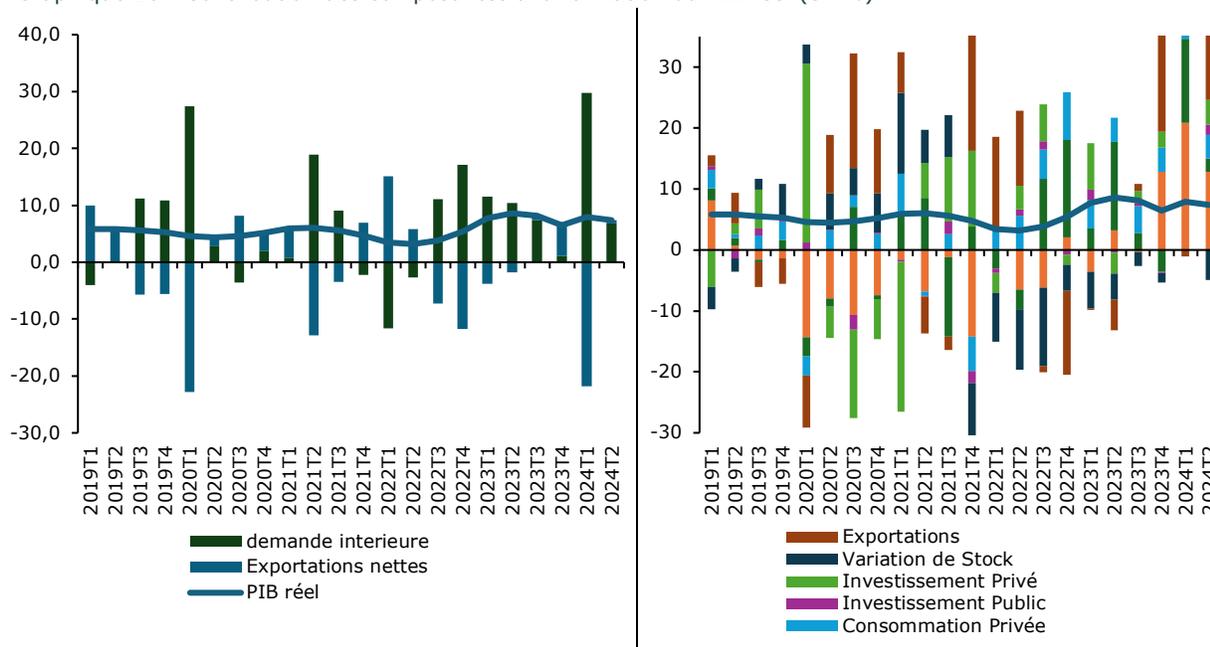
Source : Bloomberg

2. ENVIRONNEMENT NATIONAL

2.1. Croissance économique

Dans un contexte de normalisation de la situation économique post incendie, malgré l'environnement économique international affecté par les différentes crises, l'économie guinéenne est restée résiliente. Au deuxième trimestre 2024, le taux de croissance du PIB, en glissement annuel, s'est établi à 7,4 %, contre 7,9 % au trimestre précédent. Ce niveau est soutenu aussi bien par la demande intérieure que celle extérieure.

Graphique 10 : Contribution des composantes à la formation du PIB réel (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.1.1. Demande intérieure

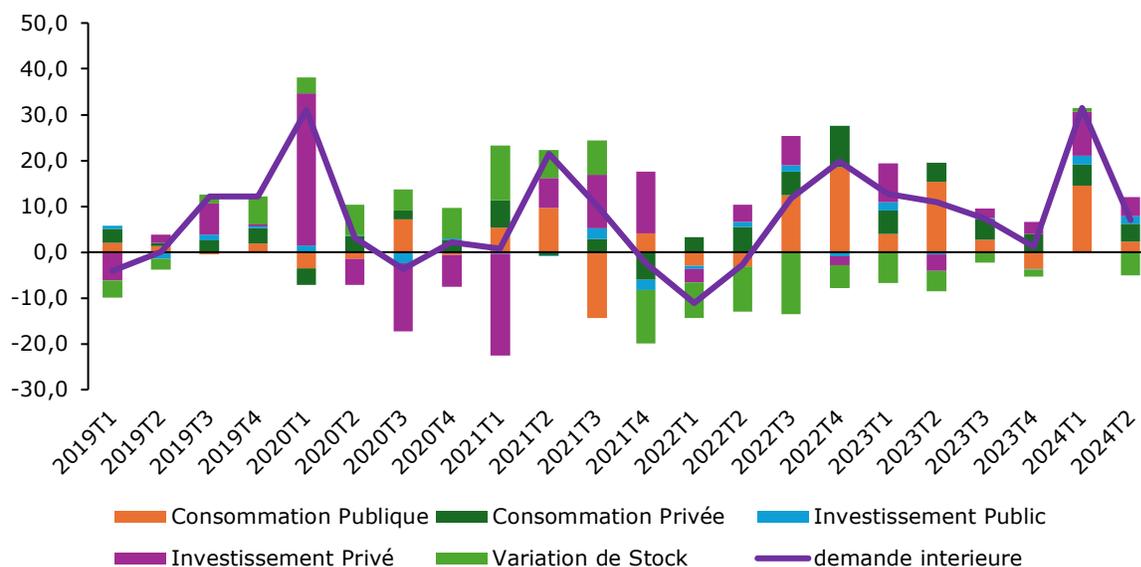
La demande intérieure s'est accrue de 7,0 %, en glissement annuel, contre une hausse de 31,5 % au premier trimestre de l'année. Cette hausse de la demande est liée à l'accroissement des investissements et de la consommation finale. Cette demande a contribué à hauteur de 6,8 points de pourcentage à la croissance économique.

Durant le trimestre, la progression des investissements publics est passé de 42,7 % au premier trimestre 2024 à 102,8 % au deuxième trimestre 2024. Cette hausse provient de l'intensification des travaux d'entretien et de construction des infrastructures routières avant la tombée des pluies, et la poursuite des travaux des bâtiments et ouvrages de génie civil. De même, les investissements privés ont progressé de 39 %, en glissement annuel, contre 52,1 % au trimestre précédent, tirés essentiellement par les investissements du secteur minier.

En glissement annuel, la consommation finale s'est accrue de 7,4 % au deuxième trimestre 2024, après avoir atteint une croissance de 27,2 % au trimestre précédent. Cette hausse est tirée simultanément par les consommations finales privée (8,5 %) et publique (6,1 %). L'augmentation de la consommation finale publique résulte principalement de la hausse

observée au niveau des dépenses courantes, notamment les dépenses primaires. Quant à l'évolution de la consommation finale privée, elle provient de l'effet de la valorisation de l'indice salariale des travailleurs de la fonction publique, conjuguée avec le ralentissement de l'inflation observées depuis février 2024.

Graphique 11 : Contribution des composantes à la formation de la demande intérieure (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.1.2. Exportations nettes

Les exportations nettes ont augmenté, en glissement annuel, de 22,7 % au deuxième trimestre 2024. Elles ont contribué à hauteur de 0,6 point de pourcentage à la croissance du PIB.

Au cours du trimestre, les importations ont fortement progressé de 48,1 %, en glissement annuel, essentiellement tirées par les importations des produits pétroliers et les biens d'équipements. Les importations contribuent à hauteur de 12,8 points de pourcentage à la croissance économique.

De même, en glissement annuel, les exportations ont augmenté de 45,8 %, au deuxième trimestre 2024. Cet accroissement est soutenu par les exportations des produits miniers, notamment la bauxite et l'or, et dans une moindre mesure par celle des produits agricoles. Elles ont contribué à la croissance du PIB d'environ 2 pp, durant le trimestre écoulé. Durant le trimestre, sa contribution à la croissance s'est établie à 13,5 points de pourcentage.

Tableau 3 : Evolution des Exportations et des Importations de la Guinée (en %)

	2022T3	2022T4	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2
PIB réel	3,8	5,4	7,7	8,6	8,2	6,5	7,9	7,4
Importations	25,6	-6,0	15,2	-9,9	1,3	43,0	83,2	48,1
Exportations	-3,6	-29,3	-0,8	-13,4	4,1	57,6	-3,4	45,8

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.1.3. Marché de l'emploi⁴

Au premier trimestre 2023, le marché de l'emploi est caractérisé par une hausse de la demande d'emploi, du nombre d'entreprises créées, du nombre d'offres d'emplois et du nombre de salariés, dans un contexte de baisse du nombre d'entreprises affiliées à la CNSS.

Le nombre de demandeurs d'emploi, auprès des agences formelles, s'est accru de 7,8 %, en variation trimestrielle, pour se situer à 687 au premier trimestre 2024, contre une baisse de 71,3 % au dernier trimestre 2023. Cette hausse provient de l'accroissement des demandes formulées par les hommes (13 %), atténuée par la baisse constatée au niveau des inscriptions des femmes (-1,8 %). En termes de compétences, ces demandeurs d'emploi ont majoritairement des qualifications en « technologies de l'information et de la communication (61,2 %) », « agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires (15,4 %) » et « commerce, administration et droits (15,7 %) ».

Au premier trimestre 2024, le nombre d'entreprises créées a augmenté de 15,5 % pour atteindre 4 238, contre 3 670 au dernier trimestre 2023. Ces créations d'entreprises concernent principalement les branches d'activités de l'industrie (103,6 %), du transport et logistique (57,7 %) et de prestation de services (51,5 %). Par contre, on enregistre une baisse de la création d'entreprises dans les branches d'activités éducation et santé (- 7,5 %) et du commerce (-2,4 %).

Contrairement au dernier trimestre 2023, le nombre d'entreprises privées affiliées à la CNSS a baissé de 14,5 %, en variation trimestrielle, pour se situer à 201 au premier trimestre 2024, résultant de la diminution observée au niveau des entreprises de plus de 1 à 20 salariés (- 20,3 %). Au niveau des branches, cette baisse est observée dans les entreprises de BTP (- 36,2 %), de commerce (-36,0 %) et des activités extractives et industrie (- 25,0 %), dans un contexte de hausse d'affiliation dans les branches agriculture, sylviculture et pêche (375 %).

Durant le premier trimestre 2023, 321 offres d'emploi ont été adressées par les entreprises privées. Ces offres sont en hausse de 75,4 %, par rapport au dernier trimestre 2023, et touche presque toutes les branches d'activités, à l'exception des branches d'activités extractives et de commerce.

Au premier trimestre 2024, le nombre de nouvelles embauches a diminué de 46,6 % pour se situer à 2 091, contre 3 913 au quatrième trimestre 2023. Ces embauches sont réparties comme suit : 1 639 dans l'Administration centrale, 361 dans l'Administration locale et 91 au niveau des entreprises privées.

Le nombre d'agent à la fonction a légèrement progressé de 2,1 % pour s'établir à 115 325 au premier trimestre 2024, essentiellement composé des agents de l'administration centrale.

⁴ Les données sur le marché du travail de même que sur les entreprises fermées au deuxième trimestre 2024 ne sont pas disponibles.

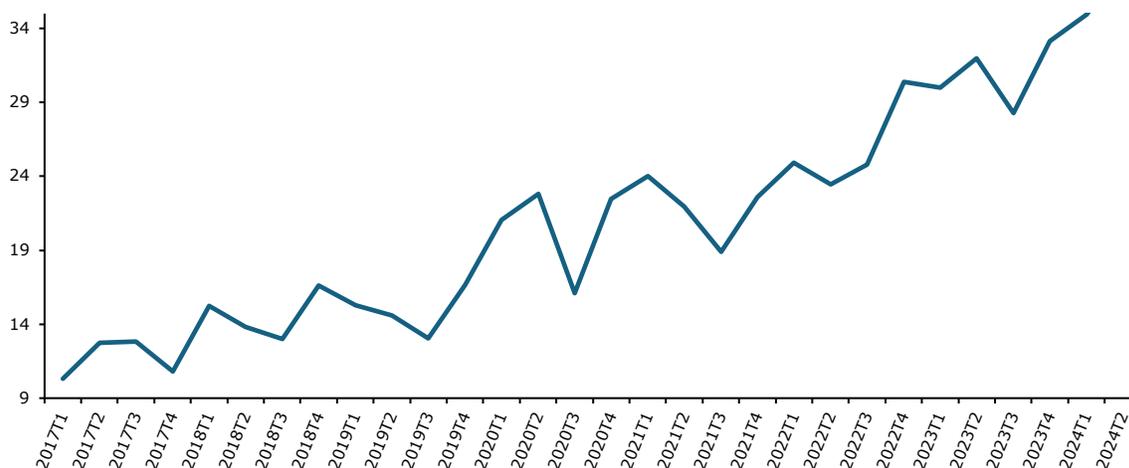
2.2. Activité économique

2.2.1. Production minière

- **Production de Bauxite**

Selon les statistiques du flash hebdo du Ministère des Mines du 30 juin 2024, la production de bauxite a progressé de 10,1 %, par rapport au premier trimestre 2024, pour s'établir à 38,5 millions de tonnes au deuxième trimestre 2024. Cette évolution provient, entre autres, des effets de l'opérationnalisation du bureau d'évaluation de la qualité et quantité de la bauxite mis en place par le Ministère des Mines et de la Géologie, l'augmentation de la production suite à l'entrée en production d'une nouvelle société ainsi que les effets de la valorisation continue du prix de référence de la bauxite guinéenne. De même, la production a également augmenté de 20,3 % en glissement annuel.

Graphique 12 : Evolution trimestrielle de la production de bauxite (en millions de tonnes)

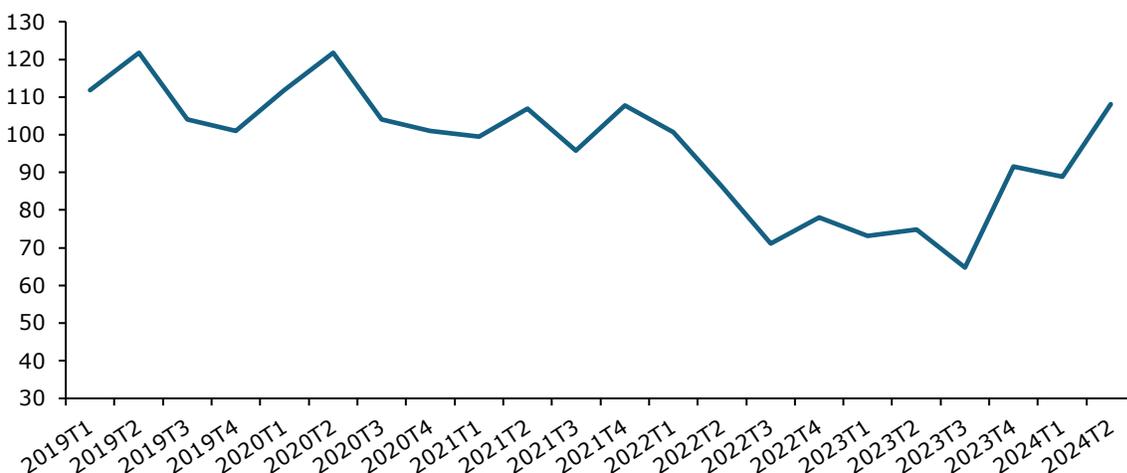


Source : Ministère des Mines et de la Géologie

- **Production d'Alumine**

Contrairement au trimestre précédent, la production d'alumine est passée de 88,8 tonnes au premier trimestre 2024 à 108,1 tonnes au second trimestre 2024, soit une hausse de 21,8 %. En glissement annuel, elle s'est accrue de 44,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Graphique 13 : Evolution trimestrielle de la production d'alumine (en milliers de tonnes)

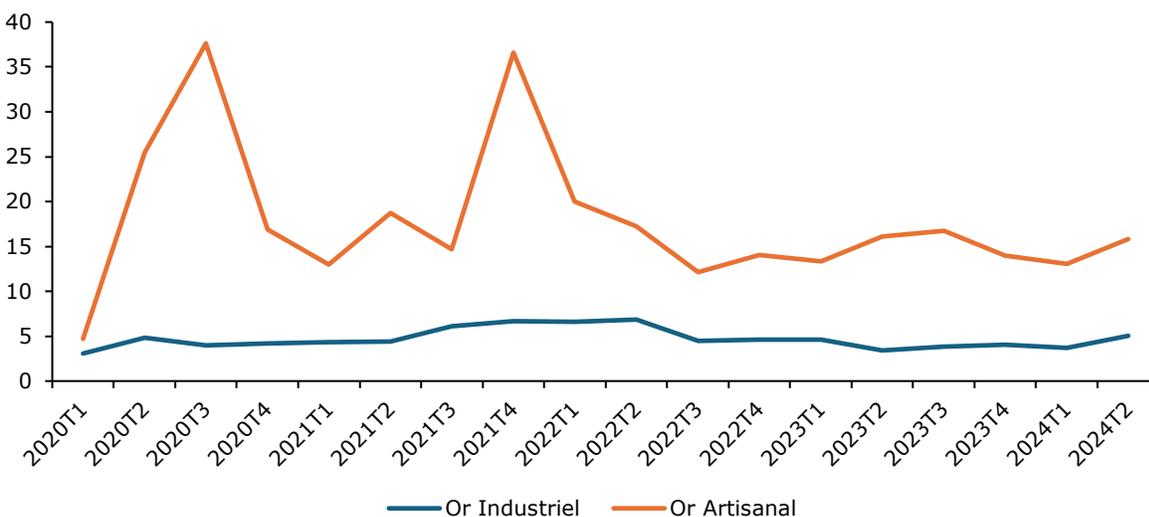


Source : ministère des Mines et de la Géologie

• **Expédition de matières précieuses (or et diamant)**

Contrairement au trimestre précédent, les expéditions d'or au niveau de la BCRG ont progressé de 24,2 %, en variation trimestrielle, pour atteindre 20,8 tonnes au deuxième trimestre 2024, expliquée par les effets du cours favorable de l'or sur le marché international. Cette valorisation du cours de l'or est expliquée, entre autres, par la forte demande des Banques Centrales ainsi que pour les besoins de rentabilité des investisseurs privés. En glissement annuel, elle s'améliore également de 6,7 %.

Graphique 14 : Evolution trimestrielle des expéditions d'or (en tonnes)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Au deuxième trimestre 2024, les expéditions de diamant, par le canal de la BCRG, ont plus que doublé par rapport au trimestre précédent. Elles se sont établies à 48 669 carats à fin juin 2024, contre 23 828 carats à fin mars 2024. Ces expéditions ont fléchi de 13,7 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

2.2.2. Activités industrielles

• Production d'eau et d'électricité

Durant le deuxième trimestre 2024, la production d'eau a continué la baisse observée au trimestre précédent, passant de 15 658 210 m³ à fin mars 2024 à 15 564 000 m³, soit une diminution de 0,6 %. Cette diminution résulte, entre autres, des effets de l'incendie du grand magasin de dépôt de la Société d'Electricité de Guinée (EDG). Toutefois, en glissement annuel, elle s'est améliorée de 3,5 %.

En baisse de 3,7 %, en variation trimestrielle, la production d'électricité a atteint 826 452 mégawatts au deuxième trimestre 2024, en lien, entre autres, le niveau bas de l'eau dans les principaux barrages électriques, les problèmes observés au niveau des certaines installations du réseau électrique, l'incendie du magasin de dépôt de la société d'électricité de Guinée. De même, en glissement annuel, elle a décliné de 11,3 %.

• Production de peinture et de ciment

La production de ciment s'est accrue de 2,2 % par rapport au premier trimestre 2024, pour se situer à 371 700 tonnes, résultant d'une augmentation de la demande due à la poursuite des grands travaux d'infrastructures routières et de constructions des bâtiments. Toutefois, en glissement annuel, elle a augmenté d'environ 11 %.

Contrairement au trimestre précédent, la production de peinture s'est accrue de 2,8 %, en variation trimestrielle, pour se chiffrer à 7 734 tonnes au deuxième trimestre 2024. Cependant, en glissement annuel, elle s'est légèrement contractée de 3,6 %.

2.3. Secteur monétaire et financier

2.3.1. Masse monétaire

A fin juin 2024, la situation monétaire est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 26 % en glissement annuel pour s'établir à GNF 64 080,7 milliards, contre GNF 50 850,4 milliards à fin juin 2023. Cette dynamique observée est due à l'augmentation des avoirs intérieurs nets (51,9 %), contenu par une baisse des avoirs extérieurs nets (20,2 %). Par rapport à fin mars 2024, la masse monétaire s'est accrue de 5,3 %.

2.3.1.1. Contreparties de la masse monétaire

Les avoirs extérieurs nets sont passés de GNF 18 270,8 milliards à fin juin 2023 à GNF 14 583,3 milliards à fin juin 2024, soit une baisse de 20,2 %. Cette baisse est imputable essentiellement à la contraction des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Toutefois, elle a été contenue par le renforcement des avoirs extérieurs nets des banques. En variation trimestrielle, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 9,2 %.

En effet, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ont enregistré une baisse de 35,9 %, en glissement annuel, pour atteindre GNF 7 424 milliards à fin juin 2024. Cette contraction est expliquée essentiellement par les :

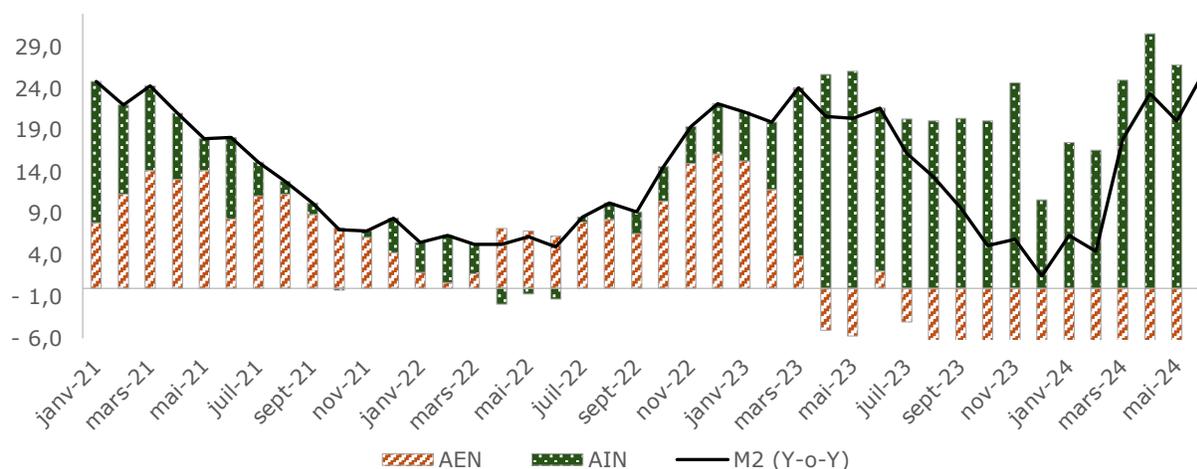
- transferts à l'étranger effectués par la Banque Centrale pour le compte des banques résidentes pour un montant de USD 692,8 millions ;

- règlements des dépenses courantes de l'Etat à hauteur de USD 271,4 millions ;
- règlements des dépenses pour le compte des entreprises publiques se chiffrant à USD 71,4 millions ; et
- paiements de la dette extérieure pour une valeur de USD 68,7 millions.

En outre, par rapport à fin mars 2024, les avoirs extérieurs nets de la BCRG ont augmenté de 5,4 %, en lien, notamment avec les achats de devises effectués par la Banque Centrale (USD 396,3 millions), l'encaissement des recettes minières (USD 146,2 millions) et le rapatriement des recettes d'exportations des orpailleurs à la BCRG (USD 122,3 millions).

Concernant les avoirs extérieurs nets des banques, ils ont progressé de 7 % par rapport à fin juin 2023 pour atteindre GNF 7 159,2 milliards à fin juin 2024. Cette progression est liée essentiellement au rapatriement des recettes d'exportation des orpailleurs et des sociétés minières. Par rapport à fin mars 2024, ces avoirs extérieurs nets ont augmenté de 13,1 %.

Graphique 15 : Croissance de la masse monétaire et ses contreparties (% contributions)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les avoirs intérieurs nets se sont établis à GNF 49 497,4 milliards à fin juin 2024, soit une hausse de 51,9 % en glissement annuel. Cette hausse est expliquée notamment par l'accroissement du crédit intérieur net, et la forte variation des autres postes nets due aux achats d'or brut effectués par la Banque Centrale. Par rapport à fin mars 2024, ils se sont également accrus de 4,2 %.

Ainsi, le crédit intérieur net s'est situé à GNF 48 159,1 milliards à fin juin 2024, en hausse de 26 % en glissement annuel, en raison principalement de l'augmentation simultanée constatée aussi bien au niveau des créances nettes sur l'Etat (29,6 %) que celles sur le secteur privé (24,6 %).

La hausse des créances nettes sur l'Etat a eu pour conséquence la détérioration de la Position Nette du Trésor (PNT) dans les livres de la Banque Centrale et des banques commerciales. En effet, la PNT dans les livres de la BCRG s'est détériorée de 3,4 % en glissement annuel, à cause d'une hausse plus marquée des dépenses par rapport aux recettes publiques. Au niveau des banques commerciales, la PNT s'est dégradée de 53,4 %, résultant principalement des souscriptions aux titres publics (bons et obligations du Trésor).

Quant aux créances sur le secteur privé, elles se sont situées à GNF 22 331,8 milliards à fin juin 2024, en hausse de 24,6 % en glissement annuel et de 5,2 % par rapport à fin mars 2024. Cette hausse s'explique par les facilités de crédits accordées aux clients évoluant, essentiellement dans les secteurs des hydrocarbures, du commerce, de l'industrie, de l'énergie et des BTP.

Tableau 4 : Avoirs intérieurs nets (en milliards de GNF)

	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24	juin-24
AIN	34 593,1	32 579,5	35 519,6	34 526,7	47 519,4	49 497,4
Créances sur le Secteur Public	20 877,2	20 305,9	20 072,2	23 390,7	27 372,2	25 827,3
dont PNT	9 738,8	9 351,9	9 058,0	10 903,7	11 686,9	9 673,4
Créances sur le Secteur Privé	17 519,8	17 916,1	18 038,1	18 780,5	21 230,5	22 331,8
Autres Postes nets	-3 803,9	-5 642,5	-2 590,7	-7 644,5	-1 083,2	1 338,3

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.1.2. Composantes de la masse monétaire

Selon les composantes, l'accroissement en glissement annuel observée de la masse monétaire à fin juin 2024 est le reflet de l'évolution aussi bien de la circulation fiduciaire que celle des dépôts.

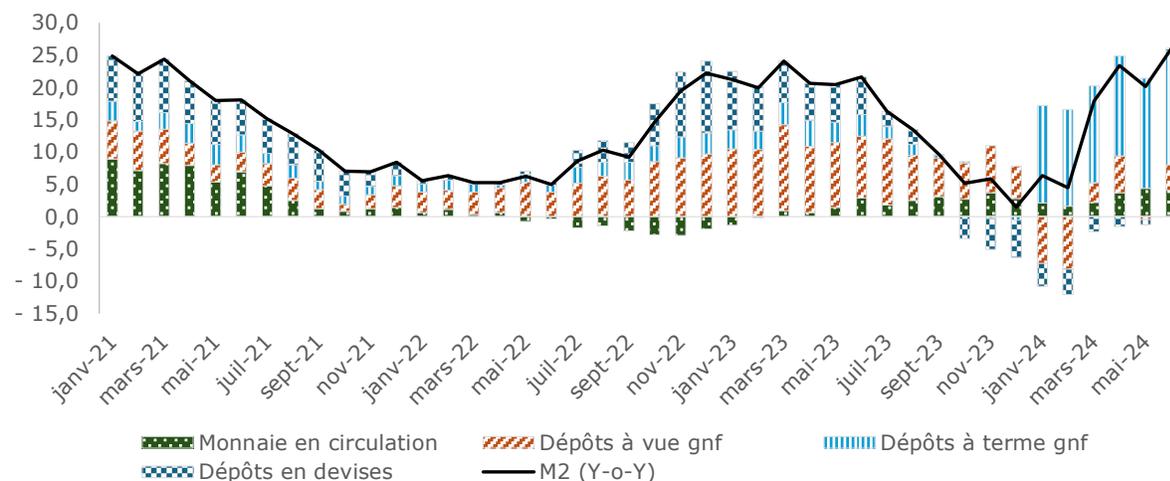
- **Circulation fiduciaire**

A fin juin 2024, la quantité de monnaie en circulation s'est accrue de 15,8 %, en glissement annuel, pour s'établir à GNF 15 155,2 milliards. Par rapport à fin mars 2024, elle a aussi augmenté de 11,4 %. Cette évolution est due principalement à la dégradation de la PNT dans les livres de la Banque Centrale et aux achats d'or brut en francs guinéens effectués par la Banque Centrale.

- **Dépôts**

Les dépôts en francs guinéens ont progressé de 41,9% par rapport à fin juin 2023, pour se situer à GNF 37 065,6 milliards à fin juin 2024. Cette évolution est consécutive à la hausse des dépôts des orpailleurs et des crédits accordés au secteur privé.

Graphique 16 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (% contribution)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Quant aux dépôts en devises, ils se sont élevés à GNF 11 ,9 milliards (USD 1 390,1 millions), soit une hausse de 1,8 % en glissement annuel et de 9,6 % par rapport à fin mars 2024. Cette augmentation est liée essentiellement au rapatriement des recettes d’exportations des orpailleurs artisanaux et des sociétés minières.

Tableau 5 : Décomposition des dépôts (GNF et devise)

	déc-22	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24
Dépôts en GNF	24 985,9	27 167,9	26 112,6	25 705,8	27 197,2	36 440,2
dont à vue GNF	19 921,7	21 860,2	20 683,0	20 810,3	22 417,8	23 452,1
à terme GNF	5 064,3	5 307,7	5 429,6	4 895,5	4 779,4	12 988,1
Dépôts en devises	13 305,7	12 003,2	11 652,3	10 191,8	10 431,6	10 824,9

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.1.3. Base monétaire

A fin juin 2024, la base monétaire s’est établie à GNF 27 089,9 milliards, contre GNF 20 287,3 milliards à fin juin 2023, soit une hausse de 33,5 %. Cette évolution s’explique principalement par la hausse des avoirs intérieurs nets de la BCRG, contenue par une baisse des avoirs extérieurs nets. Par rapport à fin mars 2024, la base monétaire a reculé de 4,9 %.

En effet, les avoirs intérieurs nets de la BCRG ont plus que doublé pour se situer à GNF 19 665,9 milliards à fin juin 2024. Cette situation résulte principalement des achats d’or effectués par la Banque Centrale auprès des orpailleurs.

En revanche, les avoirs extérieurs nets de la BCRG ont baissé de 35,9 %, en glissement annuel, pour atteindre GNF 7 424 milliards à fin juin 2024, en lien avec la baisse des avoirs en devises.

2.3.2. Conditions monétaires

2.3.2.1. Evolution des taux d'intérêt

En septembre 2023, le Comité de Politique Monétaire avait modifié les conditions monétaires en réduisant le taux directeur de 50 points de base, le portant à 11 %, et le coefficient des réserves obligatoires de 200 points de base, pour le fixer à 13 %. Ces ajustements visaient à assouplir la politique monétaire pour soutenir l'économie.

Cependant, cette stabilité a donné lieu à des évolutions contrastées des principaux taux d'intérêt. Au deuxième trimestre 2024, le taux créditeur minimum sur les comptes d'épargne a atteint une moyenne de 2,84 %, soit une augmentation de 4,2 points de base par rapport à la même période en 2023. En revanche, le taux créditeur minimum sur les dépôts à terme a chuté de près de 35 %, pour s'établir à 3,19 %. Malgré cela, par rapport au trimestre précédent, ces deux taux ont enregistré une hausse

S'agissant du taux débiteur maximum des banques, en se fixant à 17,65 % en moyenne au deuxième trimestre 2024, s'est contracté de 59 points de base en glissement annuel et de 9,3 points de base par rapport au trimestre précédent.

Le taux de base bancaire, en revanche, s'est accru de 22 points de base et de 59,4 points de base respectivement en glissement annuel et par rapport au trimestre précédent.

Tableau 6 : Taux créditeurs et débiteurs moyens (en %)

Trimestre	Taux créditeurs sur les comptes d'épargne	Taux créditeurs sur les dépôts à terme	Taux de base bancaire	Taux débiteurs sur opérations de crédits
2022T2	2,72	3,36	15,30	19,37
2022T3	2,74	3,81	15,34	19,04
2022T4	2,78	3,85	15,38	19,06
2023T1	2,81	3,78	15,25	18,78
2023T2	2,80	3,54	15,15	18,24
2023T3	2,77	3,30	15,11	18,44
2023T4	2,84	3,56	15,11	18,79
2024T1	2,73	3,12	14,77	18,58
2022T2	2,84	3,19	15,37	17,65

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.2.2. Evolution de la liquidité bancaire et des transactions sur le marché interbancaire

A fin juin 2024, la liquidité du système bancaire a augmenté de 73,5 % en glissement annuel, pour s'établir à GNF 11 557,4 milliards. Cette amélioration est principalement due à une augmentation significative des réserves excédentaires, qui ont crû de GNF 8 750 milliards entre fin juin 2023 et fin juin 2024, en lien avec la hausse des dépôts. Cependant, sur une base trimestrielle, la liquidité bancaire s'est contractée de 19,7 % en raison d'une chute des réserves excédentaires de 73,6 % sur la même période.

Sur le marché interbancaire, les volumes de transactions ont diminué de 61,9 % en glissement annuel, avec un total de GNF 2 363 milliards au deuxième trimestre 2024. Toutefois, comparé au premier trimestre 2024, le volume des transactions a enregistré une hausse de 20 %.

L'analyse des maturités montre que les transactions à 14 jours représentent la majorité des échanges interbancaires, constituant près de 50 % du volume total au deuxième trimestre 2024. Les transactions à 7 jours représentent 20,7 % des échanges totaux, contre 41,5 % au trimestre précédent.

En ce qui concerne les taux interbancaires, ils ont globalement baissé par rapport au deuxième trimestre de 2023. Le taux moyen pondéré global s'est situé à 8,92 %, en baisse de 27 points de base, sur un an. Sur les transactions à une semaine, le taux a atteint 9,32 %, soit une baisse de 12 points de base par rapport à la même période en 2023. Toutefois, par rapport au premier trimestre 2024, les taux ont légèrement augmenté : une hausse de 5 points de base pour l'ensemble des maturités et de 57 points de base pour les transactions à une semaine.

Tableau 7 : Transactions sur le marché interbancaire

Trimestre	Volume total des transactions (Milliards GNF)		Taux moyen pondéré	
	Toutes maturités confondues	Maturité à une semaine	Toutes maturités confondues	Maturité à une semaine
	2022T2	1 160,0	467,0	10,30%
2022T3	1 319,0	606,0	10,06%	9,93%
2022T4	926,0	174,0	8,97%	9,06%
2023T1	5 476,0	3 689,0	9,26%	9,24%
2023T2	6 199,0	2 510,0	9,19%	9,44%
2023T3	3 345,0	1 032,0	8,88%	8,71%
2023T4	2 566,0	1 244,0	9,02%	8,90%
2024T1	1 974,0	820,0	8,87%	8,75%
2024T2	2 363,0	490,0	8,92%	9,32%

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.3. Marché des Bons du Trésor

Au deuxième trimestre 2024, le marché des Bons du Trésor a présenté une dynamique contrastée, marquée par une contraction du volume total des émissions ainsi qu'une augmentation des souscriptions et adjudications. Plus précisément, le volume total des émissions de Bons du Trésor, toute maturité confondue, s'est établi GNF 4 075 milliards, soit une diminution de 21,3 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est principalement attribuée aux bons de maturité à 364 jours. Pour ce volume d'émission cumulé au deuxième trimestre 2024, les souscriptions cumulées des Banques, Compagnies d'Assurances et Mutuelles se sont chiffrées à GNF 8 183,3 milliards, représentant un taux de couverture de 200,8 %. Le volume des adjudications s'est situé à GNF 3 503,3 milliards, en hausse de 29,1 % en glissement annuel. Le taux d'absorption qui est le rapport entre les volumes adjugés et souscrits, s'est établi à 42,8 %, contre 54,1 % au trimestre précédent et 97,1 % au dernier trimestre de 2023.

Concernant les taux d'intérêt, une tendance à la baisse a été observée au cours de ce trimestre, pour toutes les maturités. Le taux moyen pondéré des bons à 91 jours s'est situé à 6,03 %, contre 11,96 % au trimestre précédent et 9,87 % un an plutôt. De même, le taux moyen pondéré des bons à 182 jours est ressorti à 6,45 %, soit une baisse de moitié par

rapport au trimestre précédent. Parallèlement, les bons de maturité 364 jours ont vu leur taux moyen pondéré passer de 12,83 % au trimestre précédent à 8,78 %.

2.3.4. Marché des changes

2.3.4.1. Cours de change

Contrairement aux trimestres précédents, le franc guinéen s'est légèrement déprécié vis-à-vis du dollar américain sur le marché officiel. En effet, avec un taux de change de GNF 8 531,7371 contre un dollar américain à fin juin 2024, le franc guinéen s'est déprécié de 0,2 % et 0,3 % par rapport à fin juin 2023 et fin mars 2024, respectivement. En revanche, dans les bureaux de change agréés, il a poursuivi sa tendance d'appréciation. En effet, le taux de change du dollar américain dans les bureaux de change agréés s'est établi à GNF 8 650 à fin juin 2024, soit des appréciations de 0,3 % par rapport à fin juin 2023 et fin mars 2024.

Ainsi, à fin juin 2024, la prime de change du dollar américain s'est légèrement élargie, de 0,02 point de pourcentage par rapport à fin juin 2023, pour s'établir à 1,4 %, principalement due à la dépréciation du franc guinéen sur le marché des bureaux de change agréés.

Graphique 17 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport au dollar américain



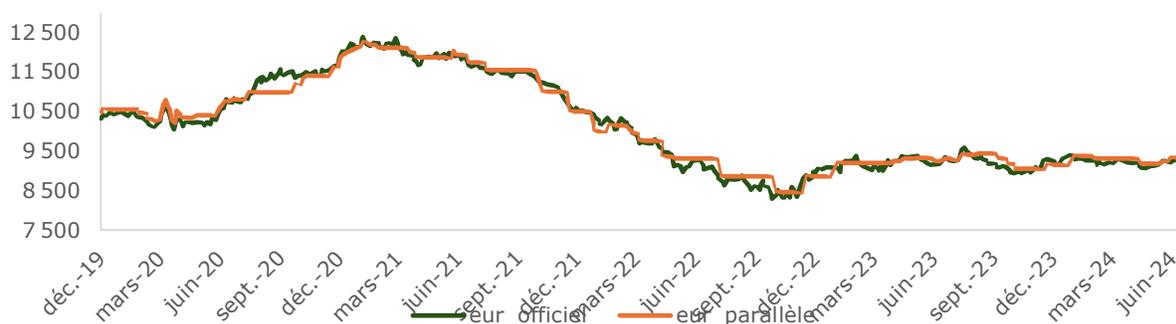
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Par ailleurs, la dépréciation observée du franc guinéen vis-à-vis du dollar américain se justifie dans une mesure par l'interdiction momentanée de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant depuis le 1^{er} juin 2024. Cette mesure qui a initialement affecté le compartiment des bureaux de changes a aussi affecté le compartiment officiel.

Par rapport à l'euro, à fin juin 2024, le franc guinéen a continué de s'apprécier sur le marché officiel, tandis qu'il est resté sur le marché des bureaux de change agréés. En effet, le taux de change officiel de l'euro s'est établi à GNF 9 125,5424 à fin mars 2024, soit une appréciation de 2 % par rapport à fin juin 2023 et de 0,8 % par rapport à fin mars 2024. En revanche, sur le marché des bureaux de change agréés, le taux de change vis-à-vis de l'euro s'est établi à GNF 9 300 à fin juin 2024, le même taux observé à fin juin 2023 et fin mars 2024.

Quant à la prime de change de l'euro, elle s'est élargie davantage, passant de -0,6 % à fin mars 2023 à 1,1 % à fin mars 2024.

Graphique 18 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l'euro



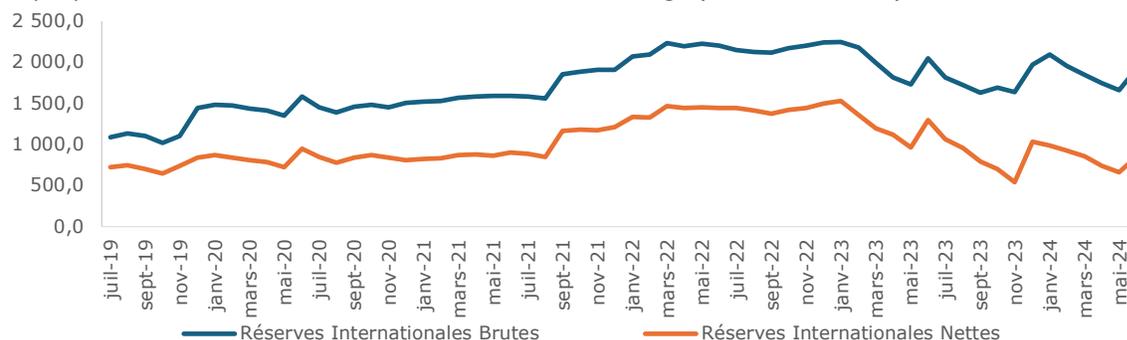
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Entre fin juin 2024 et fin juillet 2024, le franc guinéen a continué de se déprécier légèrement vis-à-vis du dollar américain à la fois sur le marché officiel (0,2 %) et sur le marché des bureaux de changes agréés (de 0,5 %). Il s'est aussi déprécié vis-à-vis de l'euro sur le marché officiel (2 %). Ainsi, la prime de change du dollar s'est davantage creusée, tandis qu'elle s'est rétrécie pour l'euro.

2.3.4.2. Réserves de change

A fin juin 2024, les réserves de change ont poursuivi leur tendance baissière en glissement annuel, constatée depuis le deuxième trimestre 2023. En effet, entre fin juin 2023 et fin juin 2024, les réserves internationales brutes se sont contractées de 6,1 %, pour s'établir à USD 1 922,1 millions. De même, sur la même période, les réserves internationales nettes se sont contractées de 28,8 % pour se situer à USD 857,5 millions. Cette tendance baissière est expliquée, entre autres, par les transferts à l'étranger effectués pour le compte des banques primaires et le paiement des intérêts de la dette extérieure. Ce niveau de réserves internationales brutes est équivalent à environ 2 mois d'importations de biens et de services.

Graphique 19 : Evolution des réserves brutes et nette de change (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.3.5. Stabilité financière

La Banque Centrale a poursuivi ses activités de supervision pour garantir la stabilité financière en Guinée.

2.2.1.1. Qualité du portefeuille

A fin juin 2024, le total des crédits accordés à la clientèle s'est établi à GNF 18 525,1 milliards, soit une hausse de 4,1 % par rapport au trimestre précédent et de 17,3 % en glissement annuel. Entre fin juin 2023 et fin juin 2024, la qualité du portefeuille client du secteur bancaire s'est légèrement dégradée. En effet, le taux moyen de dégradation brute est passé de 9,5 % à 10,1 % au cours de cette période, soit une hausse de 50 points de base. Par rapport à fin mars 2024, la qualité du portefeuille est restée inchangée. En outre, à fin juin 2024, les créances douteuses et contentieuses brute se sont établies à GNF 2 050,3 milliards, soit une hausse de 23,6 % par rapport à fin juin 2023 et de 3,1 % par rapport à fin mars 2024.

Malgré une hausse des provisions constituées pour couvrir les créances douteuses, celles-ci s'avèrent faible comme en témoigne la baisse du taux de couverture de provisionnement. En effet, le taux de couverture de provisionnement a chuté, passant de 56,6 % à fin juin 2023 à 54,4 % à fin juin 2024, principalement liée à une hausse des créances douteuses plus importante que celle des provisions constituées.

Tableau 8 : Qualité du portefeuille du secteur bancaire

En milliards de GNF	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24	juin-24
Crédits à la clientèle	15 787,8	15 605,3	16 318,5	17 791,5	18 525,1
Créances Douteuses et Contentieuses nets	719,5	786,9	611,5	897,3	934,3
Provisions	939,5	942,8	1 216,1	1 091,3	1 116,0
Créances Douteuses et Contentieuses brutes	1 659,1	1 729,7	1 827,5	1 988,6	2 050,3
Total crédits bruts	17 446,9	17 335,1	18 146,0	19 780,0	20 575,5
Taux de dégradation nette	4,1 %	4,5 %	3,4 %	4,5 %	4,5%
Taux de dégradation brute	9,5%	10,0 %	10,1 %	10,1 %	10,0 %
Taux de provisionnement	56,6 %	54,5 %	66,5 %	54,9 %	54,4 %

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.2.1.2. Surveillance prudentielle

Le contrôle du respect de la réglementation bancaire a conduit aux constats suivants à fin juin 2024 :

- sur les dix-neuf banques en activité, quatre sont en violation de la norme de capital social réglementaire de GNF 200 milliards. Le nombre de banques qui ne respectent pas cette norme est en hausse par rapport à mars fin 2023 (au nombre de trois), mais en baisse par rapport à juin 2023 (au nombre de cinq). Par rapport à la norme des fonds propres nets, le nombre de banques qui ne sont pas en conformité est passé de deux au cours des mois précédents à sept à fin juin 2024. La dégradation du respect des normes de capital social et des fonds propres nets est en lien avec le passage des normes réglementaires de GNF 170 millions à GNF 200 millions et le retard ou la difficulté de certaines banques à s'y conformer ;
- le secteur bancaire reste solvable avec un ratio de solvabilité moyen supérieur à la norme minimale de 10 %. Toutefois, une banque est en violation de cette norme avec un ratio de 0,17 % à fin juin 2023 ;

- concernant le ratio de liquidité globale, le secteur est globalement liquide avec un ratio de liquidité moyen de 180,8 %, supérieur à la norme réglementaire de 100 %. Cependant, trois banques sont en infraction. Deux de ces trois banques sont à la fois en infraction sur les ratio de liquidité en GNF et en devise et une sur le ratio de liquidité en GNF uniquement ;
- s'agissant de la division des risques, dix banques sont en infraction, avec un cumul de dix-sept dossiers. Il y a une amélioration dans le respect de cette norme par rapport à fin juin 2023 où il y avait douze banques en violation de cette norme pour un cumul de vingt-quatre dossiers en infraction ;
- globalement, quatre banques sont en infraction par rapport à la norme de 10 % de la position globale des changes, contre trois banques à fin mars 2024 et fin juin 2023. Spécifiquement, deux banques sont en infraction par rapport à la position de change en dollar, de même deux autres le sont par rapport à la position de change en euro ;
- l'ensemble du secteur bancaire a dégagé un coefficient de transformation de plus de cinq ans égal à 437,4 %, largement au-dessus de la norme réglementaire (norme >= 60%). Contrairement aux fins de trimestres précédents, une banque n'est pas conforme à cette norme réglementaire, avec un coefficient de 51,5 %.

2.4. Secteur des finances publiques

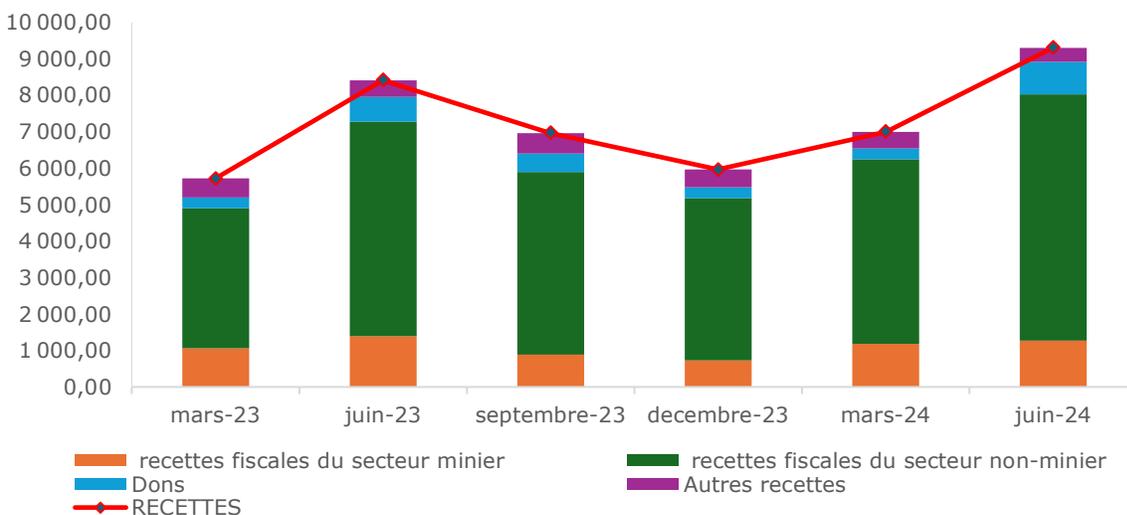
Comme au premier trimestre précédent, la situation des finances publiques continue de s'améliorer, au second trimestre de 2024. Cette situation s'est reflétée à travers l'évolution des principaux indicateurs budgétaires qui se caractérisent par des excédents. En effet, le solde budgétaire global et le solde primaire ont enregistré des excédents, en raison d'une hausse importante des recettes et des dons, et ceux, malgré un accroissement significatif des dépenses publiques.

2.4.1. Recettes

Au cours du second trimestre 2024, les recettes publiques (recettes et dons) mobilisées par l'Etat ont progressé d'un-tier pour se situer à GNF 9 309,9 milliards, contre GNF 6 998,8 milliards au premier trimestre 2024. En glissement annuel, elles se sont accrues de 10,6 %. Cette hausse est expliquée principalement par une nette augmentation des recettes fiscales et des dons.

En effet, les recettes fiscales sont passées de GNF 6 240,3 milliards au premier trimestre 2024 à GNF 8 035,6 milliards au second trimestre 2024, soit une hausse de 28,8 % en variation trimestrielle et de 10,5 % en glissement annuel. Cette amélioration est imputable à l'accroissement aussi bien des recettes minières que celles non-minières. En revanche, la composante « autres recettes » a connu un recul au cours du trimestre sous-revu.

Graphique 20 : Situation trimestrielle des recettes budgétaires (en milliards de GNF)



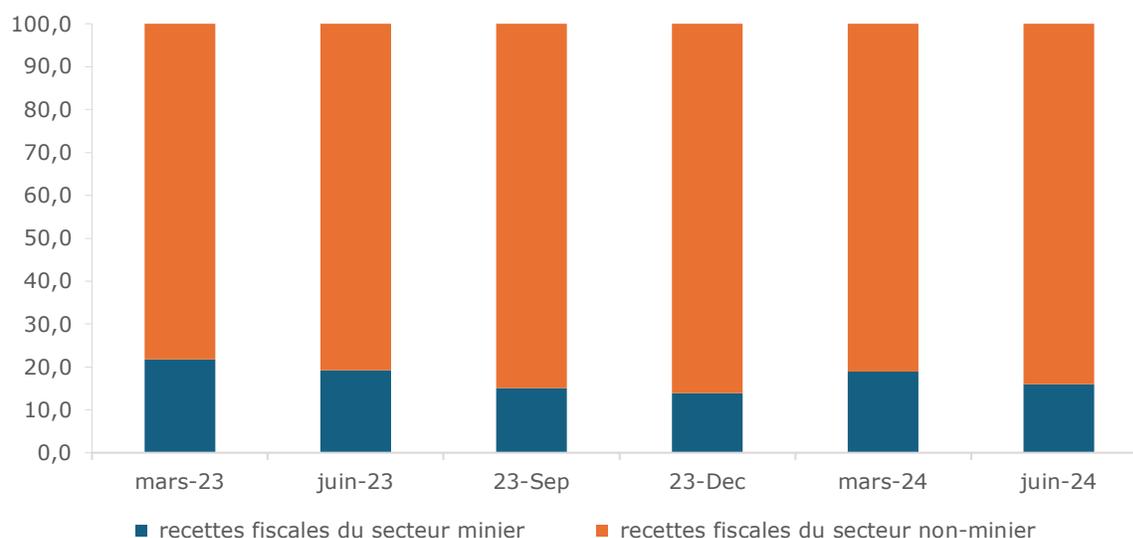
Source : Ministère du budget

En effet, les recettes fiscales du secteur non-minier ont progressé d'un-tier par rapport au premier trimestre pour se situer à GNF 6 758,5 milliards au deuxième trimestre 2024. Ces recettes ont également enregistré un accroissement de 15,0 %, en glissement annuel. Cet accroissement est le fruit de la bonne mobilisation notée au niveau des sous-composantes « impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital » (GNF 2 573,8 milliards, soit +153,9 %), « impôts sur les biens et services » (GNF 3 370,0 milliards, soit +5,7 %) et « impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales » (GNF 1 922,4 milliards, soit +6,4 %). Par ailleurs, cette hausse a été contenue par une contreperformance remarquable au niveau de la collecte de la sous-composante « impôts sur les salaires et la main d'œuvre » (GNF 143,7 milliards, soit -27,5 %) et celle des « impôts sur le patrimoine » (GNF 23,9 milliards, soit -22,3 %).

De même, les recettes fiscales minières se sont établies à GNF 1 277,0 milliards au second trimestre, après avoir atteint GNF 1 178,2 milliards au trimestre précédent, soit une hausse de 8,4 %. Cependant, elles ont fléchi de 8,5 %, en glissement annuel.

Par ailleurs, contrairement au trimestre précédent, la contribution des recettes minières dans les recettes fiscales est en recul (-3 points de pourcentage) au deuxième trimestre. Ainsi, les recettes minières ont représenté 15,9 % des recettes fiscales au second trimestre, contre 18,9 % au premier trimestre 2024.

Graphique 21 : Evolution trimestrielle des recettes minières et non-minières (% des recettes totales)



Source : Ministère du budget

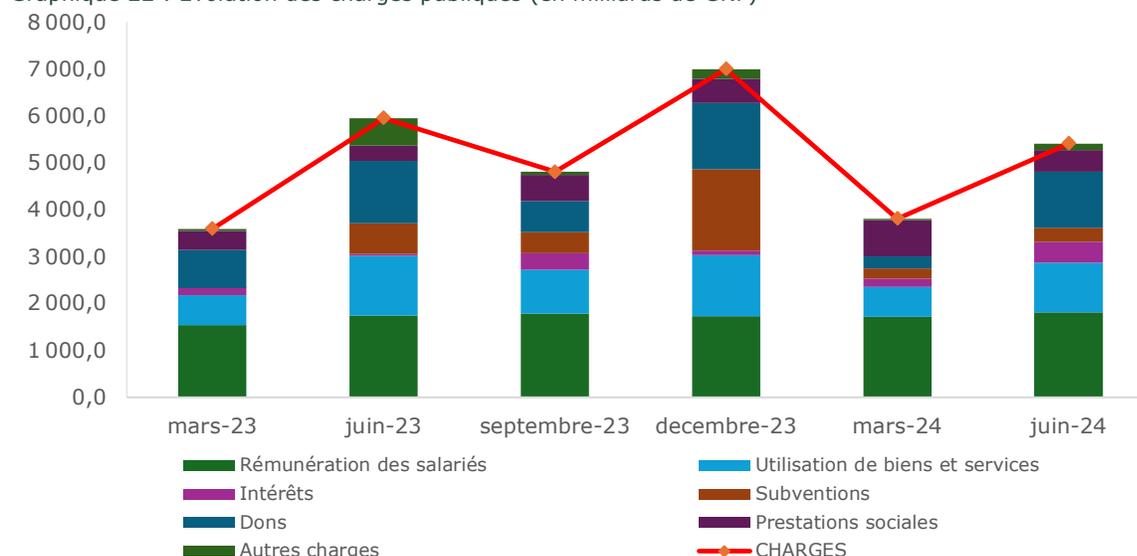
Cependant, les recettes non-fiscales se sont contractées de nouveau en s'établissant à GNF 388,8 milliards, contre GNF 453,7 milliards au premier trimestre, soit un recul de 14,3 % par rapport à mars 2024 et 14,6 % par rapport à juin 2023. Cette baisse résulte de la contre-performance enregistrée au niveau de la mobilisation de la sous-composante « revenus de la propriété » (-36,0 % en variation trimestrielle) et dans une moindre mesure de celle « amendes, pénalités et confiscations » (-4,6 %). Toutefois, ce recul a été contenu par la hausse au niveau de la sous-composante « ventes de biens et de services » (+13,7 % en variation trimestrielle et +28,9 % en glissement annuel).

Concernant les dons, l'Etat a mobilisé GNF 885,6 milliards, soit presque le triple des GNF 304,8 milliards reçus au premier trimestre 2024. Ces dons, constitués uniquement des dons en capital, proviennent essentiellement des organisations internationales.

2.4.2. Dépenses

Au second trimestre 2024, les dépenses publiques ont progressé de trois-quarts pour s'établir à GNF 8 494,3 milliards, contre GNF 4 883,1 milliards au trimestre précédent. Elles ont été tirées par une forte hausse de ses deux composantes, à savoir les charges et les transactions sur actifs non-financiers (investissements publics). En glissement annuel, les dépenses publiques se sont accrues de 4,5 %.

Graphique 22 : Evolution des charges publiques (en milliards de GNF)



Source : Ministère du budget

En effet, les charges sont passées de GNF 3 808,1 milliards au premier trimestre 2024 à GNF 5 408,9 milliards au second trimestre 2024, soit une croissance de 42,0 %. Cette hausse est le reflet de l'augmentation de la plupart des composantes des dépenses primaires et des paiements d'intérêts. Cependant, l'accroissement des charges a été contenu par une baisse au niveau de la sous-composante « prestations sociales » qui a replié de 41,4 % pour s'établir à GNF 455,4 milliards au second trimestre 2024.

Ainsi, la rémunération des salariés, principale poste des dépenses courantes, a atteint GNF 1 805,7 milliards au deuxième trimestre 2024, contre GNF 1 718,9 milliards au trimestre précédent, soit une augmentation de 5,1 %, en lien avec l'effet de la valorisation de l'indice salariale des travailleurs de la fonction publique. En glissement annuel, ces dépenses ont également enregistré une hausse de 3,7 %.

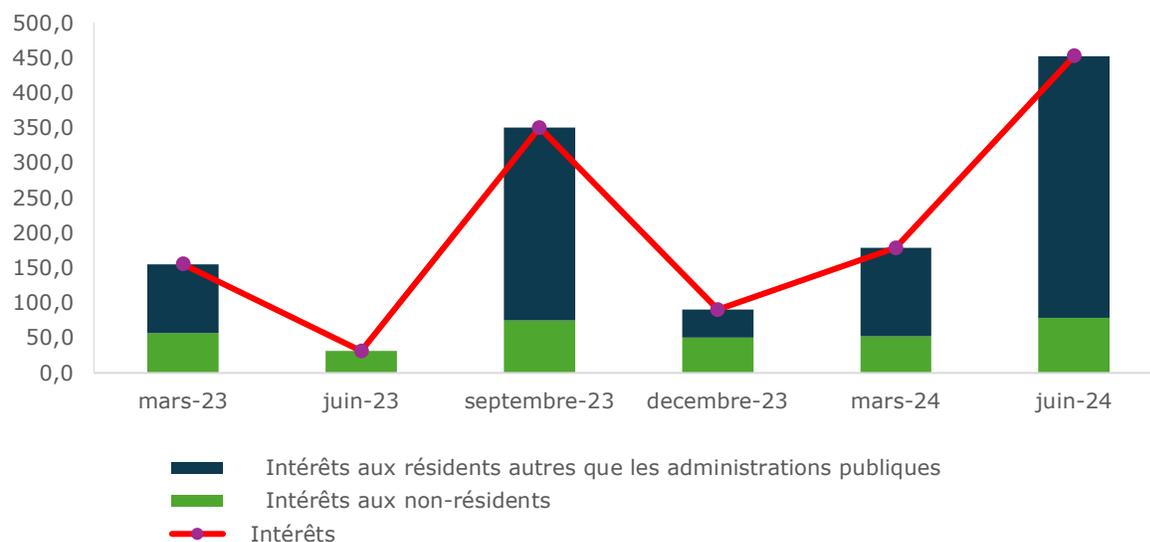
De même, les dépenses sur les biens et services ont augmenté de 66,5 % par rapport au premier trimestre 2024 pour se situer à GNF 1 062,1 milliards, en raison de l'acquisition des fournitures et des biens pour le fonctionnement normal des départements ministériels.

Aussi, les subventions ont atteint GNF 291,7 milliards au deuxième trimestre 2024, contre GNF 211,4 milliards au trimestre précédent, soit une progression de 38,0 %, résultant de subventions accordées essentiellement aux sociétés publiques non financières notamment la Société d'Electricité de Guinée (EDG). Ces subventions ont connu une baisse de 55,4 % en glissement annuel.

Comme au premier trimestre, les dépenses d'intérêts ont de nouveau bondi au cours du trimestre sous-revu pour atteindre GNF 452,4 milliards, après GNF 178,5 milliards, au trimestre précédent, soit 2,5 fois de croissance. Cette hausse est tirée par les paiements des intérêts sur la dette intérieure, qui s'est accrue de près de 200 % pour atteindre GNF 373,8 milliards au second trimestre 2024. Quant aux paiements au titre des intérêts sur la dette extérieure, il a également connu une nette progression de moitié pour se situer à GNF 78,6 milliards, après avoir atteint GNF 52,5 milliards au premier trimestre 2024.

Parallèlement, les dons accordés destinés essentiellement aux unités des administrations publiques ont enregistré une progression de 363,2 % par rapport au premier trimestre 2024 pour atteindre GNF 1 199,4 milliards. Ces dons accordés sont constitués de dons courants de GNF 430,7 milliards et de dons en capital pour un montant de GNF 768,7 milliards.

Graphique 23 : Evolution trimestrielle de paiements d'intérêts (en milliards de GNF)



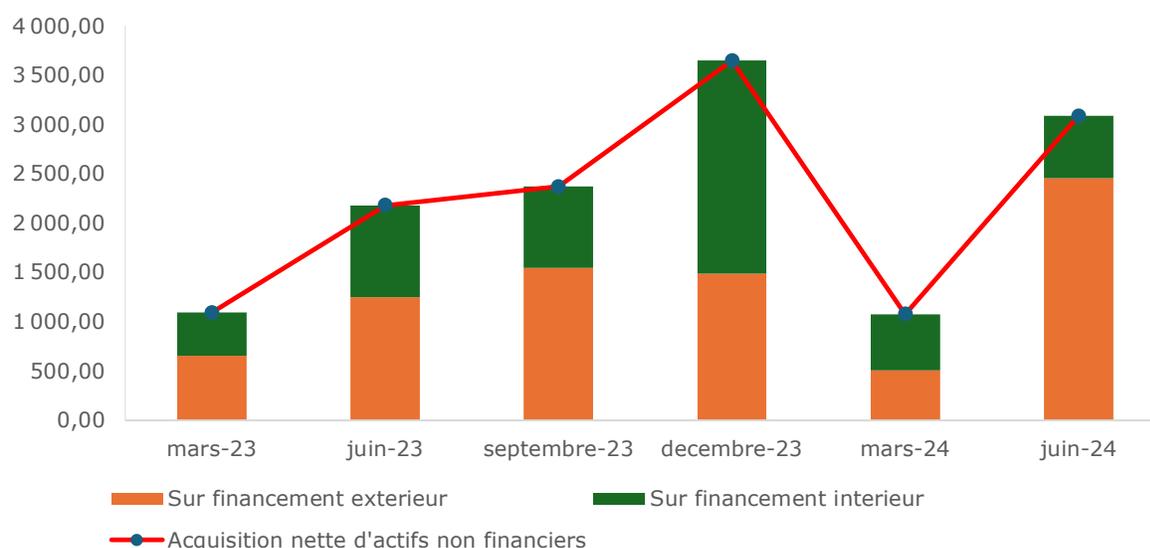
Source : Ministère du budget

Les transactions sur actifs non-financiers (investissements publics) se sont nettement accrues, passant de GNF 1 075,1 milliards au premier trimestre 2024 à GNF 3 085,5 milliards au second trimestre 2024, soit une hausse de 187,0 % en variation trimestrielle et de 41,7 % en glissement annuel. Cette progression s'est reflétée au niveau de toutes les sous-composantes, à savoir :

- « bâtiments et ouvrages de génie civile » (GNF 2 712,0 milliards, soit +174,4 %) ;
- « machines et équipements » (GNF 193,8 milliards, soit 219,2 %) ;
- « autres actifs fixes » (GNF 179,7 milliards, soit +592,5 %).

Selon la source de financement, les dépenses en capital sur financement extérieur ont été multipliées par cinq (5) pour s'établir à GNF 2 457,8 milliards, tandis que celles sur financement intérieur se sont accrues de 10,3 % à GNF 627,7 milliards au cours de la période sous-revue.

Graphique 24 : Evolution trimestrielle de l'acquisition nette d'actifs non-financiers (en milliards de GNF)



Source : Ministère du budget

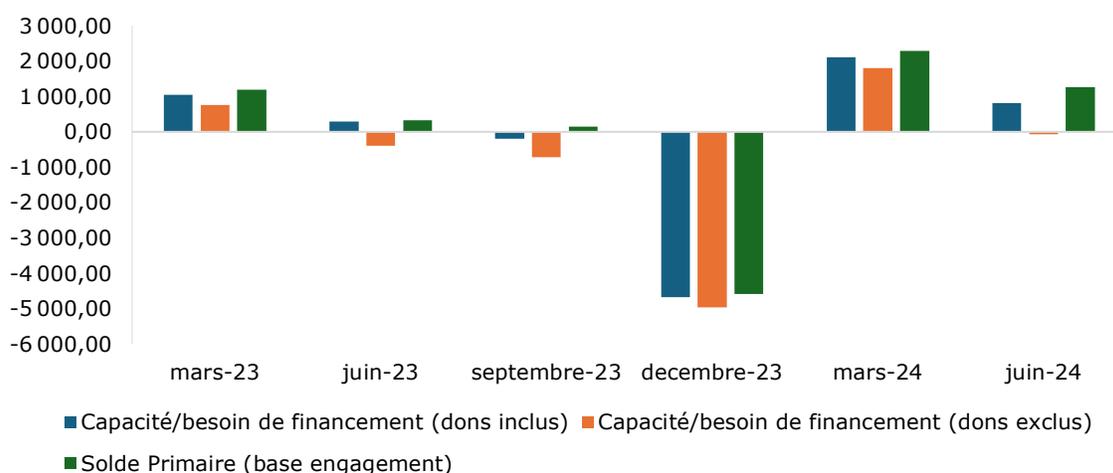
2.4.3. Soldes budgétaires et financement

Comme au trimestre précédent, les soldes budgétaires ont connu une nette amélioration au second trimestre 2024, en raison d'une forte hausse des recettes fiscales et des dons mobilisés par l'Etat.

En effet, le solde budgétaire (dons compris) a dégagé un excédent de GNF 815,6 milliards (1,4 % du PIB), tout de même plus faible que le surplus de GNF 2 115,7 milliards (3,6 % du PIB) au premier trimestre 2024. Toutefois, hors dons, le solde budgétaire a enregistré un déficit de GNF 69,9 milliards (0,1 % du PIB), contre un surplus de GNF 1 810,9 milliards (3,0 % du PIB) au premier trimestre 2024.

De même, le solde primaire est resté excédentaire de GNF 1 268,0 milliards (2,1 % du PIB), en baisse de près de la moitié par rapport au surplus de GNF 2 294,2 milliards (3,9 % du PIB) au premier trimestre 2024.

Graphique 25 : Evolution des soldes budgétaires (en milliards de GNF)



Source : Ministère du Budget

Au second trimestre 2024, le financement net dégagé dans l'exécution budgétaire s'est chiffré à GNF -588,5 milliards (1,0 % du PIB), contre GNF 2 520,0 milliards (4,2 % du PIB) au trimestre précédent. Ce financement ainsi engendré est porté par une augmentation nette d'actifs financiers pour GNF 2 688,4 milliards et une augmentation des passifs financiers pour GNF 3 269,8 milliards.

L'augmentation nette d'actifs financiers, constitués que de financement intérieur, porte sur versement sous-forme de numéraire et des dépôts auprès du système bancaire à hauteur de GNF 2 668,6 milliards et de remboursement de crédit pour GNF 250,0 milliards.

De même, l'augmentation nette des passifs provient d'une hausse des engagements intérieurs à hauteur de GNF 1 962,1 milliards et des engagements extérieurs pour GNF 1 307,7 milliards. Les engagements intérieurs proviennent des numéraires et dépôts (GNF 495,9 milliards), les titres de créances (GNF 2 068,0 milliards), les crédits (-516,1 milliards) et de la ligne « Autres comptes à payer » pour GNF 906,2 milliards. Cette diminution des passifs financiers a été contenue par une augmentation des engagements extérieurs à hauteur de GNF 41,3 milliards. Quant aux engagements extérieurs, ils concernent uniquement des crédits obtenus par l'Etat auprès de ses partenaires extérieurs.

2.5. Secteur extérieur

Au deuxième trimestre 2024, la balance des paiements s'est traduite par une réduction de la capacité de financement, qui passe désormais de 419,80 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 416,12 millions. Cette situation est liée principalement à la baisse de l'excédent du compte capital et contenue par une amélioration de l'excédent du compte des transactions courantes.

2.5.1. Compte des transactions courantes

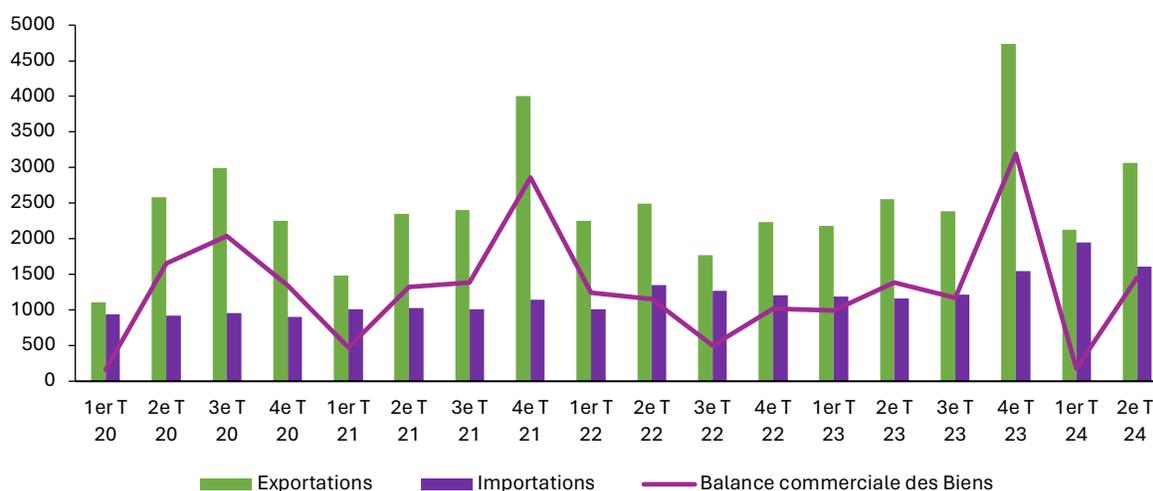
Au deuxième trimestre 2024, l'excédent du compte des transactions courantes s'est renforcé de 1,16 % en glissement annuel pour se situer à USD 316,55 millions. Ce renforcement est tiré surtout par l'amélioration de l'excédent du compte des revenus secondaires et dans une

moindre mesure par celle de la balance commerciale des biens. Toutefois, il a été contenu par la détérioration du déficit de la balance des services dans un contexte de baisse progressive du déficit de la balance des revenus primaires.

2.5.1.1. Balance commerciale des biens

Au deuxième trimestre 2024, l'excédent de la balance commerciale des biens a atteint USD 1 460,46 millions, en hausse de 5,11 % par rapport à son niveau atteint un an auparavant. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des exportations des produits miniers et dans une moindre mesure aux produits agricoles. Cette tendance a été reflétée sur l'évolution du taux du commerce extérieur, qui atteint 190,8 % au deuxième trimestre 2024, contre 219,2 % à la même période de l'année précédente.

Graphique 26 : Évolution de la balance commerciale (en millions d'USD)

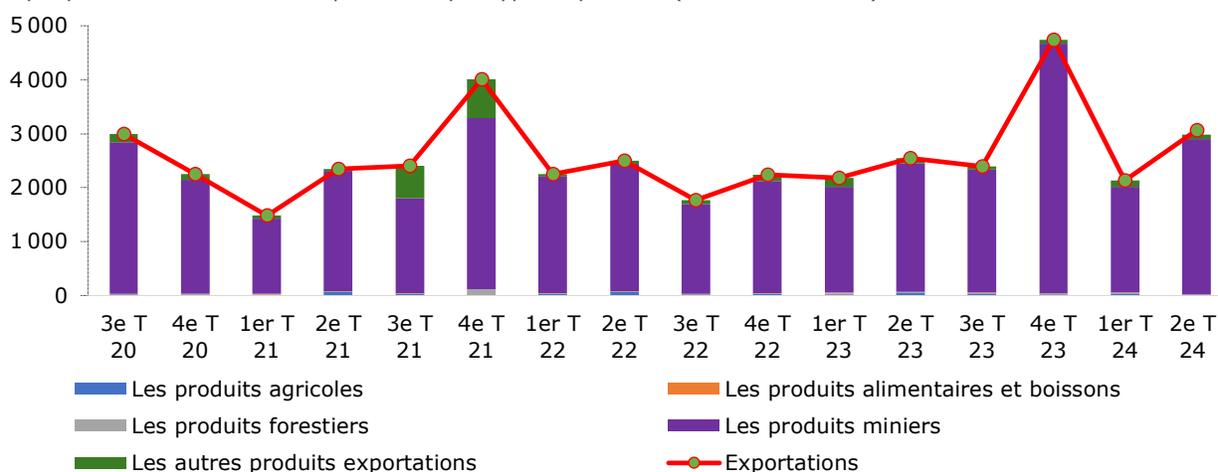


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1.1.1. Exportations

Les exportations se sont établies à USD 3 068,44 millions, contre USD 2 552,82 millions au deuxième trimestre 2023, soit une hausse de 20,20 %. La progression des exportations de biens est titrée principalement par celles des produits miniers notamment, l'or et la bauxite, et dans une moindre mesure par celles des produits agricoles.

Graphique 27 : Évolution des exportations par type de produits (en millions d'USD)



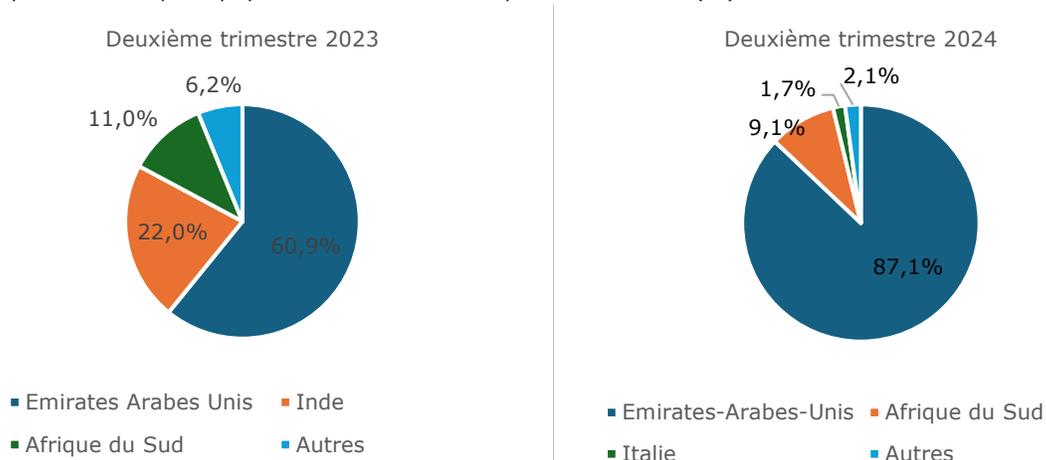
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les exportations minières qui étaient de USD 2 371,24 millions au deuxième trimestre 2023 ont enregistré une augmentation de 21,56 % pour atteindre USD 2 882,53 millions au deuxième trimestre 2024, en lien avec la hausse des exportations de l'or et de la bauxite.

Durant le premier semestre de 2024, le cours de l'or enregistre une envolée sans précédent, fruit de l'impact de plusieurs facteurs économiques et géopolitiques, notamment les taux d'intérêt bas, la forte demande physique et les achats stratégiques des banques centrales. Cette envolée du cours de l'or a contribué à l'évolution des exportations de l'or, qui passent de USD 1 129,81 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 1 418,66 millions, soit une hausse, 25,57 %. Les volumes exportés de l'or ont progressé de 6,68 %, en se situant à 20,82 tonnes contre 19,52 tonnes au deuxième trimestre 2023.

Contrairement au deuxième trimestre 2023, le classement de la destination des exportations de l'or a légèrement changé au deuxième trimestre 2024. Ainsi, les Emirats-Arabs-Unis occupe la première place (87,08 %), suivie de l'Afrique du Sud (9,13 %) et de l'Italie (1,65 %). En revanche, au deuxième trimestre 2023, les exportations de l'or étaient destinées principalement aux Emirats Arabes Unis (60,85 %), suivi de l'Inde (21,97 %) et de l'Afrique du Sud (11,01 %).

Graphique 28 : Principaux pays de destination des exportations de l'or (%)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

De même, les exportations de bauxite ont augmenté de 18,25 %, en glissement annuel, pour se situer à USD 1 435,69 millions au deuxième trimestre 2024. Cette situation due essentiellement à l'amélioration du volume exporté et de la revalorisation de la bauxite liée à l'application continue du prix de référence. Les exportations en volume de la bauxite ont atteint 34,57 millions de tonnes au deuxième trimestre 2024, contre 28,31 millions de tonnes un an auparavant, soit une hausse de 21,16 %, résultant de la hausse de la production liée à l'opérationnalisation du bureau d'évaluation de la qualité et quantité de bauxite du Ministère des Mines et de la Géologie ainsi que l'entrée en production d'une nouvelle société minière.

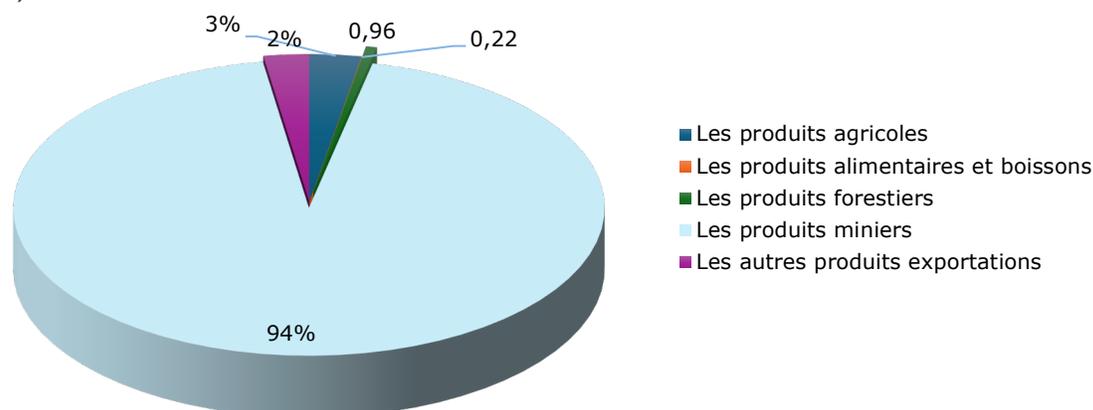
Ces exportations de bauxite sont principalement destinées à la Chine (90,59 %) et dans une moindre mesure à l'Inde (3,80 %) et aux Emirats Arabes Unis (2,29 %).

La bauxite continue d'occuper la première place dans les exportations minières du pays avec une part de 49,81 % au deuxième trimestre 2024, après 51,20 % enregistré un an auparavant.

En hausse de 94,44 %, en glissement annuel, les exportations des produits agricoles se sont établies à USD 87,07 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 44,78 millions à la même période de l'année précédente. Cette évolution est soutenue par l'augmentation de la production suite à la campagne agricole visant à la vente des engrais à bas prix et aux effets de la saison pluvieuse. Les exportations en volume de ces produits sont passées de 25,24 millions de kg au deuxième trimestre 2023 à 47,12 millions de kg, soit une hausse de 86,69 %. La noix de cajou, le cacao, les autres noix et fruits à coques et le café sont les principaux produits d'exportations agricoles du pays avec des parts respectives de 61,76 %, 19,11 %, 8,08% et 5,61 % au deuxième trimestre 2024.

Au deuxième trimestre 2024, la structure des exportations présente une prédominance des produits miniers avec une part de 94,05 %, contre 93% au deuxième trimestre 2023 ; les produits agricoles représentant environ 2,84% des exportations totales.

Graphique 29 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportations totale au deuxième trimestre 2024 (en %)

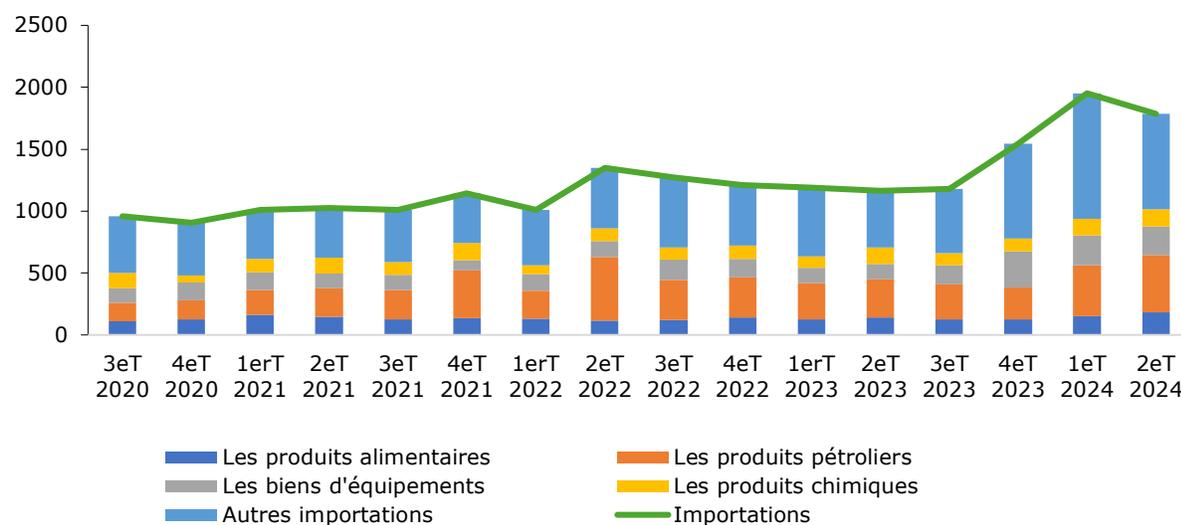


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1.1.2. Importations

Les importations de biens ont enregistré une progression de 38,21 % en glissement annuel pour s'établir à USD 1 607,98 millions au deuxième trimestre 2024. Cette hausse est liée à l'augmentation des importations de produits pétroliers, de biens d'équipements, des produits de construction automobile et dans une moindre mesure par celle des produits alimentaires.

Graphique 30 : Évolution des importations par type de produits (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En effet, les importations de produits pétroliers ont atteint USD 361,91 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 307,17 millions au deuxième trimestre 2023, soit une augmentation de 17,82 %, imputable à la hausse du prix du baril dans un contexte de baisse des importations en volume. Le Brent a atteint en moyenne 84,9 USD/baril au deuxième trimestre 2024, contre 78,23 USD/baril un an auparavant, soit une hausse de 8,48 %, en glissement annuel. Cette évolution du cours du Brent est le reflet de plusieurs facteurs, entre autres, les tensions géopolitiques persistantes en Ukraine et au Moyen-Orient, l'instauration

d'une prime de risque dans les prix du pétrole, la nette reprise de la demande avec l'arrivée de la saison estivale dans l'hémisphère Nord.

En revanche, le volume des importations des produits pétroliers est passé de 634,34 milles tonnes au deuxième trimestre 2023 à 606,58 mille tonnes au deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 4,45 %, résultant des effets continus de l'explosion du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum. Ces importations de produits pétroliers sont constituées essentiellement de gazole, de l'essence et des fiouls lourds avec des poids respectifs de 53,56 %, 31,50 % et 10,77 %.

De même, les importations des biens d'équipement se sont situées à USD 233,41 millions au deuxième trimestre 2024, en hausse de 92,54 % en glissement annuel. Cette hausse est liée aux grands travaux en cours notamment dans le domaine des BTP aussi bien dans le secteur minier que ceux de l'administration publique.

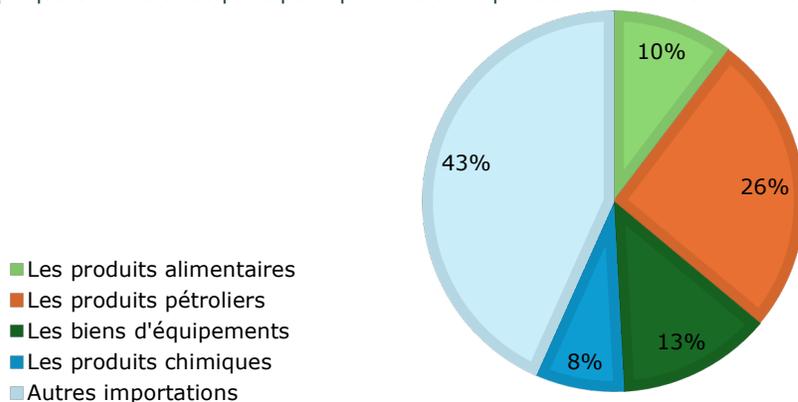
Les produits métallurgiques (tubes et tuyaux en fonte, aluminium etc.) ont augmenté de 79,36 %, en glissement annuel, pour atteindre USD 81,30 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 45,33 millions au deuxième trimestre 2023.

Les importations des produits de construction automobile ont presque double pour se situer à USD 249,88 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 129,02 millions à la même période de l'année précédente, soit une hausse 93,67%.

Les importations des produits alimentaires ont enregistré une stabilité de 0,80 %, en passant de USD 142,78 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 143,92 millions au deuxième trimestre 2024. Cette évolution positive est surtout portée par les importations du riz, aliment de base de la population guinéenne, qui se sont accrues de 13,92 % pour atteindre désormais USD 41,58 millions, contre USD 36,50 millions au deuxième trimestre 2023.

La structure des importations est dominée par les produits pétroliers, les produits de construction automobile, les biens d'équipement, les produits des industries alimentaires, les produits chimiques et les produits métallurgiques avec des poids respectifs de 25,78 % ; 13,99 % ; 13,06% ; 10,29% ; 7,53% et de 5,67 %.

Graphique 31 : Part des principaux produits à l'importation au deuxième trimestre 2024 (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1.2. Balance des services

Le déficit de la balance des services continue de se dégrader davantage, en passant de USD 674,76 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 1 338,00 millions, soit une hausse de 49,57 %. Cette dégradation importante est expliquée principalement par le renforcement du déficit du solde des autres services aux entreprises et dans une moindre mesure par celle du solde des services de transport.

Ainsi, le déficit du solde des services de transport a atteint USD 190,15 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 176,52 millions, soit un taux de dégradation de 7,17 %, résultant du creusement du déficit des services de transport maritimes notamment les frets.

Le déficit du solde des services de transport maritimes notamment les frets s'est situé à USD 157,24 millions au deuxième trimestre 2024, contre un déficit de USD 113,84 millions un an auparavant, soit une hausse de 38,12 %. Cette détérioration est due à la hausse des dépenses sur les frets maritimes. Cette hausse des dépenses est liée au fait que l'essentiel du transport des marchandises importées par les agents résidents est assuré par des navires étrangers.

Parallèlement, le déficit de la balance des autres services aux entreprises a connu une forte dégradation, en se situant à USD 1 070,99 millions, contre USD 448,82 millions enregistré un an auparavant. Cette situation est consécutive à la hausse des dépenses des services spécialisés et services de conseil en gestion, effectuées pour le compte des sociétés minières de la place.

Tableau 9 : Évolution du solde des services par nature (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Transports	-176,52	-132,22	-172,18	-248,91	-190,15
Voyages	1,02	1,02	0,73	1,02	1,02
Autres services	-448,82	-649,11	-1 150,39	-75,43	-1 070,99
Balance des services	-674,76	-839,50	-1 422,07	-435,35	-1 338,00

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1.3. Balance des revenus primaire

Le déficit de la balance des revenus primaire s'est réduit, en se situant à USD 347,49 millions, contre USD 523,99 millions au deuxième trimestre 2023. Cette réduction est due en partie par une baisse du déficit du solde des investissements notamment des investissements directs.

Le déficit du solde des investissements directs a enregistré une baisse de 24,44 % en glissement annuel pour se situer à USD 306,77 millions au deuxième trimestre 2024, en raison du fléchissement des revenus des intérêts payés par les sociétés aux non-résidents.

En effet, les revenus des intérêts versés aux non-résidents sont passés de USD 384,55 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 278,42 millions au deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 27,60 %.

Tableau 10 : Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Rémunération des salariés	-2,74	-1,65	0,71	-97,85	-1,74
Revenus des investissements	-522,98	-617,13	-747,49	-792,43	-347,88
Autres revenus primaires	1,73	1,83	1,73	1,48	2,13
Balance des revenus primaires	-523,99	-616,95	-745,05	-888,80	-347,49

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.1.4. Balance des revenus secondaires

Au deuxième trimestre 2024, l'excédent de la balance des revenus secondaires a presque triplé, se situant à USD 541,59 millions, contre USD 122,27 millions un an auparavant. Ce renforcement est porté principalement par le solde des autres transferts courants et contenu par la dégradation du déficit des transferts courants des administrations publiques.

En effets, au deuxième trimestre 2024, les autres transferts courants reçus par les résidents ont atteint USD 396,28 millions, contre USD 15,54 millions à la même période de l'année précédente, soit une hausse de USD 380,74 millions.

Tableau 11: Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Administrations publiques	-16,94	-1,88	-5,29	-16,54	-18,65
dont coopération internationale	-0,42	9,02	0,00	-0,06	-0,96
Autres secteurs	139,20	121,99	185,65	142,42	560,24
dont envois de fonds des travailleurs	123,76	94,52	53,88	142,46	164,21
Balance des revenus secondaires	122,27	120,11	180,36	125,87	541,59

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.2. Compte capital

En baisse de 6,85 %, l'excédent du compte capital s'est établi à USD 99,57 millions, contre USD 106,89 millions au deuxième trimestre 2023. Cette baisse est imputable à la dégradation du solde du poste « acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits » et cela dans un contexte d'amélioration de la balance des transferts en capital.

En effet, le solde des transferts en capital est passé de USD 82,13 millions au deuxième trimestre 2023 à USD 100,32 millions, soit une hausse de 22,14 %, en raison de l'augmentation des transferts en capital des administrations publiques.

Les transferts en capital reçus par les administrations publiques ont atteint USD 102,14 millions au deuxième trimestre 2024, contre USD 83,43 millions, soit une amélioration de 22,43 %.

Tableau 12 : Évolution du solde des revenus primaires (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits	24,76	-1,10	-0,20	-0,79	-0,75
Transferts en capital	82,13	51,10	33,09	36,85	100,32
Administrations publiques	82,13	51,10	33,09	36,85	100,32
Autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Balance du compte capital	106,89	50,00	32,88	36,06	99,57

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.3. Compte financier

Contrairement au trimestre précédent, le compte financier s'est soldé par une acquisition nette d'actifs financiers (entrée nette de capitaux) de USD 416,09 millions, contre une augmentation nette de passifs de USD 984,43 millions au deuxième trimestre 2023. Ce solde bénéficie principalement des effets de la rentrée nette de capitaux constatée au niveau des autres investissements et dans une moindre mesure par celle des investissements de portefeuilles. Cette entrée nette de capitaux a été atténuée par une augmentation nette de passifs financiers au titre des investissements directs.

Tableau 13 : Évolution du solde du compte financier (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Compte financier	419,70	-78,81	1240,31	-984,43	416,09
Investissement direct	-191,87	-264,67	-576,91	-456,99	-284,21
Investissements de portefeuille	-20,74	-10,35	2,22	0,21	24,32
Dérivés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres investissements	985,52	627,83	1382,56	-299,58	603,62
Avoirs de réserve	-353,20	-431,62	430,08	-228,07	72,36

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

2.5.4. Solde global et son financement

Le solde global de la balance des paiements s'est traduit par un excédent de USD 218,02 millions au deuxième trimestre 2024, contre un déficit de USD 205,20 millions un an auparavant. Ce niveau d'excédent a permis de conforter les avoirs de réserves de USD 72,36 millions et de rembourser une partie des crédits et prêts du FMI d'un montant de USD 16,59 millions.

Tableau 14 : Évolution du solde du global et son financement (en millions USD)

Rubriques	2e Trim 2023	3e Trim 2023	4e Trim 2023	1er Trim 2024	2e Trim 2024
Solde global à financer	-289,07	-366,11	751,87	-205,20	218,02
Financement du solde global	-289,06	-366,11	751,87	-205,20	218,02
Avoirs de réserve	-353,20	-431,62	430,08	-228,07	72,36
Crédits et prêts du FMI	0,00	0,00	0,00	-25,16	-16,59
Financement exceptionnel	64,14	65,51	321,79	48,03	162,25

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

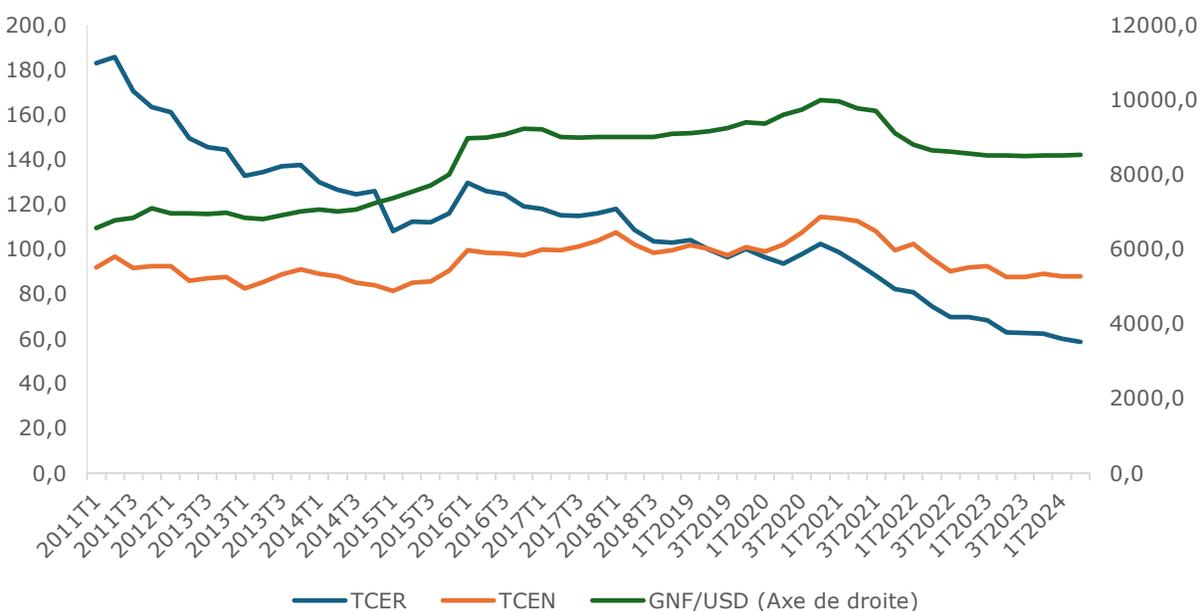
2.5.5. Compétitivité – prix

Au second trimestre 2024, le taux de change effectif réel (TCER) de la Guinée s'est légèrement apprécié, signalant une perte de compétitivité à l'échelle mondiale. Le TCER s'est établi à 58,6, marquant une baisse de 2,3 % en variation trimestrielle, un recul moins prononcé que l'appréciation de 3,8 % au trimestre précédent. De même, en variation annuelle, le TCER a enregistré une diminution de 6,7 %, soit environ la moitié de la baisse de 12,0 % constatée au premier trimestre 2024.

En termes réels, comparé au premier trimestre 2024, le franc guinéen s'est apprécié par rapport au dollar américain (0,6 %), à l'euro (1,2 %), au franc CFA (0,5 %), et au Yen (2,1 %). Cependant, il s'est déprécié face au rand sud-africain (3,6 %) et au franc suisse (0,3 %), tout en restant stable face à la livre sterling (0,0 %).

Par ailleurs, le taux de change effectif nominal s'est établi à 87,9 au second trimestre 2024, après 87,7 au trimestre précédent, enregistrant ainsi une légère hausse à la fois en variation trimestrielle (+0,2 %) et en glissement annuel (+0,3 %), en lien avec une dépréciation nominale du franc guinéen par rapport aux monnaies internationales au cours du trimestre sous-revu.

Graphique 32: Evolution du TCER, TCEN et du taux de change nominal bilatéral (GNF/USD)



3. INFLATION ET PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES

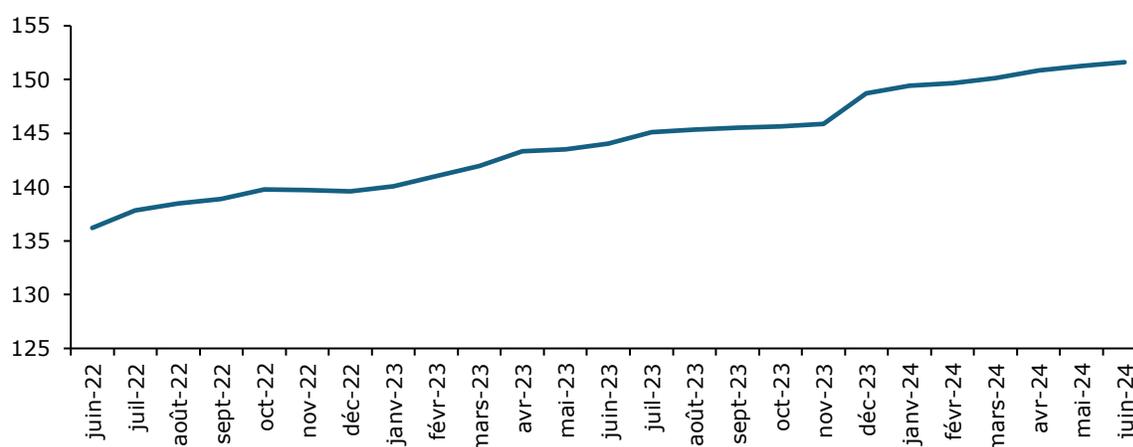
3.1. Analyse de l'inflation

3.1.1. Inflation globale

Dans un contexte de normalisation de la situation post-incendie, l'inflation au niveau nationale a continué son ralentissement observé depuis février 2024. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,8 % en mars 2024 à 5,4 % en mai 2024 avant d'atteindre 5,2 % en juin 2024. Ce rythme de ralentissement provient de celui observé au niveau de toutes les régions, à l'exception de Mamou et Faranah.

En juillet 2024, l'inflation au niveau national a atteint 4,8 %.

Graphique 33 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation



Source : Institut National de la Statistique

Selon les composantes, le ralentissement du taux d'inflation au niveau national résulte de la baisse du rythme d'évolution des prix constatée au niveau des composantes « articles d'habillement et chaussures », « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », et « transport ». Toutefois, ce ralentissement a été atténué par l'accélération des prix des produits des composantes « alimentation et boisson non alcoolisée » et « santé ».

Tableau 15 : Variation en glissement annuel des composantes de l'indice national harmonisé des prix (%)

	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
Indice Global	5,8	5,3	5,4	5,2
Alimentation et boisson non alcoolisées	8,5	8,2	8,6	9,0
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant	1,7	1,1	1,0	1,0
Articles d'habillement et chaussures	4,7	2,3	3,3	0,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	8,6	5,4	4,4	3,8
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	1,3	0,7	0,8	0,5
Santé	1,4	1,5	1,5	1,8
Transports	7,6	7,5	7,4	7,4
Communications	0,8	0,7	0,4	0,0

Loisirs et cultures	-0,3	0,5	0,3	0,3
Enseignements	3,7	3,7	3,6	3,6
Restaurants et hôtels	2,3	2,2	2,2	1,9
Biens et services divers	1,7	1,5	1,3	0,3

Source : Institut National de la Statistique

Dans un contexte de baisse de la demande après les périodes des fêtes de ramadan et de pâques, le rythme de croissance des prix de la composante « articles d'habillement et chaussures » a baissé de 4 pp pour se situer à 0,7 % en juin 2024, contre 4,7 % en mars 2024. Ce ralentissement a été observé aussi bien au niveau des prix des « articles d'habillement (-3,8 points de pourcentage) » que ceux des chaussures (-4,7 points de pourcentage).

Le ralentissement des prix des « articles d'habillement » provient de la baisse de rythme d'évolution des prix des « tissus d'habillement (-2,8 pp) », des « vêtements (-3,2 pp) » et de « confection, nettoyage, réparation et location d'habits (-7,5 pp) ». Concernant les prix des produits du sous-groupe « chaussures », la baisse du rythme de croissance résulte de celle des prix des « chaussures diverses (-4,9 pp) » et ceux de « cordonnerie et location d'articles chaussants (-0,4 pp) ».

Au niveau de la composante « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », les prix ont enregistré une baisse du rythme de croissance en glissement annuel de 4,8 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent, essentiellement tiré par le fléchissement du rythme d'évolution des prix du groupe « électricité, gaz et autres combustibles » (-8,0 pp).

Quant à la composante « transport », le rythme de progression de l'indice des prix a légèrement baissé de 0,1 pp en se s'établissant à 7,4 % en juin 2024, contre 7,6 % en mars 2024. Cette tendance baissière observée au niveau du transport résulte à la fois de la baisse du rythme de progression des prix de « achat de véhicules (-0,3 pp) », « dépenses d'utilisation des véhicules (-0,3 pp) » et des « services de transport (-0,1 pp) ».

Selon la provenance, le ralentissement du taux d'inflation observé en juin 2024 provient aussi bien des prix des produits importés que locaux.

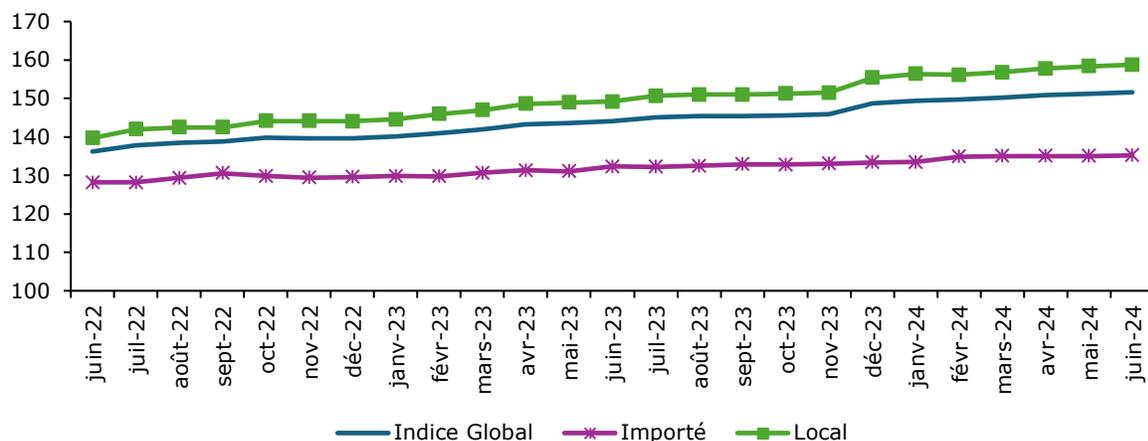
Les prix des produits importés ont progressé, en glissement annuel, de 2,2 % en juin 2024, contre 3,4 % en mars 2024. Ce ralentissement résulte de la baisse de la demande après les périodes des fêtes qui a impacté les prix de la composantes « articles d'habillement et chaussures », notamment :

- Pantalon jean enfant dont le rythme de progression a baissé de 11,3 points de pourcentage entre mars et juin 2024 ;
- Sandale dame (-9,1 pp) ;
- Boubou dame (-7,9 pp) ;
- Sandale pour adulte (-7,4 pp) ;
- Ensemble pour fillette de 10 à 12 ans (-7,2 pp) ; et
- Tee-shirt enfant (-7,5 pp).

De même, la baisse du rythme de progression des prix des produits importés est également impulsée par le ralentissement des prix de la « cuisinière à gaz (-11,9 pp), et des « chaussures ordinaires de foot adulte (-12,7 pp).

Les prix des produits locaux ont également connu une baisse de rythme de progression de 0,3 pp, tirés essentiellement par les prix de la consommation d'électricité de 150 kwh (-32,1 pp), de la coiffure pour dame avec tresse (-11,8 pp), du tissage (-11,1 pp), et des produits alimentaires locaux tels que la laitue (-46 pp), le haricot vert (-11,8 pp), l'oignon local (-17,7 pp), les petits poissons fumés (siniki) (-10,7 pp), le maïs en grain (-19,0 pp), le riz local étuvé (-0,9 pp) et le fonio étuvé lavé (-1,2 pp).

Graphique 34 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix les produits locaux et importés



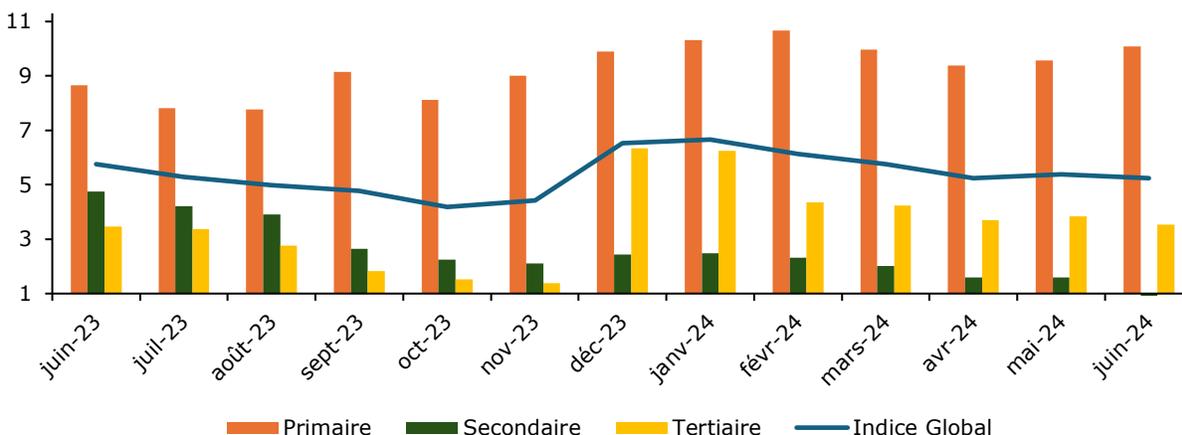
Source : Institut National de la Statistique

Selon les secteurs de production, comme au trimestre précédent, le ralentissement de l'inflation au niveau national est soutenu par la baisse du rythme d'évolution des prix des produits des secteurs secondaire et tertiaire, dans un contexte d'accélération des prix des produits du secteur primaire.

La croissance des prix des produits du secteur secondaire a atteint 0,9 % en juin 2024, 2,0 % en mars 2024, soit un ralentissement de 1,2 pp. Cette situation est le reflet de la décélération des prix des « tissus indigo Labé (- 6,1 pp) », « tissus local en coton Forêt Sacrée (-4,8 pp) », « boubou dame brodé (- 7,9 pp) », « tee-shirt enfant (-7,5 pp) », « pantalon jean enfant (- 11,3 pp) », et « médicaments anti inflammatoire et anti pyrétique (-6,4 pp) ».

Quant à l'évolution des prix des produits du secteur tertiaire, elle s'est située à 3,5 % en juin 2024, contre 4,2 % en mars 2024, soit une baisse de 0,7 pp. Cette décélération découle principalement de celle des prix du « mil en grain vendu au détail (- 10,4 pp) », du maïs en grain (-19,0 pp), de l'oignon local (- 17,7 pp), du gombo frais (- 10,4 pp), de la laitue (- 46 pp), de l'arachide non décortiquée, non grillée (-22,8 pp), de l'arachide non décortiquée, non grillée (-15,9 pp), de la noix de cola (-9 pp), et du charbon de bois (-9,1 pp).

Graphique 35 : Evolution de l'Indice National et des Indices des produits des secteurs primaire secondaire et tertiaire (en %)



Source : Institut National de la Statistique

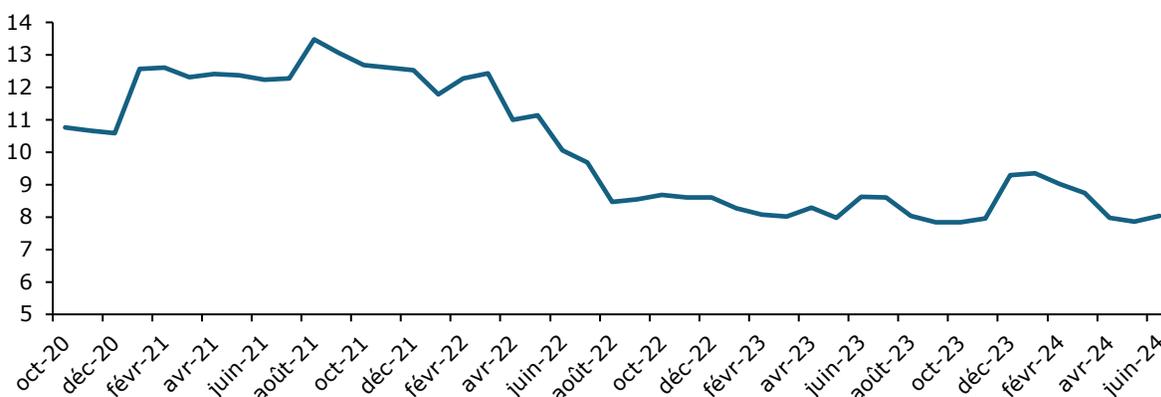
A Conakry, le taux d'inflation en glissement annuel a également ralenti en passant de 8,8 % en mars 2024 à 8,0 % en juin 2024, en raison de la décélération enregistrée au niveau de toutes les composantes. Toutefois, certaines composantes ont enregistré une accélération du rythme de progression de leurs prix, notamment les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées (1,6 pp) » et le « transport (0.1 pp) ».

En juillet 2024, l'inflation à Conakry s'est établie à 7,9 %, résultant principalement de l'évolution des prix des produits de la composante « alimentations et boissons non alcoolisées ».

Suivant la provenance des produits, la décélération du taux d'inflation à Conakry est expliquée simultanément par celles des prix des produits locaux et importés.

Par rapport aux secteurs d'activités, le ralentissement du rythme de progression des prix à Conakry provient principalement de celui des prix des produits du secteur primaire, et dans une moindre mesure de ceux des prix des produits du secondaire et du tertiaire.

Graphique 36 : Évolution en glissement annuel de l'Indice global à Conakry (en %)



Source : Institut National de la Statistique

3.1.2. Inflation sous-jacente

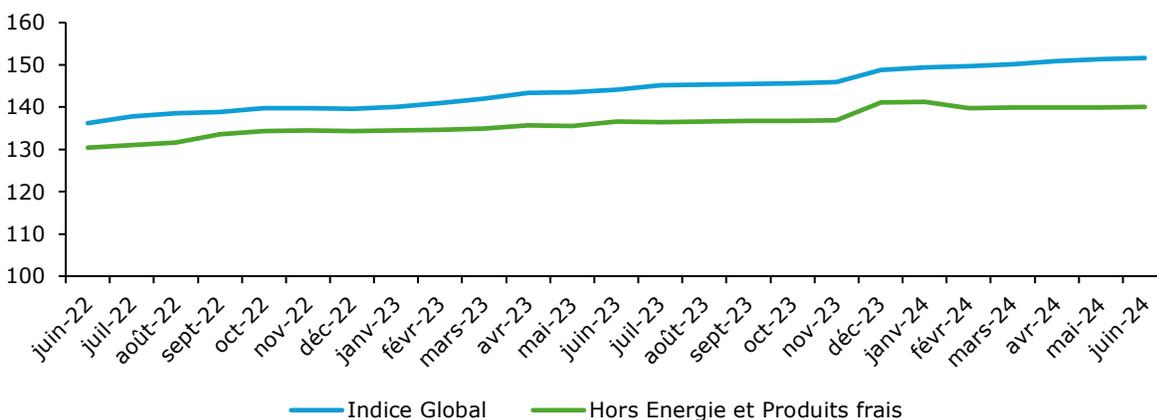
Au niveau national, l'inflation sous-jacente, excluant les produits énergétique et frais, continue d'enregistrer une décélération depuis le premier trimestre 2024. En effet, en glissement annuel, l'inflation sous-jacente est passée de 3,7 % en mars 2024 à 2,6 % en juin 2024. Ce ralentissement est observé dans toutes les régions du pays, à l'exception de Boké.

Le ralentissement de l'inflation sous-jacente résulte de celui des prix des produits des composantes suivantes :

- « articles d'habillement et chaussures » ;
- « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », notamment la composante « consommation d'électricité de 150 Kwh » ;et
- « transport ».

Dans la région de Conakry, l'inflation sous-jacente a également ralenti, en passant de 4,1 % en mars 2024 à environ 2,9 % en juin 2024, soit une baisse de 1,1 pp. Cette décélération est due au ralentissement des prix des produits des fonctions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « transport ».

Graphique 37 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais



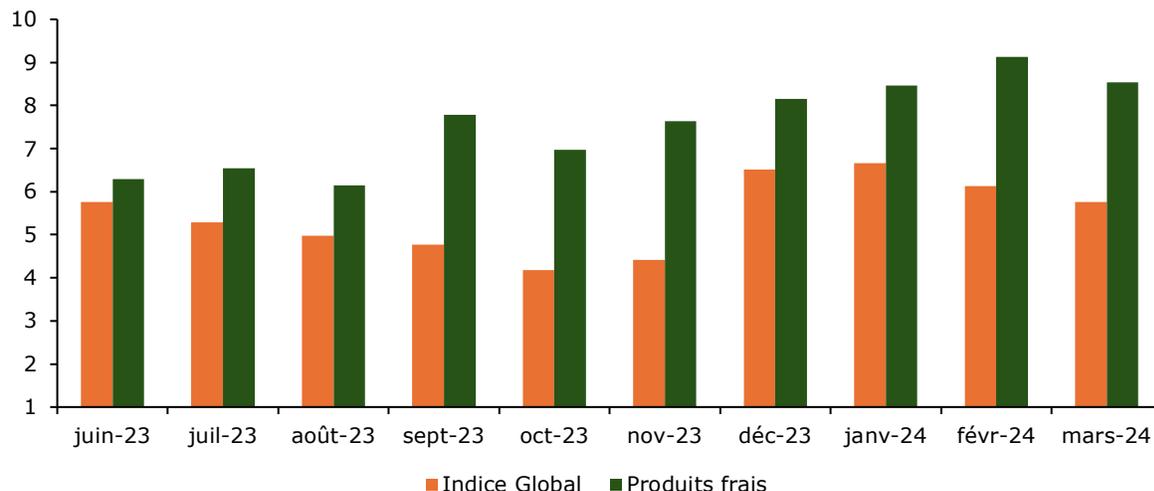
Source : Institut National de la Statistique

3.1.3. Indice des prix des produits frais et énergétiques

Le taux de croissance de l'indice des produits frais est passé de 8,5 % en mars 2024 à 9,1 % en juin 2024, soit une légère accélération de 0,6 pp. Cette augmentation de rythme de croissance est observée dans toutes les régions à l'exception de Boké, de Faranah et de Kankan.

Selon la fonction, l'accélération des prix des produits frais est principalement dû à celle des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », notamment les prix de gros piment frais (39 %), la banane douce (44,6 %), l'igname (20,0 %) et l'avocat (25,8 %).

Graphique 38 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %)

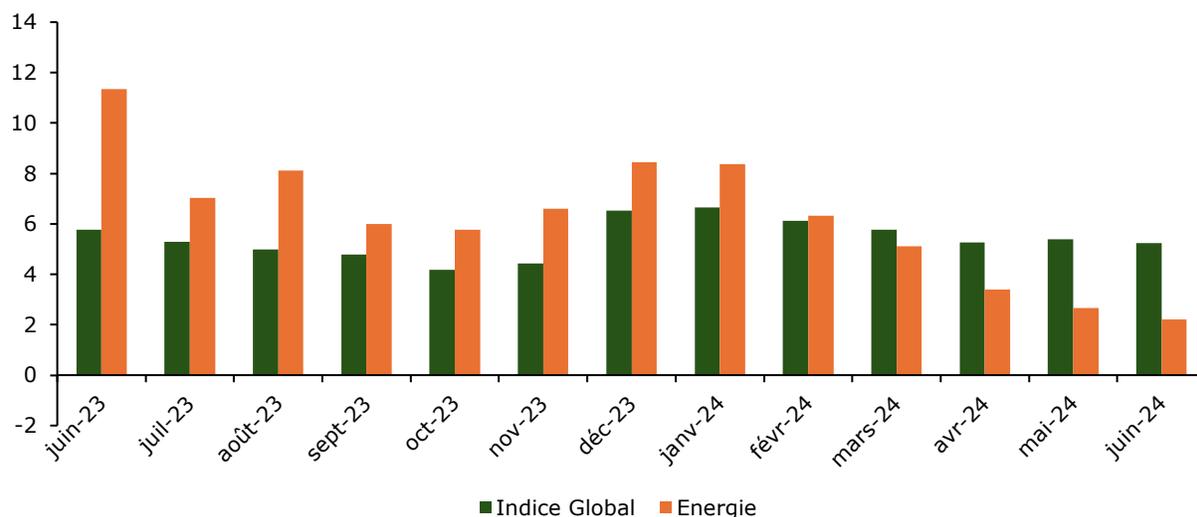


Source : BCRG, Institut National de la Statistique

Les prix des produits énergétiques continuent la décélération observée au trimestre précédent en enregistrant un taux de croissance de 2,2 % en juin 2024, contre 5,1 % en mars 2024, en lien avec la décélération des prix à Conakry et N'Zérékoré.

Selon la composante, cette décélération provient des composantes « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », notamment le charbon de bois et le « bois de cuisine, type kinsi » ainsi que le « transport » au niveau du gasoil à la pompe et le gasoil en vrac.

Graphique 39 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %)



Source : BCRG, Institut National de la Statistique

3.2. Perspectives macroéconomiques⁵

3.2.1. Principales hypothèses de prévision macroéconomique

Alors que nous entrons dans la seconde moitié de l'année 2024, les facteurs cycliques s'estompent et la croissance se rapproche de son niveau potentiel, rendant ainsi l'activité économique plus dynamique. La hausse des prix des services freine la désinflation, ralentissant ainsi la normalisation de la politique monétaire.

Selon les prévisions de juillet 2024 du FMI, les prix des produits de base connaîtront une hausse en 2024, avec une augmentation de 5 % des cours des produits non pétroliers. Les prix des produits énergétiques enregistreraient une baisse de 4,6 %, plus faible que les prévisions précédentes, en raison des prix élevés du pétrole, résultant des réductions dans la production des pays exportateurs du pétrole et du conflit au Moyen-Orient.

Dans un contexte de normalisation et de la dynamique inflationniste dans les différentes régions, les principales Banques centrales devraient encore continuer d'assouplir leur condition monétaire à travers l'annonce d'une nouvelle baisse des principaux taux directeurs au cours du second semestre 2024.

Le FMI envisage la croissance économique mondiale à 3,2 % en 2024, comme lors de la prévision d'avril 2024, mais prévoit une légère amélioration de cette croissance à 3,3 % en 2025.

Dans les économies avancées, la croissance est prévue à 1,7 % en 2024 (le même taux qu'en 2023) et à 1,8 % en 2025. Cependant, la révision de la croissance varie d'un pays développé à un autre. Aux États-Unis, le refroidissement du marché du travail et le resserrement progressif de la politique budgétaire a conduit à une révision à la baisse de la croissance à 2,6 %, avant de ralentir à 1,9 % en 2025. Dans la zone euro, la croissance serait modeste, se situant à 0,9 % en 2024 et 1,5 % en 2025, essentiellement due à une dynamique accrue dans les services et une hausse des exportations nettes. Au Japon, la croissance économique pour 2024 est abaissée à 0,7 %, malgré un soutien à la consommation privée. La prévision pour 2025 reste inchangée à 1 %. En revanche, au Royaume-Uni, la croissance en 2024 est revue à la hausse de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 0,7 % et maintenue à 1,5 % en 2025.

Dans les marchés émergents et les économies en développement, la croissance a été relevée, suite au bon dynamisme de l'activité économique en Asie, en particulier en Chine et en Inde. Ainsi, la prévision dans cette région est presque stable, la croissance se situant à 4,3 % au cours des deux années 2024 et 2025. En Chine, la croissance a été revue à la hausse à 5 % en 2024, en raison du rebond de la consommation privée et de fortes exportations au premier trimestre 2024. En 2025, la croissance ralentirait à 4,5 %. En Inde, la croissance a également été revue à la hausse pour se chiffrer à 7 % en 2024, résultant des perspectives positives de la consommation privée. En Russie, elle enregistrerait un ralentissement pour s'établir à 3,2 % en 2024 et 1,5 % en 2025, contre 3,6 % en 2023, en lien avec le ralentissement de l'investissement et de la consommation privée.

⁵ Les prévisions sont réalisées à partir de l'IHPC de la région administrative de Conakry

En Afrique subsaharienne, la croissance en 2024 est révisée à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la précédente prévision, pour s'établir à 3,7 %. Cette révision à la baisse reflète celle de la croissance au Nigéria qui devrait s'établir à 3,1 % en 2024 et 3 % en 2025. La révision de la croissance nigériane se justifie par une activité économique plus lente que prévue au cours du premier trimestre 2024.

L'inflation mondiale continue de baisser. Dans les économies avancées, la désinflation devrait ralentir en 2024 et 2025, à cause de la hausse des prix des services et des matières premières, même si elle pourrait atteindre les niveaux cibles à fin 2025, en raison de la stabilisation des marchés du travail et la baisse des prix de l'énergie. Dans les marchés émergents, l'inflation resterait plus élevée et diminuerait plus lentement, bien que certains pays retrouvent déjà les niveaux d'inflation d'avant la pandémie.

Par ailleurs, les prix mondiaux des produits alimentaires devraient connaître une baisse marginale en 2024 et 2025, en lien avec les approvisionnements favorables et à l'atténuation du phénomène climatique El Niño.

Au niveau national, les effets de l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum survenu le 17 décembre 2023, s'estompent progressivement. Cette atténuation s'explique par la bonne gestion du nouveau mécanisme d'approvisionnement de l'économie en produits pétroliers et par la mise en œuvre continue du Programme de Référence intérimaire (PRI) et du Plan de Relance Économique (PRE). Ainsi, les perspectives de la croissance économique s'annoncent favorables, portées par le projet des mines de fer de Simandou dont la réalisation s'avère désormais irréversible depuis la signature des documents du bouclage financier par les parties prenantes en avril 2024. La croissance économique devrait s'établir à 7,8 % en 2024. L'activité économique croîtrait davantage sur la période 2025-2028, avec un taux de croissance annuel moyen de 11,1 %.

Dans le domaine des changes, la Banque Centrale entend suivre rigoureusement l'instruction relative au rapatriement des recettes d'exportations dans le but de renforcer ses réserves de changes. De même, les nombreux investissements dans le secteur minier permettraient d'accumuler des réserves de changes, ce qui va permettre d'accroître l'offre de devises sur le marché.

3.2.2. Anticipations de l'inflation

Les résultats de l'enquête sur les facteurs et les anticipations de l'inflation pour le deuxième trimestre 2024 révèlent que plus de la moitié des institutions financières (53,8 %) s'attendent à une stagnation de l'inflation autour de 8 % au cours des trois prochains mois. Près de deux institutions sur cinq anticipent, quant à elles, une hausse de l'inflation sur la même période. Cette perception s'explique principalement par les incertitudes économiques nationales, le niveau de la fiscalité, ainsi que par d'autres facteurs externes tels que les crises géopolitiques et les fluctuations du taux de change.

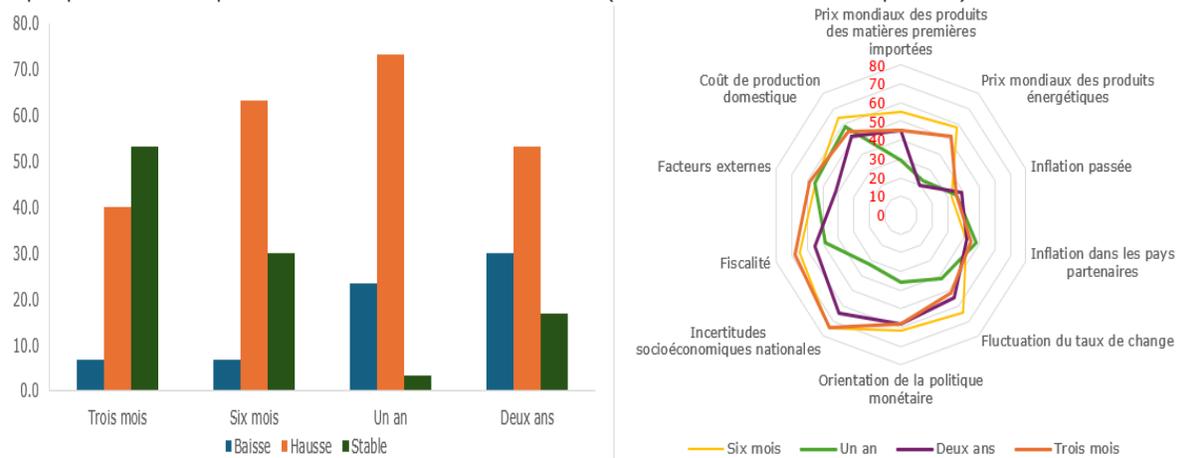
Par contre, les autres institutions financières qui prévoient une baisse de l'inflation dans les trois prochains mois les justifient par la diminution attendue des prix mondiaux des matières premières, l'appréciation du taux de change et la bonne conduite de la politique monétaire par la Banque Centrale.

Sur un horizon de six mois, 63,3 % des institutions financières anticipent une augmentation de l'inflation, tandis que 30 % prévoient une baisse. Les raisons invoquées pour la hausse incluent les incertitudes économiques internes, les variations du taux de change et l'augmentation des coûts de production domestique. À l'inverse, les anticipations de baisse de l'inflation reposent principalement sur la politique monétaire de la Banque Centrale.

D'ici un an, plus de sept institutions sur dix s'attendent à une hausse de l'inflation. Elles attribuent cette prévision à l'augmentation des coûts de production et à des facteurs externes. Toutefois, 23 % des institutions anticipent une décélération de l'inflation, en raison des mesures que la Banque Centrale pourrait envisager pour la contenir.

Dans deux ans, la proportion d'institutions financières tablant sur une hausse de l'inflation diminue à 53 %. Cette prévision est également liée aux coûts de production et aux facteurs externes. Cependant, 30 % des institutions prévoient une baisse de l'inflation, notamment en raison de la baisse attendue des prix mondiaux des matières premières importées, des produits énergétiques et des actions de la Banque Centrale sur la politique monétaire.

Graphique 40 : Anticipation et déterminants de l'inflation (en % des institutions enquêtées)



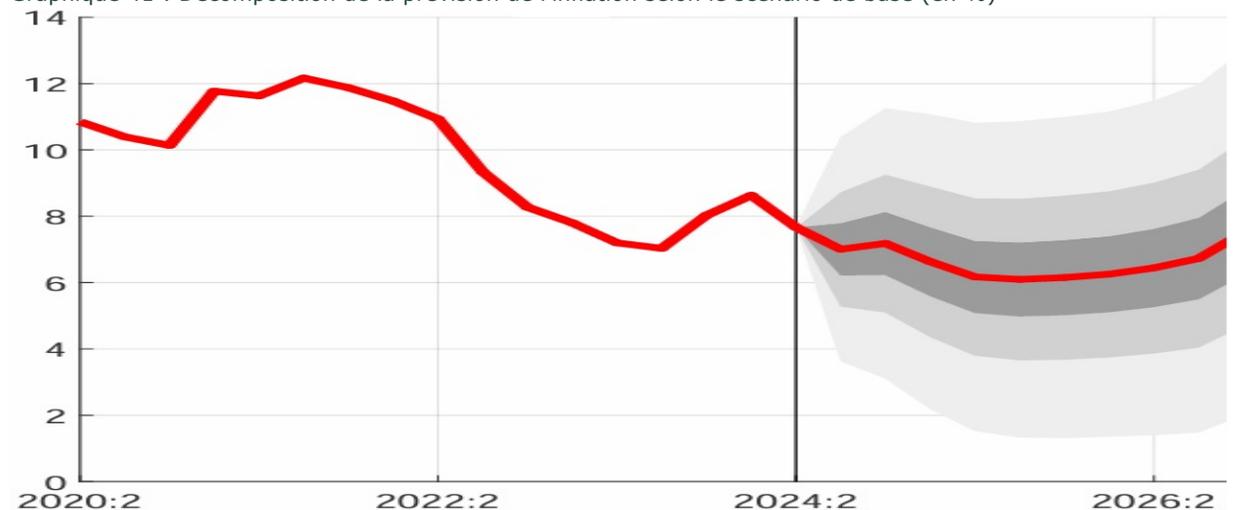
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

3.2.3. Principaux résultats des prévisions

Selon le scénario de base, l'inflation, en glissement annuel à Conakry, se situerait à 7,8 %, en moyenne au troisième trimestre 2024. Cette prévision soutenue par la normalisation de l'approvisionnement des stations en essence, est en phase avec les niveaux observés au cours des deux premiers mois de ce trimestre. Au dernier trimestre 2024, l'inflation s'établirait à environ 7,2 %. Cette prévision est revue à la hausse par rapport à celle de juin 2024, en raison de la dépréciation constatée du taux de change à partir de juin 2024.

À fin 2025, l'inflation redescendrait en moyenne à 6,4 %, en raison de la reprise de l'appréciation du taux de change induite par la politique de change et de l'accumulation des réserves de change qui résulterait de l'entrée en production du gisement de fer de Simandou. Cependant, en 2026, compte-tenu de la forte croissance attendue en raison du projet Simandou, l'inflation atteindrait 7 % en moyenne au troisième trimestre 2026, en raison de la hausse de la demande.

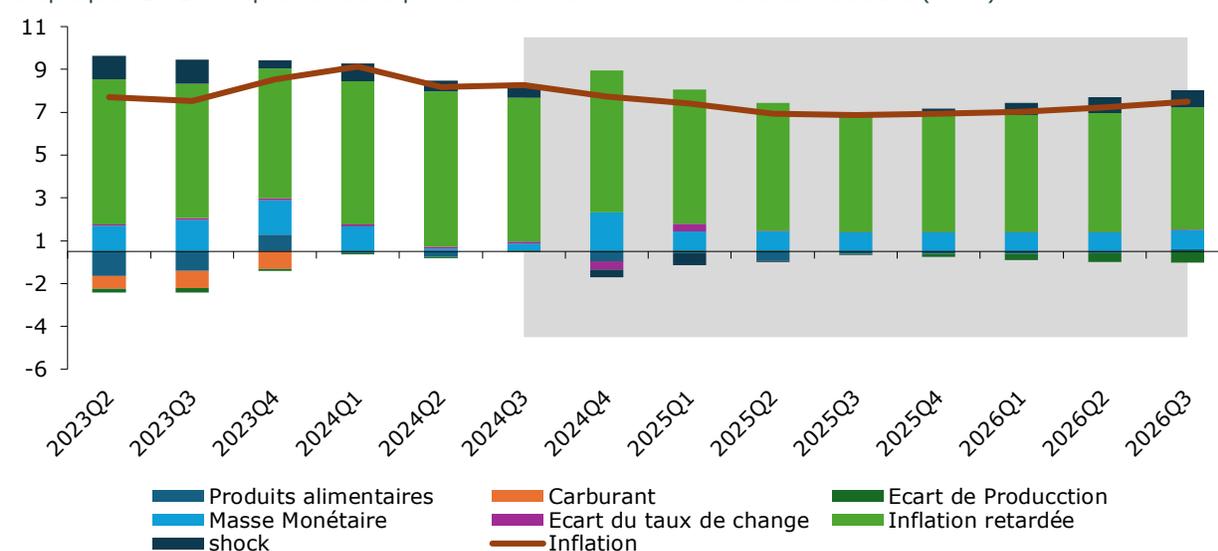
Graphique 41 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)



Source : Estimation de la Banque Centrale

Les niveaux projetés de l'inflation s'expliqueraient notamment par le choc induit par la hausse de la demande à partir de 2026.

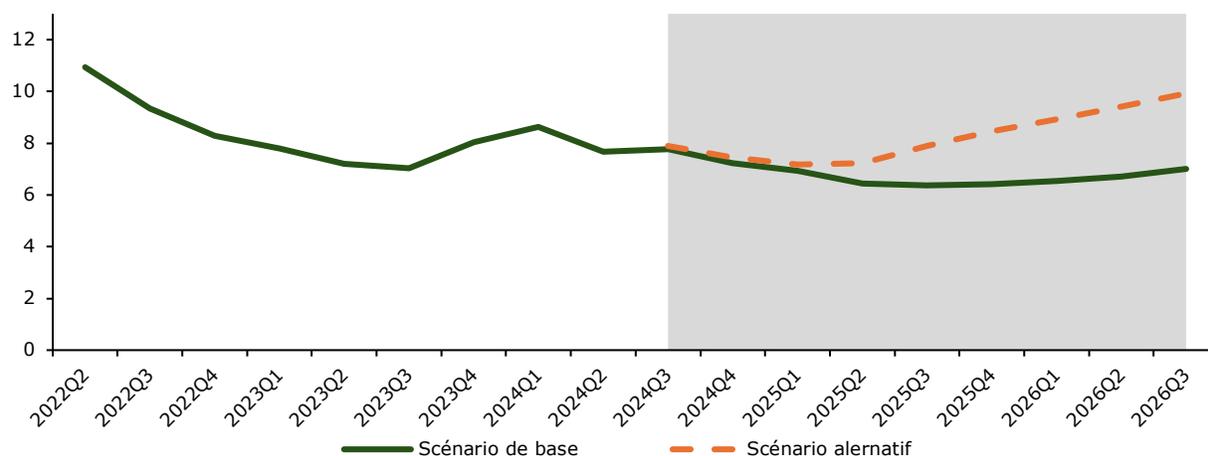
Graphique 42 : Décomposition de la prévision de l'inflation selon le scénario de base (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Le scénario alternatif suppose que la masse monétaire croîtrait davantage, en lien surtout avec la forte accélération de l'activité économique à partir de 2026. Il suppose également que la monnaie s'apprécierait, mais à un rythme plus faible que dans le scénario de base. Ainsi, l'inflation en moyenne annuelle finirait à 7,5 % en 2024 et à 8,4 % en 2025, avant de croître fortement pour s'établir à 10,5 % en 2026.

Graphique 43 : Comparaison des projections de l'inflation (%)



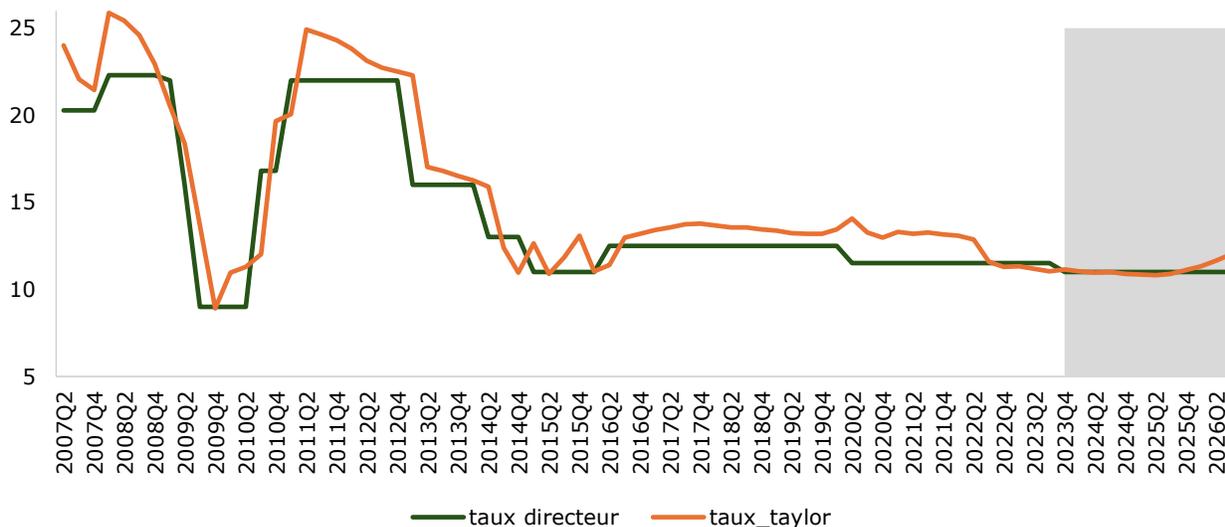
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

3.2.4. Le taux directeur et le taux simulé à partir du scénario optimiste

Le graphique ci-dessous compare le taux directeur au taux simulé à partir de la règle de Taylor ajustée en utilisant les prévisions du scénario optimiste.

Il apparaît que les deux taux sont quasi similaires jusqu'à fin 2025. Cependant, à partir du premier trimestre 2026, le taux simulé par la règle de Taylor est supérieur au taux directeur. Cette période correspond au boom de la croissance économique dans le pays en lien avec l'exploitation du gisement de fer de Simandou.

Graphique 44 : Evolution du taux directeur et du taux simulé par la règle de Taylor (en %)



Source : Estimation de la Banque Centrale

3.2.5. Risques sur les perspectives de l'inflation et facteurs d'atténuation

Plusieurs risques au niveau mondial et au niveau national planent sur les perspectives de l'inflation.

Au niveau mondial, le risque de hausse de l'inflation découle du ralentissement de la désinflation des services dans plusieurs économies avancées. De même, l'incertitude géopolitique constitue un risque majeur pour la stabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et les prix des matières premières. Récemment, les perturbations du canal de Suez ont contribué à une hausse notable des taux de fret des conteneurs. Une nouvelle escalade au Moyen-Orient pourrait encore déstabiliser les marchés de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement. De même, les réductions de production des pays de l'OPEP+ pourraient durer plus longtemps ou être plus importantes que prévu.

Au niveau national, les risques sur les perspectives de l'inflation pourraient être :

- la suspension prolongée de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant à compter du 1er juin 2024 pourrait exacerber la baisse de l'offre de devise, et donc accentuer la dépréciation du franc guinéen par rapport aux principales devises ;
- les inondations survenues et autres éventuelles catastrophes naturelles qui pourraient engendrer une baisse de la production agricole ;
- d'éventuelles tensions sociopolitiques ralentissant les activités économiques.

Cependant, ces risques inflationnistes pourraient être atténués par :

- la baisse attendue des prix mondiaux des produits alimentaires importés ;
- les mesures gouvernementales pour améliorer l'approvisionnement en électricité ;
- un succès attendu de la campagne agricole 2024-2025.

Annexes

Tableau 16 : Evolution du PIB réel (en milliards de GNF, sauf indications contraires)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
			Est.	Est.	Prév.	
CROISSANCE						
PIB (en %)	6,4	5,6	4,7	5,6	4,0	7,7
PIB par tête (en %)	4,0	10,6	12,0	7,7	13,9	16,3
Secteur primaire	11 358	12 342	13 433	14 764	15 474	16 422
Agriculture	5 434	4 819	6 210	6 852	7 306	7 640
Elevage, Chasse, services annexes	1 881	1 830	1 915	2 028	2 110	2 246
Sylviculture	1 684	866	827	765	787	800
Pêche, pisciculture et aquaculture	2 359	4 827	4 481	5 120	5 270	5 736
Secteur secondaire	21 131	21 637	23 660	24 726	26 123	29 944
Activités extractives	10 780	11 157	14 228	14 635	15 637	18 693
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1 767	1 765	1 813	2 065	2 184	2 320
Fabrication d'autres produits manufacturiers	4 812	5 143	5 055	5 275	5 425	5 878
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	661	680	686	770	838	911
Construction	3 111	2 892	1 878	1 982	2 040	2 143
Secteur tertiaire	28 008	30 153	29 774	31 232	32 013	33 446
Commerce	11 126	11 958	12 281	12 779	12 972	13 652
Hôtels et restaurants	590	600	500	521	538	557
Transports	2 734	2 715	2 515	2 610	2 728	2 854
Postes et télécommunications	513	525	579	596	650	691
Autres services marchands	5 193	5 912	6 103	6 400	6 926	7 238
Activités de l'administration publique	5 558	5 885	5 360	5 759	5 684	5 826
Autres services non marchands	2 294	2 559	2 436	2 566	2 515	2 628
Impôts nets des subventions	3 371	3 324	3 762	3 850	3 924	4 014
PIB aux prix du marché	63 868	67 456	70 629	74 572	77 534	83 523
Optique dépense						
PIB	63 868	67 456	70 629	74 572	77 534	83 523
Importations	10 147	9 240	16 034	20 282	22 250	24 952
Total Ressources	74 015	76 696	86 663	94 853	99 784	108 475
Consommation finale	43 395	45 538	46 670	48 025	56 131	62 722
FBCF	9 737	10 307	10 555	11 344	12 456	14 424
Variation de stocks	17	6 833	10 208	12 722	6 188	3 482
Exportations	14 290	14 018	19 229	22 763	25 010	27 846
Total Emplois	67 439	76 696	86 663	94 853	99 784	108 475

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Tableau 17 : La Balance des paiements (en millions de USD)

Libellé poste	4ème T 2022	1er T 2023	2ème T 2023	3ème T 2023	4ème T 2024	1er T 2024	2ème T 2024
A. Compte des transactions courantes n.i.a	897,1	896,7	312,9	-122,3	1 207,5	-1 020,5	316,6
Crédit	2 418,1	2 414,5	2 766,2	2 587,2	4 990,3	2 329,4	3 688,3
Débit	1 520,9	1 517,7	2 453,3	2 709,6	3 782,8	3 349,8	3 371,8
1. Balance commerciale	1 023,5	992,4	1 389,4	1 171,5	3 194,7	177,8	1 460,5
Crédit	2 234,2	2 182,0	2 552,8	2 387,2	4 740,0	2 129,1	3 068,4
Débit	1 210,7	1 189,6	1 163,4	1 215,7	1 545,3	1 951,3	1 608,0
2. Balance des services	-191,9	-203,8	-674,8	-793,2	-1 422,5	-435,3	-1 338,0
Crédit	45,2	23,8	43,8	37,8	37,6	23,6	26,4
Débit	237,1	227,6	718,5	831,0	1 460,1	459,0	1 364,4
3. Revenus primaires	-30,0	-45,7	-524,0	-620,7	-745,0	-888,8	-347,5
Crédit	11,8	35,6	13,4	6,6	5,0	14,1	9,4
Débit	41,8	81,2	537,4	627,3	750,0	902,9	356,9
4. Revenus secondaires	95,6	153,8	122,3	120,1	180,4	125,9	541,6
Crédit	127,0	173,1	156,2	155,6	207,7	162,5	584,1
Débit	31,4	19,3	33,9	35,5	27,3	36,6	42,5
B. Compte de capital n.i.a	14,0	34,0	106,9	50,0	32,9	36,1	99,6
Crédit	18,0	36,3	108,4	53,0	34,8	38,4	102,1
Débit	4,0	2,2	1,5	3,0	1,9	2,3	2,6
C. Capacité (+) ou besoin (-) de financement	911,1	930,7	419,8	-72,3	1 240,4	-984,4	416,1
D. Compte financier n.i.a	626,0	1 200,6	708,8	288,4	488,4	-779,2	198,1
1. Investissement direct n.i.a	-203,6	-254,7	-191,9	-264,7	-576,9	-457,0	-284,2
2. Investissement de portefeuille n.i.a	9,5	-49,8	-20,7	-10,3	2,2	0,2	24,3
3. Drivés financiers n.i.a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Autres investissements n.i.a	820,2	1 505,1	921,4	563,4	1 063,1	-322,4	458,0
E. Erreurs et omissions nettes	0,1	0,9	-0,1	-3,4	-0,1	0,0	0,0
F. Solde global à financer	285,2	-269,0	-289,1	-364,1	751,9	-205,2	218,0
G. Financement du solde global	285,2	-269,0	-289,1	-364,1	751,9	-205,2	218,0
Avoirs de réserve	133,7	-276,6	-353,2	-429,6	430,1	-228,1	72,4
Crédits et prêts du FMI	0,0	-19,8	0,0	0,0	0,0	-25,2	-16,6
Financement exceptionnel	151,6	27,5	64,1	65,5	321,8	48,0	162,3
Tirages sur nouveaux emprunts	151,6	27,5	64,1	65,5	321,8	48,0	162,3
Remises de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement d'arriérées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 18 : Le taux de change moyen du dollar américain sur le marché officiel et dans les bureaux de change agréés

taux des bureaux des changes	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
Taux officiel	8 512,00	8 514,81	8 501,28	8 486,09	8 494,00	8 497,81	8 507,51	8 507,30	8 507,22	8 505,13	8 507,31	8 507,44	8 533,74
taux des bureaux des changes	8 621,60	8 598,29	8 636,55	8 619,67	8 600,12	8 600,00	8 600,00	8 600,00	8 618,85	8 620,83	8 617,15	8 621,82	8 650,00

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 19 : Taux de change effectif réel et nominal

	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4	2023T1	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2
TCEN	113.6	112.5	108.0	99.5	102.4	95.8	90.2	91.8	92.3	87.6	87.5	89.0	87.7	87.9
TCER	98.7	93.4	88.1	82.2	80.7	74.5	69.8	69.6	68.1	62.8	62.7	62.3	60.0	58.6

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 20 : Evolution des prix par fonction de la région de Conakry

	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
Indice Global	148,8	150,1	149,5	149,7	150,2	150,9	153,2	155,1	156,8	157,9	159,7	160,4	160,3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	172,8	176,3	174,2	174,5	176,0	178,0	180,6	184,0	189,2	191,8	197,1	199,1	207,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	139,2	139,4	139,2	139,4	139,2	139,3	139,7	140,8	140,9	141,0	141,4	142,0	153,2
Articles d'habillement et chaussures	133,6	133,6	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,5	133,5	134,1	134,1	134,0	132,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	180,6	181,1	181,9	182,1	181,9	181,4	181,4	185,9	185,9	185,9	185,9	185,9	184,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	153,5	153,6	153,6	153,4	153,3	153,6	153,8	154,5	154,1	154,4	154,1	154,2	140,0
Santé	148,3	148,5	149,5	150,4	152,7	152,5	153,2	154,2	153,8	154,8	153,8	154,0	154,2
Transports	128,3	128,3	128,4	128,4	128,4	128,4	140,2	140,3	139,5	139,6	139,6	139,7	117,4
Communication	105,3	105,3	105,1	105,1	105,1	105,0	105,0	105,1	105,1	105,1	105,1	105,1	103,1
Loisirs et culture	114,1	114,1	114,0	113,9	114,1	114,0	114,0	113,5	113,6	113,6	113,6	113,6	114,9
Enseignement	131,8	131,8	131,8	134,8	134,8	136,0	136,0	136,0	136,1	136,1	136,1	136,1	135,7
Restaurants et Hôtels	135,5	135,5	135,7	135,7	135,7	135,8	135,8	137,6	137,8	138,4	138,4	138,4	139,4
Biens et services divers	128,4	128,8	128,7	128,8	128,8	128,9	128,9	129,1	129,1	129,2	129,1	129,1	134,1

Source : Institut National de la Statistique

Tableau 21 : Situation monétaire intégrée (en milliards de GNF)

	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
AVOIRS EXTERIEURS NETS	18 271	16 396	14 560	12 525	12 167	11 134	15 811	14 581	13 189	13 351	11 862	11 375	14 583
Banque Centrale (1)	11 581	9 648	8 914	7 162	6 701	5 072	9 545	9 177	7 739	7 023	6 163	5 577	7 424
(en millions de dollars)	1 286	1 071	990	795	744	563	1 060	1 019	859	780	684	619	824
Or	5 527	5 527	5 527	5 527	5 527	5 527	5 248	2 676	2 453	2 453	2 349	2 437	2 664
FMI	-3 111	-3 139	-3 084	-3 034	-3 082	-3 117	-3 132	-3 101	-3 082	-2 900	-2 772	-2 771	-2 754
Position de réserve	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340
Avoirs en DTS	805	837	802	793	783	805	809	803	800	587	354	307	305
Avoirs en devises (net)	8 020	6 083	5 330	3 537	3 135	1 518	6 281	8 459	7 229	6 545	5 893	5 265	6 870
Banque de Dépôts	6 690	6 748	5 646	5 364	5 466	6 062	6 266	5 404	5 450	6 328	5 699	5 798	7 159
AVOIRS INTERIEURS NETS	32 580	34 772	35 874	35 520	36 064	39 165	34 527	37 355	38 207	47 519	49 982	49 540	49 497
Dont Avoirs Intérieurs Nets BCRG	8 707	11 852	11 755	10 645	12 705	15 674	9 549	11 691	12 373	21 449	22 738	20 903	19 666
Crédit intérieur net	38 222	39 561	39 051	38 110	39 058	40 909	42 047	47 605	48 290	48 603	48 454	48 690	48 159
Créances sur le Secteur Public	20 306	21 378	21 365	20 072	20 727	22 806	23 380	26 393	27 550	27 372	26 475	26 782	25 827
Créances nettes sur l'Etat	19 618	20 795	20 789	19 525	20 178	22 265	22 850	25 948	27 113	26 830	26 052	26 372	25 420
BCRG (avec stock dette titrisée)	9 352	10 988	10 758	9 058	7 743	10 112	10 893	11 256	11 213	11 687	10 621	10 444	9 673
BCRG (hors recapitalisation)	4 658	6 294	6 065	4 364	3 049	5 418	6 200	6 562	6 519	6 993	5 552	5 375	4 604
Banques	10 267	9 808	10 031	10 467	12 436	12 153	11 957	14 692	15 900	15 143	15 431	15 928	15 747
Créances sur les E/ses Pub	687	583	576	547	548	541	530	445	437	542	423	409	407
Créances sur le Secteur Privé	17 916	18 183	17 685	18 038	18 331	18 104	18 667	21 212	20 740	21 230	21 979	21 908	22 332
. Créances compromises	1 133	1 127	1 147	1 126	1 310	1 286	1 272	1 822	2 115	1 988	1 933	2 111	2 050
dont provisions	940	935	964	943	969	989	1 019	1 041	1 082	1 091	1 097	1 139	1 116
. Créances saines	16 783	17 056	16 539	16 912	17 021	16 818	17 394	19 390	18 625	19 242	20 046	19 797	20 282
dont créances à MLT	6 249	6 262	6 154	6 523	5 834	5 919	6 044	6 152	6 271	6 388	6 777	6 937	7 129
Autres Postes nets	-5 642	-4 789	-3 177	-2 591	-2 994	-1 745	-7 520	-10 250	-10 084	-1 083	1 528	850	1 338
Autres Postes nets (hors recapitalisation)	-949	-95	1 517	2 103	1 700	2 949	-2 827	-5 556	-5 390	3 610	6 597	5 919	6 407
MASSE MONETAIRE	50 850	51 168	50 434	48 045	48 231	50 299	50 338	51 936	51 396	60 871	61 843	60 915	64 081
Base Monétaire	20 287	21 499	20 668	17 807	19 406	20 746	19 094	20 868	20 112	28 473	28 901	26 480	27 090
Monnaie en circulation	13 085	12 531	12 347	12 147	11 945	12 491	12 709	12 389	12 652	13 606	14 626	14 848	15 155
Dépôts à vue gnf	20 683	22 050	21 382	20 810	21 446	22 806	22 418	16 728	16 506	23 452	23 070	20 816	22 716
Dépôts à terme gnf	5 430	5 358	5 400	4 895	4 871	4 898	4 779	12 123	12 200	12 988	13 213	14 001	14 350
Dépôts en devises	11 652	11 229	11 305	10 192	9 968	10 104	10 432	10 696	10 038	10 825	10 934	11 250	11 860

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 22 : Recettes mobilisées de l'Etat (en milliards de GNF)

	juin-23	sept-23	dec-23	mars-24	juin-24
RECETTES	8,420.9	6,968.7	5,966.4	6,998.8	9,309.9
Recettes fiscales	7,274.6	5,899.2	5,186.7	6,240.3	8,035.6
Recettes fiscales du secteur minier	1,396.2	890.2	722.0	1,178.2	1,277.0
Recettes fiscales du secteur non-minier	5,878.4	5,009.0	4,464.7	5,062.1	6,758.5
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	2,263.2	1,259.5	829.6	1,013.9	2573.841
Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	127.0	114.4	101.5	198.2	143.71
Impôts sur le patrimoine	56.0	29.4	17.4	30.8	23.94631
Impôts sur les biens et services	3,291.4	3,022.5	2,734.0	3,189.1	3369.953
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	1,530.5	1,471.3	1,502.1	1,806.6	1922.36
Autres recettes fiscales	6.5	2.1	2.0	1.7	1.7
Dons	691.2	511.4	285.6	304.8	885.6
Autres recettes	455.1	558.0	494.2	453.7	388.8

Source : Ministère du Budget

Tableau 23 : Dons mobilisés par l'Etat (en milliards de GNF)

	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24	juin-24
Dons	691.2	511.4	285.6	304.8	885.6
Reçus d'administrations publiques étrangères	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Courants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reçus d'organisations internationales	691.2	511.4	285.6	304.8	885.6
Courants	0.0	76.6	0.0	0.0	0.0
En capital	691.2	434.8	285.6	304.8	885.6

Source : Ministère du Budget

Tableau 24 : Dépenses publiques (en milliards de GNF)

	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24	juin-24
DEPENSES	8,128.5	7,170.2	10,636.8	4,883.1	8494.3
CHARGES	5,950.6	4,801.2	6,991.9	3,808.1	5408.9
<i>Rémunération des salariés</i>	1,741.3	1,783.4	1,728.0	1,718.9	1805.7
<i>Utilisation de biens et services</i>	1,281.0	941.2	1,303.3	637.7	1062.1
<i>Intérêts</i>	31.4	350.3	90.4	178.5	452.4
<i>Intérêts aux non-résidents</i>	31.4	74.8	50.8	52.5	78.6
<i>Intérêts aux résidents autres que les administrations publiques</i>	0.0	275.5	39.6	126.0	373.8
<i>Subventions</i>	653.5	442.1	1,735.7	211.4	291.7
<i>dont EDG</i>	649.1	249.8	1,597.4	211.4	291.7
<i>Dons</i>	1,328.4	659.6	1,413.3	259.0	1199.4
<i>Prestations sociales</i>	331.6	561.8	517.9	776.7	455.4
<i>Autres charges</i>	583.6	62.9	203.4	26.0	142.2
TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	2,177.9	2,369.0	3,644.9	1,075.1	3085.5
<i>Acquisition nette d'actifs non financiers</i>	2,177.9	2,369.0	3,644.9	1,075.1	3085.5
<i>Sur financement extérieur</i>	1,248.0	1,547.8	1,490.6	505.8	2457.8
<i>Sur financement intérieur</i>	929.9	821.2	2,154.3	569.2	627.7

Source : Ministère du Budget

Tableau 25 : Soldes budgétaires

	juin-23	sept-23	dec-23	mars-24	juin-24
Capacité/besoin de financement (dons inclus)	292.4	-201.5	-4,670.4	2,115.7	815.6
Capacité/besoin de financement (dons exclus)	-398.8	-712.9	-4,955.9	1,810.9	-69.9
Solde Primaire (base engagement)	323.8	148.8	-4,580.0	2,294.2	1268.0

Tableau 26 : Financement

	juin-23	sep-23	dec-23	mars-24	juin-24
TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	-466.1	1,820.4	-7,267.0	2,520.0	-588.5
Actifs financiers	569.4	1,360.7	5,498.4	602.1	2681.4
Intérieurs	568.4	1,359.2	5,498.4	602.1	2681.4
Extérieurs	1.0	1.5	0.1	0.0	0.0
Passifs	1,035.4	-459.8	12,765.5	-1,917.8	3269.8
Intérieurs	509.3	-1,302.9	11,677.3	-1,959.2	1962.1
Extérieurs	526.2	843.2	1,088.1	41.3	1307.7

Source : Ministère du Budget